



REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE.

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies et Légendes.

Littérature.

LE

Château des Abîmes

PAR

RAOUL DE NAVERY.

(Suit.)

XI.

Au fond du tiroir.

Depuis son retour à Paris, RémY Pesquères ne se ressemblait plus. Jusq'ù'alors il avait mené une existence un peu décousue, prenant la fantaisie pour règle et négligeant de tirer parti, autant qu'il l'aurait dû, des dons que le Seigneur lui avait départis.

Deux incidents décidèrent son changement de conduite:—sa rencontre avec Paule de Montgrand, tandis que celle-ci s'occupait de la petite bossue, et la soirée donnée par Tiburce Danglès.

Paule rappelait à RémY ses heures d'étude, de piété, de foi naïve, Léa le ramenait sur la terre et lui faisait concevoir de lointaines espérances.

Sous cette double influence, il régularisa sa vie, et se rapprocha de la seule parente qu'il se connût, une vieille fille, d'origine normande, qui, après avoir gagné son pain à faire de la dentelle, vivait maigrement dans une chambre froide, rue Rambuteau. La pauvre créature n'en put croire ses yeux quand elle vit entrer ce beau jeune homme qui l'appelait « ma tante » et lui serrait les mains en lui adressant de bonnes paroles qui réchauffaient son vieux cœur.

Il fut couronné que Céline Audiard viendrait de temps en temps dans l'atelier de la rue Madame.

Pesquères éprouvait subitement le besoin de prouver qu'il avait du talent et du cœur, de la reconnaissance et une grande force de volonté.

Dans le pauvre intérieur de ses voisins, il se montrait d'une bonté, d'une générosité rares.

Polichinelle était sauvée, les enfants allaient à l'école et aux écoles, et la mère sentait se ranimer une vie trop longtemps menacée.

Grâce aux soins de Xavier Argenal, le mal qui minait Victoire céda progressivement. Depuis quinze jours, elle restait levée et travaillait durant les heures où l'absence des petits lui laissait un peu de calme.

Paule en pénétrant dans cet intérieur, semblait y avoir apporté la lumière de la foi et les flammes pures de la charité.

Victoire comprenait qu'elle s'était montrée injuste à l'égard de la petite bossue; elle s'efforçait de le lui faire oublier, et comblait la pauvre disgraciée des témoignages de sa tendresse.

Victoire avait tant rougi de sa fille en la voyant difforme, qu'elle ne s'était jamais inquiétée de lire au fond de son âme. Maintenant qu'elle en prenait la peine, elle s'étonnait d'y trouver des vertus douces et fortes, écloses à l'ombre de la douleur.

Dans le cœur de Polichinelle ni rancune du passé, ni souvenir des anciens froissements. Elle trouvait des mots admirables pour consoler sa mère de ses injustices et de son indifférence passées. Elle priait parfois près de son lit avec des élans de ferveur et de tendresse qui arrachaient des larmes à la malade.

— Oh! Dieu me punit! Dieu me punit, murmurait-elle. J'ai peur de mourir à l'instant où je serais si heureuse de vivre pour te récompenser de ta piété filiale.

— Mais vous vivrez, mère, vous vivrez! je prierai tant pour vous!

— Alors Dieu t'exaucera, tu as assez souffert pour que tes prières soient précieuses.

Chaque jour, Polichinelle montait à sept heures du matin chez Rémy Posquères.

Mme. Vermeil s'occupait du gros ouvrage; le rôle principal d'Agab était de se promener en riche costume dans l'atelier en faisant résonner ses anneaux de pieds. Quant à Polichinelle, elle enlevait la poussière des cadres, brossait délicatement les étoffes de soie, blanchissait les guipures rares, arrosait et soignait les fleurs.

Quand elle se trouvait dans l'appartement de Rémy, il lui semblait habiter un palais enchanté dans lequel des génies avaient pris soin d'entasser les merveilles; puis, suivant la pente de sa pensée, elle se regardait elle-même comme une petite créature affligée d'une bosse par quelque méchante fée, mais qui reprendrait un jour une forme irréprochable.

Du reste, quand elle passait devant les grands miroirs de Venise, Polichinelle ne s'apercevait plus autant de sa disgrâce, ses robes un peu longues la grandissaient, un fichu de mousseline noué derrière la taille dissimulait sa double

bosse sous ses plis bouffants, et sa tête pâle et souffrante couronnée de cheveux blonds semblait même adoucir par le reflet de cette blancheur transparente.

Jamais l'atelier n'avait été si coquet, si pimpant. Tout brillait sous la main intelligente et légère de Polichinelle.

Mais c'était surtout quand Mlle. de Montgrand devait venir poser pour son portrait que la petite bossue dépensait toute son ingéniosité. Alors les fleurs garnissaient l'antichambre, elles encombraient le salon, et formaient des colonnes dans l'atelier. Une corbeille de roses coupées se trouvait toujours à portée de la main de la comtesse et de sa fille.

Jamais Rémy n'avait fait une œuvre de cette valeur. Tout ce qu'il possédait de science, il le dépensait dans le portrait de Paule. La jeune fille était représentée debout, le front incliné. Elle tenait un livre à la main, et semblait méditer ce qu'elle venait de lire. L'expression de son visage était d'une douceur, d'une pureté angélique. Rémy avait voulu peindre la jeune fille vêtue de blanc, comme si ce costume seul pouvait s'allier à l'air de sa physionomie.

— Savez-vous bien, Rémy, lui dit un jour la comtesse de Montgrand, que ce portrait est admirable.

— Vous ne sauriez croire combien je souhaiterais que votre affection ne vous influençât pas. Je voudrais en vérité réaliser un chef d'œuvre, puisque je ne puis vous offrir que cela.

— Je suis payée, Rémy, répondit la comtesse; chaque fois que j'entends prononcer votre nom, on y ajoute un éloge.

Puis profitant d'un instant où sa fille feuilletait un album d'Overbeck :

— Mon cher enfant, ajouta-t-elle, vous devriez achever de renouveler votre vie.

— Qui vous dit que je l'ai commencé ?

— Je le vois bien.

— J'avoue, alors. C'est je me renouvelle; apprenez-moi ce que je dois faire de plus.

— Vous marier, répondit la comtesse.

— J'y songe, répondit gravement Rémy.

— Depuis longtemps ?

— Non, depuis quinze jours.

— Ce n'est point assez d'y songer, il faut commencer à mettre ce projet à exécution.

— Je ne puis aller trop vite, répondit Posquères, sans craindre de me heurter à de grandes difficultés.

— Oh! je ne parle point de hâter le moment de votre union. Je veux dire simplement ceci : Un jeune homme, avant d'entrer dans la vie grave et sainte du mariage, doit agir comme les acophytes paciens et brûler ses faux dieux... Ne vous récriez point, mon cher Rémy; quand

j'ai consenti à ce que ma fille vint chez vous poser pour son portrait, je savais parfaitement qu'elle ne trouverait ni un croquis, ni un livre capables de blesser son regard. Mais ce qu'on ne voit pas toujours, on le devine souvent. Il y a bien des toiles retournées dans les coins, bien des statues voilées par des draperies ou ensevelies au milieu du feuillage; les rideaux de soie de cette bibliothèque sont tirés avec un soin scrupuleux. Dans ce bahut flamand, dans les tiroirs de ce cabinet italien fait d'écaillés et d'ivoire, se cachent bon nombre de secrets et de souvenirs.... Ce sont les vestiges d'une folle vie, Posquères, et si vous voulez devenir réellement grand, vous devez renoncer à tout ce qu'ils vous rappellent.... Tenez, pendant une longue soirée, ouvrez l'un après l'autre, ces meubles, videz-les dans le foyer, et regardez ce qu'ils contiennent de cendres.... Après cela vous vous trouverez le cœur plus léger, et vous vous sentirez plus digne de fonder, à votre tour, une famille.

—Vous êtes la raison même, répondit Posquères.

—M'obéirez-vous ?

—Je vous le promets.

—Ce soir ?

—Non, pas ce soir, je ne serai pas libre.

Où irez-vous ?

—Chez Tiburce Danglès.

—En effet, reprit la comtesse, vous êtes fort lié avec lui.

—Il me témoigne une vive amitié, et sa maison est charmante.

La comtesse reprit un moment après.

—Les affaires de Tiburce prospèrent, n'est-ce pas ?

—Je le crois, on ne parle que de ses succès à la Bourse.

—Et que pensez-vous de Léa ?

Le visage de Posquères refléta une vive émotion, et la comtesse s'en aperçut.

—Ne me confiez rien, Rémy, lui dit-elle, mais réfléchissez beaucoup... Ce serait étrange, ajouta-t-elle, que l'enfant de mon adoption et la fille de Danglès.... Mais vous connaissiez Léa avant la soirée où mon fils s'est rencontré avec vous chez Tiburce ?

—Non, madame la comtesse, répondit Rémy. Quand Léa, enfant, courait dans le parc des Abimes, je travaillais dans un collège, et lorsque je revins vous voir à de longs intervalles, Mlle. Léa à son tour était en pension. Plus tard je fis de longs voyages, et lorsque son père la retira de la Maison Cardinet et qu'elle vint s'installer ici avec Tiburce, je venais de partir pour l'Orient où j'ai passé deux années.... Je suis certain de ne jamais m'être rencontré avec elle, et cependant plus je regarde ce beau visage, plus il me semble l'avoir vu

dans un temps déjà éloigné.... Où et quand ? Je ne saurais le dire.... C'est lors de la soirée dont vous parlez que j'ai été présenté à Mlle. Danglès, et depuis ce temps je vais assez souvent chez son frère.

—Croyez-vous que Léa possède réellement du génie ?

—Elle est du moins admirablement douée.

La comtesse de Montgrand serra la main de Rémy.

—Je vous aurais peut-être souhaité une femme moins brillante, dit elle.

—J'avais toujours pensé, dit Rémy, que nous avions besoin, nous autres qui vivons sans fin, dans la fièvre, d'avoir à nos côtés une femme dont le calme et la mansuétude nous reposeraient de nos agitations. Je m'étais même créé un idéal en ce genre, et cet idéal je l'ai promené avec moi durant mes longs voyages, ces voyages pendant lesquels la nuit et le jour se confondaient dans un double rêve. Je puis vous dire, à vous, toutes ces choses, car vous êtes à la fois maternelle et intelligente, et jamais vous ne riez de ce qui se remue de songes ou de désirs dans le cœur et dans la tête de celui que vous avez moralement adopté. Voici donc quelle fut longtemps la femme rêvée par moi : une créature placide comme une matrone romaine, jolie et gracieuse, ayant le regard pur et la bouche souriante. Elle aplanissait devant moi le chemin de la vie, ses mains écartaient les épines et les ronces de ma voie. Quand elle me voyait préoccupé, sa présence allégeait le fardeau de mon cœur. Elle savait m'interroger sur mes œuvres ; elle les écoutait et les critiquait avec une justesse imprévue. Je trouvais en elle mon premier juge, et la meilleure louange tombait de ses lèvres....

—Rémy, dit madame de Montgrand, vous étiez dans le vrai.

—Puis un soir, reprit Posquères, tous mes plans se sont trouvés renversés ; mon idéal s'est confondu avec les nuages, et à la place de cet être imaginaire, j'ai vu devant moi....

—Léa Danglès ?

—Oui, Léa.

—Je dois beaucoup à son père, reprit la comtesse, et je serais heureuse de m'acquitter envers les enfants. Ce que je crois devoir vous dire, Rémy, ne changera rien à vos vues, je désire presque que vous suiviez votre inclination !. Si Léa vous épouse, Léa est sauvée, sans cela je redouterai pour elle les dangers d'un monde qu'elle brave sans le connaître. Tout va devenir piège pour cette belle jeune fille qu'un père ne guide pas et reste inépuisable à protéger. L'audace et l'ambition sont la base du caractère de Tiburce. Il appartient à la légion de ceux qui prennent pour devise :

« parvenir à tout prix. » Sans s'en apercevoir, Léa se laissera glisser sur une pente fatale. Je suis restée impuissante pour l'empêcher de quitter la maison de Jean Dangles ; elle a cessé d'écouter Paule, et les paroles presque sévères que mon fils lui adressa le jour où vous la vîtes pour la première fois, lui seront sans doute peu profitables. Votre mariage avec Léa serait son salut. Tandis que je me croirais obligée d'éloigner discrètement de ma maison la jeune fille artiste bravant la critique et se mêlant un peu trop aux amis de son frère, j'ouvrirai mon foyer à la femme de Rémy Posquères. Plus vous avez aimé la liberté, plus vous aimerez votre intérieur quand vous vous serez créé une famille.

— Ainsi, vous m'encouragez dans ce projet ?

La comtesse demeura perplexe.

— Je vous ai dit, reprit-elle au bout d'un instant, que Léa serait sauvée, je n'ai point ajouté que vous seriez heureux. Étudiez encore le caractère de cette jeune fille, voyez assez souvent Tiburce pour le juger. Vous allez vous engager dans une voie qui ne sera ni sans dangers, ni sans surprise, n'abandonnez rien au hasard. Mais soit que vous deveniez le mari de Léa, soit que vous lui préféreriez une autre compagne, rangez votre existence, Rémy.

— Et brûlez vos faux dieux, avez-vous ajouté.

— Oui, mon enfant.

Paule revint souriante vers sa mère.

— Quel homme que cet Overbeck ! dit-elle, nous ne le comprenons pas, nous, et il faut l'avouer à notre honte, bien peu de Français le connaissent.... M. Posquères, vous peignez d'une façon large et grande, et je vous crois appelé à un grand avenir, mais je ne serai complètement heureuse que le jour où vous aurez peint pour moi, ou pour une église, un tableau religieux, donnant la mesure complète de votre valeur.

— Passaierai, mademoiselle Paule.

La séance se termina, et la comtesse monta chez la petite bossue.

Rémy passa chez lui le reste de la journée, et après le diner, il songea qu'il ferait bien de mettre à exécution le conseil de Mme de Montgrand.

Il s'assit près du foyer, plaça une grosse lampe sur la table, puis enlevant un des tiroirs du cabinet d'écaillé et d'ivoire, il le renversa sur la table.

Il renfermait de tout, ce tiroir : des pages écrites au collège, un palmarès de distribution de prix, des croquis railleurs représentant la caricature d'un maître d'étude et le portrait d'un condisciple mort depuis de longues années. Toute la vie d'enfant de Rémy se déroula

devant lui. Il se revit collégien, s'efforçant d'apprendre afin de ne point rendre inutiles les bienfaits de M. de Montgrand. L'amour du crayon l'emportait encore en lui sur l'amour de la plume. Il dessinait avant de savoir écrire. Qu'était devenu le maître d'étude dont le profil anguleux, sec et triste, revivait sur cette feuille de papier arrachée d'un cahier de devoirs ? Il n'en savait rien. Peut-être la misère l'avait-elle rongé lentement, et s'en était-il allé de ce monde avec un grand cri de soulagement. Ils s'étaient montrés si méchants, ces enfants sans pitié !

Rémy brûla les caricatures, les pages de verbes, mais il garda les palmarès qui semblaient lui prédire longtemps à l'avance les succès qu'il recueillait dans le présent.

Le second tiroir exhalait une faible odeur de roses séchées, de briques d'herbes fanées, de violettes mortes. Ces pauvres plantes, ces calices parfumés, jadis avaient été cueillis sur des bords divers. Il les avait rapportés collés entre des feuillets de livres ou des pages d'albums. Leur faible odeur évoquait le souvenir de grands horizons, de magnifiques paysages, des images souriantes disparues depuis longtemps dans la brume du passé. Il lui semblait tenir, entre ses doigts, une poignée de cendres, tandis qu'il gardait ces herbes jaunies et ces pétales décolorés dans ses mains. Il les laissa tomber plutôt qu'il ne les jeta dans la cheminée. Elles y produisirent un léger crépitement, avivèrent la flamme, puis une gerbe d'étincelles s'envola, et ce fut tout...

Pendant un moment il demeura pensif. Quelle rosée du ciel avait baigné ces plantes ! Quelle pluie de larmes avait tenté de les faire renaitre !

Et maintenant ?

Rémy passa au troisième tiroir.

Il renfermait un mouchoir d'indienne bleue, à pois blancs, une bague de cuivre et une mèche de cheveux blancs : tout ce qui lui restait de sa mère. Elle avait longtemps porté ce mouchoir d'étoffe commune qui, neuf, avait coûté quelques sous... Cette bague fut bénite par le prêtre, car la jeune fille n'avait pas même assez d'argent pour acheter une alliance, quand elle épousa Benoist Posquères... Rémy enleva du doigt de la morte cette bague humble et sainte ; d'une main tremblante, il coupa sur le front cette mèche de cheveux...

Voilà tout ce qui lui restait de celle qui l'avait bercé, nourri, veillé, qui l'avait aimé jusqu'à la mort, et qui dormait maintenant dans le coin d'un cimetière de village.

Posquères couvrit son visage du mouchoir d'indienne, et il pleura.

Après avoir essuyé ses yeux, il prit ces

reliques sacrées, et les enferma dans une boîte de bronze ornée d'anneaux précieux.

Un monceau de lettres d'amis ou d'hommes réputés tels, couvrit bientôt la table.

Rémy reconnut plusieurs écritures avec une satisfaction marquée. Il en regarda d'autres comme on fait de certains objets, de certains visages dont on a oublié le nom et l'emploi. Plusieurs furent tirées de leurs enveloppes. Il tressaillit à la vue de l'encre jaunie, du papier coupé aux angles. Oh ! combien ces pages renfermaient d'enthousiasmes jeunes, d'ardentes sympathies. Combien le cœur battait tandis que la main les traçait à la hâte. De ceux qui avaient couvert ces pages, beaucoup étaient endormis depuis longtemps. Pas un, peut-être, n'avait atteint son rêve, et tous s'en étaient allés avec le sentiment de leur impuissance et du néant des vanités humaines. Plusieurs, émanaient d'hommes vivants, qui avaient fait leur trouée dans la foule, et dont le nom s'environnait d'un peu de gloire. La plupart étaient restés les amis de Posquères ; d'autres, envieux de ces succès, n'avaient point sur leur ombre les rayons de son soleil. Deux ou trois même étaient devenus ses ennemis... Oni, cela était triste à dire et à constater, de tant d'amitiés jurées, il ne restait pas deux affections véritables et fortes.

Rémy jeta au feu les lettres des indifférents, des jaloux, de ceux qui s'en étaient allés avant la dernière bataille, et il ne garda que celles des rares et chers amis qui lui restaient fidèles. Trois de ceux-là faisaient partie des *Conquistadores* de la Marne.

Des manuscrits ! Il trouvait maintenant des manuscrits dans un tiroir large, profond, énorme, occupant toute la longueur du cabinet italien.

Il y avait là des tragédies en cinq actes sur des sujets classiques, les drames du moyen-âge remplis de couleur locale, des ébauches de romans mettant en scène les désespérés de la vie, dont Werther commença la série, et qui s'est continuée jusqu'à Musset. Il retrouva des vers écrits sous l'influence Lamartinienne, et qu'il datait du fond d'un bois ou des rives d'un lac. Puis ce furent des stances rutilantes de soleil, des ballades mauresques, des fantaisies de rythmes, des récits dont la grandeur était toute artificielle ; maladifs produits d'une muse de vingt ans qui s'ignore elle-même. Que de talent naïf gaspillé ! Que de fraîches descriptions, de rêves angéliques, de légendes mystérieuses ! Mais tout cela était-il absolument perdu ? Non, Rémy avait forcé la langue à s'assouplir dans ces chants incomplets. Il s'accoutumait à la propriété, à la richesse du vocabulaire. Les pièces informes, mal équilibrées sur leur cinq actes, n'avaient sans doute jamais été jouées, mais il avait tiré de ce sujet un tableau qui lui avait fait grand honneur. Rien

ne se perd de ce que l'homme apprend. Le gaspillage juvénile des facultés ne nous appauvrit guère. Avant de semer le bon grain, on vante ses premières idées. Il éprouvait une joie bizarre à relire ces scénarios, ces plans, ces pages, ces odes. La vingtième année chantait en lui, se servant tour à tour de la flûte de Mélélibée, des pipeaux de Tityre et réveillant la lyre endormie de quelque jeune fille née au temps d'Homère. Oui, dans ces pages entassées, il retrouva le germe de ce qu'il possédait maintenant, et tout en souriant de ces ravais enfantins, il en conserva une partie, afin de mesurer la route parcourue aux jalons laissés derrière lui.

En ouvrant un des petits compartiments du meuble, il se signa.

Dans ce tiroir s'entassaient des reliques, de véritables reliques, regues de la main de saints personnages ou recueillies dans les lieux sacrés : un rameau d'olivier rapporté du Jardin de l'Agonie, un caillou ramassé dans le lit débordé du Jourdain, un morceau de granit arraché à une muraille de Bethléem. Puis dans de petites boîtes d'or ou d'argent, des fragments presque invisibles, enveloppés d'une étroite bandelette de parchemin, sur laquelle un nom se trouvait écrit en caractères microscopiques. Tout au fond du tiroir une médaille de bronze, sur laquelle était gravée la date de sa première communion...

Oh ! combien tout cela était précieux ! et comme la prière lui monta du cœur aux lèvres en regardant ces souvenirs. Il se reprocha son oubli temporaire de Dieu, ses infidélités, ses défaillances. Les objets qu'il tenait lui paraissaient palpitants entre ses doigts. Des larmes roulaient sous ses paupières et son âme se laissait envahir par l'immense regret qui nous saisit lorsque nous nous sentons loin de Dieu. Il ne semblait qu'il ne pouvait plus vivre, et ses mains se tendaient en avant, serrant ces reliques bénies sur lesquelles il collait ses lèvres.

— Dieu ! répéta-t-il, Dieu !

Sous tous ces objets il trouva un vieux volume janni aux coins, et dont la reliure s'écaillait, le livre dans lequel il avait lu tout enfant, il l'ouvrit à l'endroit où se trouvait les psaumes, et lut avec le bonheur qu'éprouve le voyageur altéré en découvrant une source, les admirables vers de David.

Puis ayant porté le volume sur la table, placée à côté de son lit, il reprit sa place près de la cheminée.

Le feu menaça de s'éteindre. Rémy renversa un autre tiroir et un déluge de cartes ronla à ses pieds.

Il s'en trouvait de tous les formats, de tous les genres : les unes minces et glacées, les autres en carton épais ; quelques autres affec-

taient les tons d'ivoire du papier de Hollande, plusieurs se tintaient de vert ou de gris-pâle. Les noms qu'elles portaient se trouvaient écrits en anglaise modeste, en gothique prétentieuse ou s'ornaient d'une devise : le plus petit nombre se timbraient d'un blason. Ces cartes gardaient le cachet de cent individualités diverses. Rien qu'à les voir on pouvait deviner le caractère de celui qui les avait envoyées. Toutes les nationalités défilèrent sur ces cartons : les gloires s'y rencontraient fraternellement, les nullités s'y confondaient. En somme, parmi ce monceau de cartes, bien peu appartenaient à des hommes connus. Combien s'étaient arrêtés en chemin, tout prêt de toucher à la gloire, combien en avaient saisi les premiers fruits et n'avaient pu en supporter l'âcre saveur. Que d'oubliés ? Que de dédaignés parmi ces noms !

Posquères prit toutes les cartes, et le feu s'aviva d'une flamme claire.

La main de Rémy trembla légèrement quand sa main tourna la clef d'un nouveau tiroir.

On eut dit un écrin étrange composé de bijoux plus que modestes, de nœuds de velours, d'épingles de fantaisie, de petits livres dont une page était pliée. Enigme brillante et bizarre, dont Posquères lui-même ne trouvait pas le mot. A quel jour de brume ou de soleil répondaient ces souvenirs ? Il s'interrogeait et n'osait se répondre. Enfin il prit une résolution, jeta les bijoux dans une coupe et murmura :

L'argent qu'ils produiront paiera du vin de Bordeaux pour Victoire.

Quant au reste, le feu le dévora en une seconde.

Il ne restait plus qu'un seul tiroir.

Posquères y prit lentement des collections de portraits.

C'était des amis, des indifférents, des gens qui, aujourd'hui, vous offrent leur portrait comme ils vous tendent la main, sans y attacher aucune idée affectueuse. On sait que vous possédez un album, il s'agit tout simplement de vous aider à le remplir.

L'un après l'autre, Rémy regarda ces visages, jeunes ou vieux, laids ou beaux. Les uns trahissaient les flammes de l'intelligence, les autres semblaient s'endormir dans une existence momifiée. Parmi les personnages qu'ils représentaient, beaucoup avaient vieilli depuis que ce souvenir avait été offert à Posquères. Plusieurs se trouvaient à l'étranger, un grand nombre dormait du sommeil éternel.

Une mélancolie profonde s'empara du jeune homme. Certes, la plupart de ces images ne lui rappelaient point des affections ardentes, mais enfin, il avait donné un peu de lui, un beau de son cœur à presque tous.

Des étapes de sa vie s'espacèrent devant les physionomies de cette galerie. Il se prenait à regretter d'avoir, pour ainsi dire, disséminé son âme. Alors il ne réfléchissait point que les sentiments s'affaibliraient par leur diffusion.

Cependant, Posquères, quoique beaucoup de ceux dont il retrouvait les traits, fussent éloignés ou morts depuis longtemps, ou disparus de son intimité, n'eut pas le courage d'anéantir cette collection ; il la laissa sur la table ; et, en cherchant au fond du tiroir, pour s'assurer qu'il ne restait rien, sa main rencontra deux objets : un nouveau portrait, puis un petit carnet de maroquin bleu.

Le portrait était un portrait de femme.

Posquères y jeta un regard et poussa un cri de surprise.

Il le rapprocha de la lampe, et la lumière, en tombant sur cette image, la donna d'une nouvelle vie.

— Léa ! murmura-t-il, le portrait de Léa !

Il chercha dans sa mémoire, si Mlle Danglès lui avait donné sa photographie, mais il la connaissait depuis peu de temps, et ne se regardait point comme assez lié avec elle ou avec Tiburce, pour le lui demander.

Il n'en pouvait douter, cependant, c'était bien elle... Il retrouvait, dans cette image, la hardiesse de son port de tête, l'éclat de ses grands yeux, le dédain de son sourire, quand elle ne daignait point en adoucir l'expression.

— Léa ! c'est Léa, répétait-il, à la façon dont il aurait demandé le mot d'une énigme.

Cependant, une chose le frappa. Comme tous les artistes, Rémy se trouvait fortement au courant des modes féminines ; un regard, un croquis, suffisaient pour le renseigner, et l'empêcher de confondre la nouveauté de la saison, avec ce qui se portait deux années auparavant. Un rien suffit pour assigner une date à un portrait : une boucle, un nœud, le jabot d'une manche... Et Léa, sur ce portrait, que Rémy tenait dans ses mains, Léa portait une toilette et une coiffure, remontant à deux années.

Or, il y avait deux ans, Rémy allait partir pour l'Orient, et Rémy ne connaissait ni Léa, ni Tiburce.

Tout-à-coup, un souvenir le frappa comme un trait de lumière.

— Je me souviens ! fit-il, je me souviens ! Ce portrait, on ne me l'a point donné, je l'ai trouvé... je l'ai trouvé...

Un coup frappé à la porte, le fit rejeter, dans le dernier tiroir, le portrait de Léa et le carnet bleu.

— Entrez ! dit-il.

C'était Xavier qui venait passer sa soirée avec Posquères.

(A continuer.)

Souvenirs.

LE JOURNAL

D'UNE

FEMME DE CINQUANTE ANS,

PAR

MADAME MATHILDE BOURDON.

I.

Je suis seule, et le temps me pèse. Plus il devient court devant nous, plus il semble interminable ; je n'ai goût à rien de ce qui me plaisait autrefois, et ce que j'ai le plus désiré me paraît aujourd'hui bien insipide. Le mouvement ? les plaisirs ? les voyages ? je les connais ; toujours la même chose, la même fatigue et la même déception. Les relations, les visites ? j'en connais le fond. L'amitié ? hélas ! existe-t-elle ? Les affections de famille ? oui, malgré les sacrifices qu'elles ordonnent, elles sont encore une parcelle de bonheur véritable ; mais, à mon âge, que de liens déjà brisés ! que de deuils et de regrets ! Le père de Ravignan disait avec cet accent qui n'appartenait qu'à lui : « La vie n'est rien ! » Il le disait par rapport à Dieu et à l'éternité ; je le dis, du fond de mon cœur, par rapport à la vie elle-même, à ses vanités et à ses agitations. Et je me suis tant agitée autrefois ! mon cœur a tant battu, ma pensée a été si active, mes désirs si violents ! j'ai gravi avec tant d'ardeur et d'efforts cette colline, où, tranquillement assise aujourd'hui, je me demande si le résultat valait la peine qu'il m'a imposée, si la victoire valait le combat. . . . A cinquante ans, en jetant un regard en arrière, sur soi-même, on se juge comme on jugerait une autre personne ; on est si loin des motifs qui ont pesé sur la volonté, si loin des passions et des goûts de la jeunesse, qu'isolé en sa propre personnalité, on se voit, se connaît, se juge et se blâme. J'ai envie de repasser sur ces années perdues dans l'ombre, écoulées pour toujours ; ce sera une occupation dans ma solitude, une distraction dans mon ennui, distraction mélancolique sans doute, mais salutaire peut-être : il est toujours bon de se connaître, ne fût-ce que pour crier à Dieu, avec plus de force, ce mot de : pardon ! qui émeut sa miséricorde. « Je repasserai mes jours dans l'amertume de mon

cœur » ; dit le saint roi David : il était vieux sans doute alors, et il s'apercevait que ni la victoire, ni le sceptre, ni l'amour de Michol, ni celui d'Abigaïl n'avaient satisfait son âme, et que, humble pasteur, conduisant les troupeaux de son père, le bonheur lui eût été plus utile que sur le trône de Saül. . . . L'histoire de David est celle de tous les hommes, avec leurs faiblesses et leurs douleurs ; est-ce pour cela qu'après tant de siècles l'Eglise chante toujours ses psaumes comme l'éloquente traduction du gémississement universel ? . . .

II.

Mon enfance fut de ces sans être gaie ; la position médiocre de mes parents, la gêne où ils se trouvaient, faisaient peser sur notre intérieur un nuage gris qui nous oppressait sans cesse ; simples artisans, nous eussions été plus libres, et partant plus heureux. Mon père était employé du gouvernement, pauvre petit employé aux maigres appointements qui suffisaient à peine au nécessaire et sur lesquels il fallait prélever cependant un certain luxe exigé par la position. Ma mère avait l'air soucieux ; souvent elle avait le ton impatient, l'humeur aigrie. . . . Pauvre mère ! tout le fardeau du ménage reposait sur elle, et l'on s'étonnait de ce qu'elle n'eût pas toujours la figure sereine et la parole enjouée et riante ! Sa vie se passait à résoudre ces problèmes : vivre honnêtement sans contracter de dettes, avoir l'apparence de l'aisance avec le salaire d'un ouvrier, faire durer des vêtements dix ans au delà du temps ordinaire et leur donner encore une certaine tournure à la mode, accomplir des prodiges de travail, d'économie, d'arrangements en les cachant comme une honte ou une faute ; voilà à quoi ma pauvre mère employait ses jours, elle réussissait souvent ; elle usait volontiers : Nous avons un peu de ce qui paraît ! Mais quelquefois un léger choc dérangeait ses calculs ; tantôt, c'était une hausse sur les denrées, qui accablait ce pauvre petit budget ; ou un accroc visible, fait à un habit noir promis encore à un long avenir, ou une dépense inopinée qui dérangeait cet équilibre établi à grand-peine. Je me souviens de l'arrivée d'un nouveau chef, dont mon père attendait cet avancement qui fuyait devant lui comme le mirage au désert ; il offrit un grand déjeuner à ce chef, et, à la nouvelle année, il porta à son fils, enfant de cinq ans, un pantin et des bonbons qui représentaient quinze jours de notre vie. Et l'avancement ne vint pas. Pourtant mon père espérait toujours ; l'optimisme lui était doux et commode, et quand ma mère lui disait en soupirant : — Comment ferons-nous ? la vie est si chère !

—Ah ! bah ! nous ferons comme nous avons fait jusqu'ici.

—Et ces pauvres enfants ! mon Aurélie ! comment la marier sans dot ?

—Vous vous êtes bien mariée, vous, ma femme ! répondait mon père en riant.

—Et notre fils ! notre Paulin si délicat ?

—Je le ferai entrer comme surnuméraire dans mon administration.»

Ma mère à son tour riait, mais avec amertume. Elle se plaignait parfois de ne jamais obtenir de réponse sérieuse à de sérieuses objections ; que pouvait mon père ? il était enfermé dans un cercle infranchissable : trop âgé pour tenter une autre carrière, trop pauvre pour entreprendre quelque aventure de commerce, trop peu protégé pour avancer dans son administration, il ne pouvait rien, que vivre, végéter à la même place, dans la même routine, et, quand ma mère l'interrogeait sur notre avenir, il ne pouvait lui faire aucune réponse solide et satisfaisante. Le seul avenir possible pour mon frère et pour moi, c'était le travail manuel ; nous étions trop pauvres pour embrasser avec succès les professions libérales, mais, si on avait fait d'Aurélie une couturière et de Paulin un mécanicien, qu'auraient dit, grand Dieu ! les supérieurs, les collègues, les subordonnés de mon père, toute la tribu des inspecteurs, des vérificateurs, des receveurs et des contrôleurs, qu'auraient dit les amies de ma mère, la femme de l'avoué, celle du chirurgien, celle du professeur de cinquième ! Souffrir n'est rien, mais déchoir ! Ma mère souffrait, calculait, travaillait, s'épuisait, soupirait, sans oser prendre une résolution énergique que mon père n'eût pas soutenue, car l'opinion du monde (le cercle le plus étroit est un monde !) avait plus d'influence encore sur lui que sur elle.

Sa santé, qui n'avait jamais été robuste, s'usa dans ces luttes continuelles contre la gêne, dans ces peines secrètes pour lesquelles elle ne trouvait pas de consolation ; elle ne paraissait pas très-malade, et elle s'éteignit sans qu'on s'en aperçût. Obscure elle avait vécu, obscure elle mourut, et quelques pleurs versés près du foyer domestique furent sa seule oraison funèbre, puis tout reprit son cours ; Paulin, qui avait beaucoup crié en voyant notre pauvre mère pâle et froide, retourna à son école, à ses jeux, et oublia ; mon père fut surtout étonné, désappointé, si je puis le dire ; il cherchait ses habitudes, il attendait les soins qu'elle lui rendait sans cesse, et il s'impatientait de ne plus les trouver. Moi... trente-cinq ans se sont écoulés, et je m'accuse encore de n'avoir pas assez pleuré ma mère, faute d'avoir compris ses vertus modestes, son silencieux amour, son humble abnégation et ses peines muettes. Ma pauvre mère, à mesure que j'approche moi-

même de cette vallée où tu es descendue si tranquillement, je t'aime mieux, je te connais mieux, je te regrette davantage....

III.

Ma vie ne fut pas très-douce après la mort de ma mère ; elle n'était plus là pour m'épargner les peines et les sollicitudes ! Je devais la remplacer dans les soins du ménage, je m'en acquittais mal, et mes négligences, mes erreurs, mes bévues devenaient pour mon père l'occasion de reproches amers et répétés. Il souffrait de mon incapacité et j'avoue aujourd'hui, à distance, que lorsque, faute de soins, je lui servais un mauvais diner, je lui laissais mettre une chemise sans boutons ou une redingote déchirée, je méritais les réflexions sévères qui, en ce temps-là, m'indignaient, me suffoquaient et me faisaient pleurer pendant la nuit sur mon petit oreiller. J'accusais le sort, le ciel, j'accusais surtout la pauvreté marâtre, et j'enviais les jeunes filles heureuses qui, à seize ans, n'étaient pas les servantes de la famille ! Que de larmes aussi, quand le dimanche, après vêpres, je rentrais dans notre maison solitaire ! mon père rejoignait quelques amis, il jouait aux dames, il causait administration et avancement ; Paulin courait avec ses camarades ; je demeurais seule en compagnie de quelques volumes lus et relus, l'été dans la petite cour entourée de plates-bandes à moitié séchées par le soleil, l'hiver près de lâtre où fumaient deux tisons. Parfois une amie de ma mère venait me voir et m'engageait à sortir ou à passer l'après-dîner avec elle ; je refusais, d'abord sous prétexte de mon grand deuil, et plus tard à cause de la mesquinerie de ma toilette. La visite partie, je pleurais d'ordinaire, je regrettais la maigre partie de plaisir que je venais de refuser, elle revêtait alors à mes yeux des couleurs idéales : je voyais à travers un prisme la promenade du Mail où les jeunes filles de mon âge erraient en robes roses et blanches ; rien ne me semblait plus charmant que ces soirées où l'on chantait, où l'on jouait des charades, et dont j'étais bannie par ma misère. J'entendais rouler des voitures qui emportaient aux réunions joyeuses des enfants et des femmes, j'entendais dans la rue les éclats de rire et les voix bruyantes des enfants heureux du dimanche, et mon cœur se gonflait. Exclue du banquet des heureux, je me lamentais sans que personne eût compassion de ma tristesse... et quelquefois une frayeur soudaine s'emparait de moi le soir tombait, le moindre bruit dans cette maison isolée me semblait effrayant ; mon cœur battait, je croyais voir apparaître un voleur ou un spectre.... c'était une souris qui trottait derrière la tapisserie,

ou le vent qui soufflait, ou un insecte invisible qui enfouait son taret dans la boiserie vermoulue et la réduisait en poussière, et moi, pauvre enfant de seize ans, seule et triste, je me mourais de frayer. Huit heures sonnaient ! et le souper ! . rien n'était prêt ; le feu, près duquel j'avais rêvé, était presque éteint . . mon père et mon frère rentraient . . on me grondait . . et je finissais la journée du dimanche en pleurant et en me plaignant de mon sort . . .

IV.

Cinq ans se passèrent ainsi : je commençais à m'exercer au ménage, mon père était moins mécontent ; Paulin, de surnuméraire, était devenu commis appointé ; nous allions être heureux peut-être ou un peu moins malheureux quand mon pauvre père suivit le chemin qu'avait pris ma mère. Une maladie contagieuse régnait dans la ville ; il en fut atteint et mourut après quelques jours de souffrance. Au dernier moment, il eut pour moi une parole qui me rappela ma mère : « Mon enfant, dit-il, que vas-tu devenir ? »

Qu'allais-je devenir, seule, sans aucune ressource, n'ayant que des parents presque aussi pauvres que je l'étais moi-même ? Où aller ? que faire ? à quoi est bonne une pauvre fille sans état, sans talents, dans un temps et un pays où les carrières propres aux femmes sont toutes encombrées, où vingt postulantes se présentent pour une place d'institutrice et cent peut-être pour un emploi de demoiselle de magasin ? Comment vivre ? Je me trouvais bonne à rien, car j'avais conscience que mon instruction était très-incomplète, que je ne savais rien à fond, pas même les ouvrages à l'aiguille, que mon écriture laissait beaucoup à désirer, que je ne calculais ni vite ni bien, bref, que je n'étais pas capable de gagner ma vie si on ne venait un peu à mon aide.

Une amie de ma mère eut pitié de moi ; elle me fit entrer, *au pair*, dans un pensionnat où je devais faire la classe aux plus jeunes enfants ; elle m'engagea à compléter mes études afin de conquérir un diplôme et de me créer par là une position. Cela me paraissait difficile, mais, nécessité n'ayant pas de loi, j'acceptai et j'entrai à l'institution Wymeux, qui portait pompeusement sur son enseigne : *Boarding school for young ladies*.

V.

L'institution Wymeux était située dans une des petites villes qui forment la ceinture de Paris : Corbeil, Anteuil, Saint-Denis, Courbevoie, n'importe, cette petite ville était charmante,

enfouie dans la verdure comme un nid d'oiseau dans les blés ; de ses maisons blanches, on distinguait les riants paysages de l'Île-de-France ; rien n'était plus vivant et plus paisible à la fois, et pourtant le souvenir de ces rues, de ces groupes d'arbres, de cette petite rivière aux flots brillants, réveille en moi, même à l'heure qu'il est, un sentiment d'aversion. Je la revois encore dans mes rêves l'institution Wymeux ! Placée au plus bas de l'échelle, lieu d'exploitation où l'enfance recevait au rabais l'instruction et la nourriture, peuplée par les filles de la petite bourgeoisie parisienne qui passaient du toit de leur nourrice picarde ou bourguignonne sous le toit du pensionnat, sans avoir connu le toit paternel, l'institution Wymeux et celle qui la dirigeait ont laissé dans mon âme un souvenir ineffaçable de dégoût et presque d'horreur. L'éducation est un sacerdoce, la conduite des âmes est la plus grande des œuvres ; dans cette maison, l'éducation était un vil commerce ; l'âme, l'esprit, la santé des enfants étaient l'objet du trafic dont cette femme s'enrichissait. Contre l'argent des parents, elle ne donnait rien, car chez elle l'instruction était creuse, la nourriture insuffisante, l'éducation pernicieuse.

J'entrais chez elle *au pair*, c'est à-dire que je donnais seize heures de mon temps aux enfants, pour avoir le droit de coucher dans leur dortoir et de manger à leur table. Rien n'est plus aride que les heures de classe : j'enseignais la lecture, les premières notions du catéchisme et de l'histoire sainte, ainsi que le tricot et les ourlets, à vingt petites filles, la plupart mal élevées et presque toutes indisciplinées. Je n'avais aucune autorité ; quand j'infligeais une punition, madame Wymeux la levait, en souriant doucereusement à l'enfant punie ; quand je donnais un ordre, les élèves en riaient, et j'essuyais, au milieu de ce troupeau d'enfants moqueuses et dures, des humiliations cruelles et un supplice inexprimable. Ce n'étaient que des enfants, mais ces enfants étaient mon public, mon univers, et, quand elles refusaient de m'obéir, quand elles se plaignaient de moi à la directrice, elles m'attiraient de sèches gronderies, et pétrissaient dans le fiel le pain que je mangeais. Aucun loisir ; mes récréations étaient employées à surveiller les leurs ; mon repos même de la nuit ne m'appartenait pas tout entier : tantôt, il fallait me lever pour une enfant malade ; tantôt, aux approches des vacances de Noël ou de Pâques, il fallait que je prisse sur mon sommeil pour achever les ouvrages de broderie ou de tapisserie commencés par les élèves et qui devaient donner aux crédules parents une preuve de leur talent et de leur activité. Mais tant s'altérait dans cette triste maison, et le régime semblait destiné à la détruire entièrement.

Nourriture saine et abondante! disait le prospectus. Jamais il n'en fut de plus menteur. Je dinai avec les autres sous-maitresses, mes malheureuses compagnes; notre table était placée au milieu du réfectoire des élèves; une carafe d'abondance servait pour six personnes, et jamais on ne voyait paraître, à notre couvert, autre mets que le bouilli (quel onilli!), remplacé, le vendredi, par la morue ou les harengs-saurs. Madame Wymenx dinait chez elle, et, certes, son menu différait du nôtre et le dégoût ne s'asseyait pas à ses côtés. Je fus malade à plusieurs reprises, et, abandonnée dans un gâletas, sans soins, presque sans aliments, ayant froid en hiver, l'été subissant l'ardente chaleur dans une mansarde sans rideaux, j'eus le loisir de regretter la pauvre demeure de mes parents et les attentions de ma mère! Et j'appris ainsi qu'il est des degrés dans le malheur, et que le plus grand de tous est de se trouver pauvre, orpheline et à la merci d'un étranger dur et rapace, qui exploite votre misère et vit de votre malheur.

Je souffrais de mes propres souffrances et de celles de mes compagnes, tout aussi misérables que moi, aussi délaissées, aussi humiliées que je l'étais. L'une d'elles, Betzy, était une pauvre jeune Anglaise, nouvellement convertie et abandonnée par sa famille; elle donnait des leçons d'anglais et on ne la payait pas, parce que, en retour, elle apprenait le français. Cette enfant, triste, malade, supportait avec une ferveur de néophyte et une patience de martyr les ennuis dont elle était abreuvée. Son corps repose dans le cimetière de la petite ville; mais je pense que son âme nage au ciel dans un océan de joie: elle fut si éprouvée ici-bas! L'autre maitresse se nommait Sidonie; elle avait été élevée dans cette triste maison, et, quand la mort de ses parents la laissa sans ressources, madame Wymenx la garda *par charité*. O sainte et douce charité! que ton nom est profané par certaines lèvres! O perle du ciel! comme on te fait dissoudre dans le vinaigre! Du reste, Sidonie était en pleine révolte: son caractère impétueux, gai, épris du plaisir et de l'indépendance, ne pliait qu'avec peine, même sous le joug rude et pesant de la nécessité; elle entretenait mes mécontentements, elle fomentait ma colère, elle soufflait sur mes indignations, et, quand la bonne petite Betzy, levant au ciel ses yeux mélancoliques, disait: «Patience! il faut souffrir pour le bon Dieu,» Sidonie s'agitait, serrait les poings, et s'écriait: «Je m'en irai d'ici! J'aimerais mieux mendier que de rester dans cette affreuse maison!»

Elle est sortie: qu'est-elle devenue? On dit qu'elle s'est perdue... Pauvre enfant! Un peu de bonté l'eût sauvée! On ne sait pas ce que, à l'heure de la tentation, un regard d'un,

une bonne parole, une main tendue. Les Musulmans assurent, dans leurs légendes, que le paradis s'ouvrit devant un homme qui n'avait fait qu'une bonne œuvre en sa vie: il avait montré du doigt, à un mendiant, la porte où un riche distribuait du pain. Oui, un mot, un geste peuvent être bienfaisants: un être abandonné, et leur intention peut valoir le ciel. Ne se donne-t-il pas pour un verre d'eau?

J'avais une troisième compagne, qu'on appelait Clémentine; elle était première sous-maitresse, et jouissait d'un peu plus de considération et de repos que nous, misérable fretin. Clémentine était une personne ferme, raisonnable, qui allait droit à son but, qui profitait de tous les instants pour avancer ses examens et voir clair enfin dans sa carrière. Je l'admira! Elle se possédait en tout: son humeur demeurait égale parmi les bourrasques et les contradictions; son esprit suivait, sans se laisser égarer, son plan et ses idées; je la voyais, à peine échappée de l'atmosphère énervante des classes, saisir ses livres et ses cahiers et se remettre à l'étude, comme si rien n'eût troublé ses sens ni sa pensée; elle souffrait peut-être aussi, mais sa volonté d'airain surmontait l'ébranlement du cerveau, l'agacement des nerfs et les tristesses du cœur. Elle voulait arriver! Elle me dit un jour son secret: «J'ai une mère, et elle travaille pour vivre; quand je serai en possession de mon diplôme, j'aurai une meilleure place, et maman ne travaillera plus. Voilà tout.»

Elle réussit, et je l'ai vue, dix ans après, première institutrice communale dans une grande ville paisible, honorée et possédant dans sa maison sa vieille mère qui n'avait jamais vu d'aussi beaux jours.

Cette bonne Clémentine m'excitait à travailler et à avancer mes examens, mais je n'avais pas son courage indomptable: les rebuts, les araignées me brisaient; je lisais, dans un livre d'étude, non l'histoire des Grecs ou des Romains, mais celle de mes propres peines; mes sensations étaient trop violentes pour laisser place à l'application, et, d'ailleurs, les seize heures que j'étais obligée de livrer à la maison Wymenx se trouvaient si consciencieusement employées, que je n'en pouvais dérober que quelques moments épars, qui ne suffisaient plus à ma tâche. J'appartenais à la maison, et, quand l'esclave s'avisait de s'échapper, une rude main secourait la chaîne et la rappelait au réfectoire, au dortoir, à la classe, à la besogne fatigante, au labeur écumant, à la meule qu'il fallait tourner sans relâche.

Il arriva ce qui devait arriver; j'échouai dans le premier examen: j'étais si peu préparée et si agitée que je demeurai embarrassée devant la question la plus simple:

—Dites-nous quelque chose des Juges d'Is-

raël ? N'y eut-il que des hommes parmi eux ?

Je tardai à répondre, je balbutiai, je fis un violent effort de mémoire, et je dis enfin :

« La prophétesse Déborah, assise sous son palmier.... »

Je ne pus aller plus loin, et j'en demeurai là.

Je n'eus pas de diplôme, et le soir, madame Wymeux me signifiait mon congé, en me disant que j'avais trop oublié que mon temps n'était pas à moi, en le consacrant à des études inutiles.

J'étais sans place, sans asile et sans pain.

Mon frère Paulin me reçut pendant quelques jours chez lui, dans son étroit appartement ; il ne pouvait rien faire de plus, et je comprenais, sans qu'il me le fit sentir, que je ne pouvais pas demeurer longtemps à sa charge. Il fallait vivre ! mot cruel qui me remplissait de terreur et de désespoir ; comment vivre ? Où me présenter ? Sans brevets, sans répondants, et dévoilant par la pauvreté de mes vêtements l'excès de ma misère ! J'étais presque décidée à me faire servante, bonne d'enfants, quand mon frère, en rentrant, me remit une annonce qu'il avait copiée dans un journal parisien :

« On demande, pour une dame âgée, une demoiselle de compagnie bien élevée et de bonne famille. On exigera de *bonnes références*. S'adresser à X.... »

Je courus chez l'amie de ma mère, madame Leclerc, et je lui montrai cette annonce comme une ancre de salut. Elle comprit combien j'avais besoin d'appui, et quoique, par elle-même, elle eût peu de crédit et de pouvoir, elle fit tant, par ses démarches et ses sollicitations, qu'elle obtint ce que je désirais. J'entraî donc chez madame des Obeaux, en qualité de dame de compagnie.

VI.

Au moment de quitter mon frère, il me donna, lui d'ordinaire si peu expansif et si concentré, une marque d'amitié que je n'ai jamais oubliée. Il me tenait les mains, je venais de lui dire adieu, les larmes lui vinrent aux yeux, il m'embrassa et me dit :

— Si je te laisse parti ; ma pauvre Aurélie, c'est que je ne puis faire autrement. Nous ne pourrions pas vivre. La pauvreté a renversé notre foyer, et Dieu sait si jamais, toi et moi, nous en construisons un autre. Promettons-nous du moins de nous aimer toujours et de ne nous oublier jamais.

Je n'ens pas de peine à le lui promettre : je sentais en ce moment combien il m'était cher, lui, le seul débris de ma famille, le souvenir vivant des jours d'autrefois, le seul être auquel

je tinsse sur la terre. Je ne le quittai qu'avec des larmes, et, quand je fus placée dans la diligence qui allait m'emporter à Paris, il posa sur mes genoux un léger paquet, en me serrant la main et disant :

— C'est un petit souvenir. Adieu, Aurélie, adieu !

Le paquet renfermait un châle, modeste et joli. Mon frère avait remarqué mon dénûment : je fus touché de cette bonté, qui lui avait coûté sans doute bien des sacrifices, et j'ai gardé jusqu'à ce jour, comme une relique d'amitié fraternelle, ce vêtement qui me permit d'entrer à l'hôtel des Obeaux, sans être trop embarrassée de mon pauvre équipage.

(A continuer.)

Le Monde.

Qu'est-ce que le monde, pour ceux même qui l'aiment, qui paraissent enivrés de ses plaisirs, et qui ne peuvent se passer de lui ?

Le monde ? c'est une servitude éternelle, où nul ne vit pour soi, et où, pour vivre heureux, il faut pouvoir baisser ses fers, et aimer son esclavage.

Le monde ? c'est une révolution journalière d'événement qui réveillent tour à tour, dans le cœur de ses partisans, les passions les plus violentes et les plus tristes, des haines cruelles, des perplexités odieuses, des craintes amères, des jalousies dévorantes, des chagrins accablants.

Le monde ? c'est une terre de malédiction, où les plaisirs même portent avec eux leurs épines et leur amertume.

Le monde enfin est un lieu où l'espérance même, qu'on regarde comme une passion si douce, rend tous les hommes malheureux ; où ceux qui n'espèrent rien, se croient encore plus misérables ; où tout ce qui plaît ne plaît jamais longtemps, et où l'ennui est presque la destinée la plus douce et la plus supportable qu'on puisse y attendre.

Voilà le monde ; et ce n'est pas ce monde obscur qui ne connaît ni les grands plaisirs, ni les charmes de la prospérité, de la faveur et de l'opulence ; c'est le monde dans son beau ; c'est vous-mêmes qui m'écoutez. Voilà le monde, et ce n'est pas ici une de ces peintures imaginées, et dont on ne trouve nulle part la ressemblance. Je ne peins le monde que d'après votre cœur, c'est-à-dire tel que vous le connaissez, et le sentez tous les jours vous-mêmes.

MASILLON.

Tribune Sacrée.

LE DOGME DE L'ENFER,

*Illustré par les faits tirés de l'histoire sacrée
et profane.*

Par le

R. P. SCHOUPE, S. J.

(Suite.)

CHAPITRE VI.

Verite de l'enfer.

Voici comment le Fils de Dieu nous parle de l'enfer.

« Malheur au monde à cause des scandales ; car il est nécessaire qu'il vienne des scandales : cependant malheur par qui le scandale arrive.

« Si donc votre main ou votre pied vous scandalisent, coupez les et les jetez loin de vous : il vaut mieux, pour vous, entrer dans la vie boiteux ou estropié, que d'être jeté avec deux mains ou deux pieds dans le feu éternel.

« Et si votre œil vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous : il vaut mieux entrer dans la vie avec un œil, que d'être jeté avec deux yeux, dans la géhenne du feu. » (Matth. xviii, 7. cf. v, 29.)

* *

« Ne craignez point ceux qui font mourir le corps et ne peuvent tuer l'âme ; mais plutôt craignez celui qui peut précipiter l'âme et le corps dans l'enfer. » (Matth. x, 28.)

* *

« Le riche mourut, aussi, et il fut enseveli dans l'enfer.

« Or, levant les yeux, lorsqu'il était dans les supplices, il vit de loin Abraham et Lazare dans son sein.

« Et élevant la voix, il dit : Abraham, mon père, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare,

« afin qu'il trempe l'extrémité de son doigt dans l'eau, et qu'il rafraîchisse ma langue, parce que je suis tourmenté dans ces flammes. » (Luc. xvi, 22.)

* *

« Alors le juge dira à ceux qui sont à sa gauche : Allez loin de moi, maudits, dans le feu éternel, qui a été préparé pour le démon et pour ses anges. » (Matth. xxv, 41.)

* *

« Plusieurs viendront d'Orient et d'Occident et prendront place dans le royaume des cieux ;

« Mais les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures : là seront les pleurs et les grincements de dents. » (Matth. viii, 11.)

* *

« Le roi entra dans la salle du festin, et il vit un homme qui n'était point revêtu de la robe nuptiale.

« Et il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale ? Et cet homme resta muet.

« Alors le roi dit à ses serviteurs : Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieures : là seront les pleurs et les grincements de dents. » (Matth. xxii, 11.)

* *

« Jetez donc le serviteur inutile dans les ténèbres extérieures : là, il y aura des pleurs et des grincements de dents. » (Matth. xxv, 30.)

* *

« Moi je vous dis : Quiconque s'irrite contre son frère, sera condamné par le jugement. Et celui qui dira à son frère : insensé, sera condamné au feu de l'enfer. » (Matth. v, 22.)

* *

« Le Fils de l'homme enverra ses anges, et ils arracheront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité ; et ils les jetteront dans la fournaise du feu : là seront les pleurs et les grincements de dents. » (Matth. xii, 41.)

* *

« Si votre main vous scandalise, coupez-la : il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie éternelle, n'ayant qu'une main, que d'en avoir deux, et d'aller en enfer, dans le feu qui ne s'éteint pas :

« Là, le ver qui les ronge ne meurt point, et le feu ne s'éteint jamais.

« Et si votre pied vous scandalise, coupez-le : car il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie éternelle n'ayant qu'un pied, que d'en avoir deux et d'être précipité dans l'enfer, dans ce feu qui ne s'éteint pas.

« Là, le ver qui les ronge ne meurt point, et le feu ne s'éteint jamais.

« Et si votre œil vous scandalise, arrachez-le : il vaut mieux pour vous que vous entriez dans le royaume de Dieu n'ayant qu'un œil, que d'en avoir deux et être précipité dans le feu de l'enfer :

« Où le ver qui les ronge ne meurt point, et où le feu ne s'éteint jamais. » (Marc ix, 42.)

* * *

« Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits, sera coupé et jeté au feu. » (Matth. vii, 19.)

* * *

« Je suis la vigne et vous les branches. Celui qui demeure en moi et moi en lui, porte beaucoup de fruits.

« Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme le rameau inutile : il séchera, et on le ramassera, et on le jettera au feu, et il brûlera. » (Joan. xv, 5.)

* * *

« Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants.

« Car des jours viendront, où l'on dira sur les montagnes : Tombez sur nous ; et aux collines : couvrez-nous.

« Car si le bois vert est traité de la sorte, comment le bois sec sera-t-il traité ? — c'est-à-dire, que sera-ce des pécheurs, destinés, comme le bois sec, à être brûlés ? » (Luc. xxiii, 31.)

* * *

« Déjà, la hache est placée à la racine de l'arbre : et tout arbre qui ne produit pas de bon fruit, sera coupé et jeté au feu.

« Celui qui doit venir après moi, est plus puissant que moi, et il vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu.

« Il tient le van dans sa main, et il nettoiera son aire ; il amassera son froment dans le grenier, et il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra pas. » Paroles de St. Jean-Baptiste. (Matth. iii, 10.)

* * *

« La bête, et le faux prophète qui avait séduit ceux qui avaient reçu le caractère de la bête, et qui avaient adoré son image, furent jetés vivants dans l'étang rempli de feu et de soufre.

« Où ils seront tourmentés jour et nuit, dans les siècles des siècles.

« Et quiconque ne se trouva pas écrit dans le livre de vie, fut jeté dans l'étang de feu. » (Apocal. xix, 20.)

* * *

Douter de l'enfer, c'est douter de la parole infallible de Dieu ; c'est écouter le langage des libertins plutôt que la doctrine infallible de l'Eglise. L'Eglise enseigne qu'il y a un enfer ; un libertin vous dit qu'il n'y en a pas : et vous préféreriez croire à un libertin ? Un honorable Romain, Emilius Scaurus, était accusé par un certain Varus, homme sans foi et sans honneur. Obligé de prouver son innocence, Scaurus adressa au peuple ce peu de paroles : *Romains, vous connaissez Varus et vous me connaissez : or, Varus dit que je suis coupable du crime dont il m'accuse, et moi je proteste que je suis innocent ; Varus dit oui, et moi je dis non : qui croirez-vous ?* Le peuple battit des mains et l'accusateur fut confondu.

La raison naturelle confirme le dogme de l'enfer. Un impie se vantait de ne pas croire à l'enfer. Parmi ceux qui l'entendaient, se trouvait un homme de sens, modeste, mais qui crut devoir fermer la bouche au parleur insensé. Il lui posa une simple question : *Monsieur, lui dit-il, les rois de la terre ont des prisons pour punir leurs sujets rebelles ; comment Dieu, le Roi de l'univers, n'a-t-il pas de prison pour ceux qui outragent sa majesté ?* — L'impie n'eut rien à répondre. On lui opposait la lumière de sa propre raison qui proclame que, si les rois ont des prisons, Dieu doit avoir un enfer.

L'impie qui nie l'enfer, ressemble au voleur qui nierait la prison. On menaçait un voleur du tribunal, de la prison. L'insensé répondit : *Il n'y a pas de tribunal, il n'y a pas de prison.* Il parlait encore, lorsqu'un officier de la justice mit la main sur lui et le traîna devant le juge. — C'est l'image de l'impie assez insensé pour nier l'enfer : un jour viendra où, surpris par la divine justice, il se verra précipité dans

l'abîme qu'il s'est obstiné à nier, et sera forcé d'en reconnaître la terrible réalité.

L'impie qui nie l'enfer, ressemble au héron d'Afrique. Cet oiseau stupide, quand il est poursuivi par les chasseurs, s'enfonce, dit-on, la tête dans le sable, et, se tenant immobile, il se croit à l'abri de tout danger parce qu'il ne voit plus l'ennemi. Mais bientôt la flèche qui le perce le vient détromper. — Ainsi absorbé, enfoncé dans les choses terrestres, le pécheur se persuade qu'il n'y a rien à craindre de l'enfer, jusqu'au jour où la mort le frappe et lui fait voir par une triste expérience combien il s'est trompé.

La vérité de l'enfer est si clairement révélée, que l'hérésie ne la nia jamais. Les protestants, qui ont démolé presque tous les dogmes, n'ont pas osé toucher à celui-ci. C'est ce qui dicta à une dame catholique cette spirituelle réponse. Sollicitée par deux ministres protestants d'entrer dans le camp de la réforme : *Messieurs, répondit-elle, vous avez fait en vérité une belle réforme : vous avez supprimé le jeûne, la confession, le purgatoire. Malheureusement vous avez gardé l'enfer : ôtez l'enfer, alors je serai des vôtres.* — Oui, Messieurs, les libres-penseurs, ôtez l'enfer, et alors demandez-nous à être des vôtres. Mais sachez qu'un *je n'y crois pas* ne suffit pas pour l'ôter.

S'appuyer sur un *peut-être*, au risque de tomber en enfer, n'est-ce pas la plus inconcevable des folies ? Deux impies entrèrent un jour dans la cellule d'une anachorète. A la vue de ses instruments de pénitence, ils lui demandèrent pourquoi il menait une vie si austère ? — *C'est pour mériter le paradis,* répondit-il. — *Bon père,* dirent-ils en souriant, *tu seras bien attrapé, si après la mort il n'y a rien !* — *Messieurs,* répartit le saint homme en les regardant avec compassion, *vous le serez bien autrement, s'il y a quelque chose !*

Un jeune homme appartenant à une famille catholique de Hollande, eut le malheur, par suite de ses lectures imprudentes, de perdre le trésor de la foi et de tomber dans une indifférence complète. Ce fut pour ses parents, pour sa pieuse mère surtout, un sujet des plus amères douleurs. Vainement cette autre Monique lui donnait-elle les plus solides leçons, vainement l'exhortait-elle avec larmes à revenir à Dieu : le malheureux fils était enerd et insensé. A la fin, cependant, il voulut bien consentir, pour contenter sa mère, à passer quelques jours dans une maison religieuse, pour y suivre les exercices d'une retraite, ou plutôt, selon lui, pour s'y reposer quelques jours et fumer du tabac, jouissance dont il était amateur. — Il écoutait donc avec un esprit distrait les instructions données aux retraits ; et aussitôt après, recommençait

à fumer, sans plus songer à ce qu'il avait entendu. Vint l'instruction sur l'enfer, qu'il sembla écouter comme les autres ; mais rentré en sa cellule, tandis qu'il fumait selon sa coutume, une réflexion se produisit en son esprit, malgré lui. *Si pourtant,* se dit-il à lui-même, *s'il était vrai qu'il y eût un enfer !.. S'il y en a un évidemment il sera pour moi ?.. Et au fond, comment sais-je, moi, qu'il n'y a pas d'enfer ? Je dois avouer que je n'ai aucune certitude à cet égard : je n'ai pour tout appui de mes idées qu'un peut-être. Or sur un peut-être m'exposer à brûler pendant une éternité, franchement en fait d'extravagance ce serait passer les bornes. S'il y en a qui sont de cette force, je ne suis pas assez dépourvu de sens pour les imiter.* — Là-dessus, il se met en prière, la grâce pénètre en son âme, ses doutes se dissipent, il se lève converti.

Un pieux auteur rapporte l'histoire du châtimement tragique, qui frappa un impie dévot de l'enfer, c'était un homme de condition que l'auteur ne nomme pas, par égard pour sa famille ; il le désigne par le pseudonyme de Léonce. Ce malheureux se faisait gloire de braver le ciel et l'enfer, qu'il traitait de superstitions chimériques. Un jour, on devait se célébrer une fête dans son château, il marchait accompagné d'un ami et voulut traverser le cimetière. Ayant, par hasard, heurté un crâne grisant sur le sol, il le repoussa avec des paroles d'outrage et de blasphème : *Loin de moi, dit-il, ossements infects, vains débris de ce qui n'est plus !* Son compagnon qui ne partageait pas ses sentiments, osa lui dire *qu'il avait tort de tenir ce langage. Il faut,* ajouta-t-il, *respecter les restes des morts, à cause de leurs âmes qui vivent toujours, et qui reprendront leurs corps au jour de la résurrection.* Léonce répondit par ce défi adressé au crâne : *Si l'esprit qui l'anima existe encore, qu'il vienne me raconter des nouvelles de l'autre monde : Je l'invite pour ce soir même à un banquet.* Le soir venu il était à table avec de nombreux amis, et racontait son aventure du cimetière, en répétant ses impiétés, lorsque tout à coup un grand bruit se fit, et presque en même temps un spectre horrible apparut dans la salle et jette l'effroi parmi les convives. Léonce surtout, perdant toute son audace, est pâle, tremblant, hors de lui. Il veut fuir, mais le spectre ne lui en laisse pas le temps, il le saisit avec la promptitude de la foudre et lui fracassa la tête contre les lambris. — Je ne sais jusqu'à quel point ce récit est authentique ; mais ce qui est certain, c'est qu'un jour viendra où l'orgueil des impies sera abattu et leur tête brisée par le Juge des vivants et des morts : *Il jugera les nations, il multipliera les ruines, il écrasera les têtes d'un grand nombre.* (Ps. 109.)

Voici un autre fait, presque contemporain, et rapporté par un auteur digne de foi. Deux jeunes gens, dont les noms par égard pour leur famille doivent rester secrets, et que j'appellerai Eugène et Alexandre, condisciples d'abord et amis du collège, se revirent plus tard après une longue séparation. Eugène étant resté dans sa famille, s'occupait d'œuvres de charité, selon l'esprit de la société de St-Vincent de Paul dont il était membre. Alexandre était entré dans l'armée, on il avait obtenu le grade de colonel; mais malheureusement il y avait perdu tout sentiment de religion. Ayant demandé un congé de quelques jours, il était revenu dans sa famille et voulut voir son ami Eugène. L'entrevue eut lieu un dimanche. Après qu'ils eurent parlé assez longtemps ensemble: *Ami, dit Eugène, c'est l'heure où je dois vous quitter—Où voulez-vous aller? Sans doute, il n'y a rien de si pressant?—Je vais d'abord au salut; puis il me faut assister à une réunion de bienfaisance.—Pauvre Eugène, je le vois, vous croyez encore au paradis et à l'enfer! Chânière quo tout cela, superstition, fanatisme...—Cher Alexandre, ne parlez pas ainsi: vous avez appris comme moi que les dogmes de la foi reposent sur des faits irrécusables.—Chimères, vous dis-je, auxquelles je ne crois plus. S'il y a un enfer, je consens à y aller aujourd'hui. Venez avec moi au théâtre.—Cher ami, usez de votre liberté, mais ne bravez pas la justice de Dieu.—Eugène parlait à un sourd qui ne voulait pas écouter d'avis salutaire. Il le quitta le cœur navré. Le même jour, au soir, Eugène était déjà au lit lorsqu'on vint l'éveiller: *Vite, lui dit-on, levez-vous, allez chez Alexandre; on vient de le ramener du théâtre en proie à un mal effrayant.* Eugène y court, et le trouve agité de violentes convulsions. L'écume à la bouche, roulant des yeux effarés. Dès qu'il aperçoit Eugène: *Tu dis qu'il y a un enfer, s'écrie-t-il; tu dis vrai: il y a un enfer, et j'y vais; j'y suis déjà, j'en ressens les supplices et la rage.*—Vainement Eugène essaie de le calmer; le malheureux ne répond que par des hurlements et des blasphèmes. Dans les transports de sa rage, il s'arrachait la chair des bras avec les dents, et en rejetait les morceaux sanglants vers Eugène, vers sa mère et vers ses sœurs. C'est dans ces horribles accès qu'il expira.—Sa mère est morte de douleur, ses deux sœurs sont entrées en religion et Eugène a pareillement quitté le monde: maître d'une brillante fortune, il a renoncé à tout pour se consacrer à Dieu et éviter l'enfer.*

(A continuer.)

Etude Historique.

(Pour la Lyre d'Or.)

L'ANCIEN TESTAMENT

ET LES

LIVRES SACRÉS CHINOIS.

Nous trouvons dans la littérature chinoise, une petite encyclopédie de huit volumes intitulée: *Eul-ya*. (1)

On sait que Dieu forma Eve d'une des côtes ou d'un des côtés (2) d'Adam. Eh bien! d'après le *Eul-ya*, le corps du premier homme et celui de la première femme étaient réunis.

« Dans la région du nord, dit le dictionnaire, se trouve un peuple d'hommes doubles, à épaules réunies. Ces hommes (accolés deux à deux) se nourrissent mutuellement, se regardent mutuellement.

« *Commentaire.*—Ces hommes n'ont qu'un demi corps. Chacun a un œil, une narine, un bras, une jambe.

« On conçoit maintenant, dit M. de Paravey, qu'Eve ne soit pas nommée dans le premier chapitre de la Genèse, puisqu'elle faisait partie du corps d'Adam, dans le temps où le chapitre fait l'histoire.

Les animaux aussi, dit le dictionnaire, étaient créés doubles, ainsi:

1°. Les reptiles avaient deux têtes et un seul corps;

2°. Les poissons, deux corps unis ayant un œil chacun;

3°. Les oiseaux, deux corps unis, ayant une aile chacun;

4°. Les quadrupèdes, deux corps unis, mais n'ayant que quatre jambes.

Dans ce dictionnaire, on nomme Eve *Louy-teu*, et Adam, *Huang-ty*.

On peut être porté à croire que le *Eul-ya* est correct, puisque l'Écriture Sainte nous dit en parlant de nos premiers parents:

« Ils seront deux dans une même chair. »

(1) C'est le plus ancien ouvrage de ce genre, car il date très-certainement de six cents ans avant Jésus-Christ, et, d'après quelques auteurs, il aurait été rédigé mille ans avant notre ère.

(2) Les traducteurs de la Bible ne sont pas d'accord sur ce point: quelques-uns donnent *côtes*, d'autres *côtés*, et d'autres enfin traduisent par *claudication*. Les mots *côte*, *côté*, *côtéau*, dit Castel, dans son *Dictionnaire Hébreu*, ont dû être synonymes dans toutes les langues.

* *

Le grand philosophe, le législateur et le ministre des chinois Confucius (3) a toujours cru que l'homme était déchû et qu'un jour il naîtrait un Saint qui le rachèterait.

« Qu'elle est grande la voie du Saint, s'écriait-il, elle est comme l'océan ; elle produit et conserve toute chose ; sa sublimité touche au ciel..... »

« L'homme divin, l'homme céleste, l'homme unique, l'admirable, le premier né..... Il renouvellera le monde, changera les mœurs, expiera les péchés, mourra dans l'opprobre et la douleur, ouvrira le ciel..... » (4)

On voit par cette citation que la tradition de la Rédemption était passablement conservée en Chine.

* *

On trouve mentionné dans un livre chinois nommé *Ly-ky* ou *Livre des Rites* les noms de cinq personnages auxquels on fit correspondre une des saisons de l'année :

1° ABEL,
Tay-hao ou *Ho-ky* ;
Printemps.

2° SETH,
Chin-nong ou *Gen-ty* ;
Été.

3° ADAM,
Hoang-ty ou *Kong-tsun* ;
Milieu de l'année.

4° CAÏN,
Chao-hao ou *Guen-tun* ;
Automne.

5° ENOS,
Tchouen-hiu ou *Ling-Kouey* ;
Hiver. (5)

Cela prouve que l'on a connu, et que l'on connaît encore—puisque ce livre existe encore de nos jours et est à la portée de toutes les mains, des lettrés, j'entends—que l'on connaît, dis-je, l'histoire du monde à commencer à son origine.

M. de Paravey a publié un volume intitulé : « *Confirmation de la Bible et des Traditions égyptiennes et grecques, par les livres hiéroglyphiques trouvés et conservés en Chine,* » et, dans cet ouvrage, il cite des passages de la Bible et appuie ses citations bibliques par des extraits traduits des livres sacrés chinois.

(3) Confucius est son nom qu'on a latinisé du chinois *Kong-Fou-Tsou*, il naquit en 551 avant notre ère et mourut en 479. Il a écrit plusieurs ouvrages.

(4) « *Gabriel Durand, Missionnaire,* » par l'abbé Breuvère, Tome I pages 419-421.

(5) On doit analyser au docte père Gaubil.

* *

Voici un intéressant passage du *Chou-King* (6) qui a rapport au déluge et qui note les désordres des peuples antédiluviens.

« Selon les anciens documents, *Pehy-Yeou*, (c'est-à-dire Satan,) ayant commencé à exciter des troubles, tout fut rempli de brigands ; et partout on ne vit, au lieu d'un peuple jusque là innocent, que des scélérats, des fourbes, des voleurs et des tyrans qui parurent de tous côtés.... » (7)

« On n'entendait que juréments et imprécations ; le bruit de tant de cruautés même contre les innocents, vint jusqu'en haut. Le souverain Seigneur, (*Chang-ty*) jeta les yeux sur son peuple et n'y vit plus de traces de vertu.... » (8)

« Les rapports de la Bible et des livres conservés en Chine, dit M. Bonnetty, quant au déluge, ne nous paraissent donc pas devoir être contestés. »

* *

Comme conclusion, je vais citer ce que Confucius dit sur la naissance de Jésus :

« Elle enfanta (allusion à la Ste. Vierge), lorsque le temps fut venu, son premier-né comme un tendre agneau, sans besoin, sans effort, sans douleur et sans taches.... merveille céleste !... La tendre mère l'enfanta près du chemin ; des bœufs et des agneaux le réchauffèrent de leur haleine ; les habitants du bocage accoururent malgré la rigueur du froid ; les oiseaux volèrent auprès de l'enfant pour le couvrir de leurs ailes..... » (9)

Comment peut-on expliquer ces données si exactes de Confucius ? Je ne pourrais le dire.

Quoiqu'il en soit, on voit que les chinois ne sont pas aussi ignorants qu'on paraît généralement le croire de l'histoire des quarante siècles qui ont précédé la venue du Messie, du Saint, comme dit Confucius.

Leur bagage historique est aussi riche que celui de n'importe quel autre peuple, et, très probablement, on aura recours à la littérature chinoise pour élucider quelques points ignorés de l'histoire ancienne, et cela, avant peu.

RACEL RENAULT.

MONTMAGNY, 20 juin 1888.

(6) Ouvrage écrit par Confucius.

(7) Comparez le passage suivant aux rapports que nous fait Platon sur les crimes des Atlantes.

(8) Traduction de M. de Paravey.

(9) Abbé Prouvère, déjà cité. Tome I page 422.

Monographie.

(Pour la *Lyre d'Or*.)

ECLAIRCISSEMENTS

RELATIFS

AU TOMBEAU ET LA TÊTE

DE

ST. JEAN-BAPTISTE.

I.

L'intéressante *Erreur* que nous avons publiée dans le dernier fascicule de la *Lyre d'Or*, — due à la plume savante de l'hon. F. X. A. TREPER, Sénateur et directeur de l'*Étendard*, — a fait surgir de nouveaux et précieux renseignements touchant le Tombeau et la sainte Face de St. Jean-Baptiste, que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Dans cette Esquisse du mois dernier, il était dit (page 268 de la *Lyre d'Or*) que « le tombeau de St. Jean-Baptiste, renfermant le corps du saint Patron des Canadiens-Français, était dans la crypte de la principale chapelle latérale de la cathédrale *San Lorenzo*, à Gênes. »

Puis, l'auteur ajoutait :

« Quant à sa tête, après être demeurée un temps immémorial dans une des églises du vocable de St. Silvestre, qui se trouve sur la place de St. Silvestre, à Rome, une *Delle Convertite*, à quelques cent pas à peine du *Corso*, elle a été transporté au Vatican, lors de la prise de Rome par les Piémontais, en 1870. On a cru devoir la mettre en sûreté sous la garde immédiate du Pape, pour la soustraire plus sûrement à l'atteinte de ces barbares du 19^e siècle, que l'on nommait les *Garibaldiens*. »

Lors de son passage à Rome, l'auteur ajoute :

« A plusieurs reprises, nous avons exprimé à des personnages considérables du Vatican, notre désir de vénérer la tête du patron des Canadiens-Français. Mais tous ont paru même ignorer le fait qu'elle fût au Vatican. »

II.

Un incident très ordinaire, mais tout à fait providentiel, vient de nous révéler l'endroit positif où se trouve la tête de St. Jean-Baptiste, décapitée par les ordres du roi Hérode, dans les premiers temps de l'établissement de l'Église du Christ.

Élevons nos cœurs ! et entonnons dans un transport d'amour l'hosanna de la gloire dû à St. Jean-Baptiste, pour le triomphe éternel qu'il a remporté à travers tous les siècles sur Hérode et sa Cour.

L'année 1887 tirait à sa fin, lorsqu'il vint à la pensée d'un citoyen d'Ottawa, Mr. L. J. Casault, employé à la Bibliothèque Fédérale, d'écrire à M. l'abbé Deschamps, en France, pour lui demander un médaillon de St. Jean-Baptiste, qu'il savait être en circulation dans le diocèse d'Amiens, en Picardie. Il eut le bonheur de recevoir la réponse qui suit :

« Amiens, 27 Février 1888.

« Monsieur,

« Ayant été prié par mon cher confrère, l'abbé Deschamps, de vous envoyer quelques médailles de St. Jean-Baptiste, je l'ai fait avec le plus grand plaisir. Ces pieux objets ont reçus les indulgences apostoliques et ont été placés dans le Reliquaire qui contient la Face vénérable du saint Précurseur.

« Je vous adresse, en même temps que cette lettre, quelques exemplaires d'une Circulaire de notre regretté Mgr. BATAILLE sur l'insigne relique dont s'honore la cathédrale d'Amiens ...

J. DANIEZ, chanoine,

Gardien du Chef de St. Jean-Baptiste.

N. B.—Ci-joint une précieuse relique de second ordre. (1)

III.

Voici l'historique tel que tracé par Mgr. BATAILLE, Evêque d'Amiens, dans sa Circulaire du 14 avril 1879, adressée au Clergé de son diocèse, touchant la sainte Face ou Chef de St. Jean-Baptiste.

MES-IEUX ET CHERS COOPERATEURS,

La Sacrée Congrégation des Rites vient d'approuver, pour le Diocèse, l'office de la

(1) C'est un petit morceau détaché d'une étoffe précieuse, tissée en fil d'or, qui a servi à entourer les ossements vénérables de la Face de St. Jean-Baptiste durant un demi siècle, de 1820 à 1875. Le sceau du diocèse en cire rouge est attaché à l'échantillon.

(Signé.) L'Abbé J. DANIEZ, chanoine, Amiens.

Translation de la Face de Saint Jean-Baptiste à Amiens, et d'en rétablir la Fête.

C'est un fait considérable et qui comblera de joie tous les cœurs fidèles. Par là, Rome reconnaît définitivement l'authenticité de notre insigne Relique : ce qu'elle avait paru hésiter à faire jusqu'ici.

Lorsqu'en 1853, Mgr de Salinis, d'auguste mémoire, rétablit la liturgie romaine à Amiens, de vives instances furent présentées pour obtenir le maintien de ce même office. Jugeant sans doute qu'il y aurait eu alors des inconvénients à se prononcer et à prendre partie contre d'autres églises qui se prévalaient du privilège de posséder le Chef du Précurseur, la Sacrée Congrégation crut, dans sa sagesse, ne pouvoir accorder que la faveur de faire mention de la précieuse Relique après la sixième leçon de l'office de la Décollation de saint Jean ; mais la fête de la Réception et l'office propre furent et demeurèrent supprimées.

Sans doute, les preuves nombreuses et irréfutables données par les Bollandistes, Viseur et surtout Du Cange, suffisaient abondamment à assurer à nos yeux l'authenticité du trésor que possède depuis plus de six siècles notre insigne Basilique (1) ; seul, l'envoie à Amiens du chanoine Hélicon par S.S. Clément VIII, en 1604, à l'effet d'en obtenir une parcelle pour Saint-Jean-de-Latran était, devant tout homme de bonne foi, un titre incontestable (2). N'étions-nous pas néanmoins en droit d'espérer qu'une décision de Rome ajouterait à des convictions déjà si puissantes, donnerait plus de relief encore à la Relique vénérée, et ne ferait qu'accroître la dévotion déjà si grande dont elle est l'objet dans toute la Picardie !

C'est ce pieux espoir, Messieurs et chers Coopérateurs, qui Nous décida, il y a un an, lors de notre visite *ad Limina*, à présenter une instance devant S. Em. le Cardinal Préfet de la Congrégation des Rites et à solliciter de nouveau l'approbation de cet office que vos pères et vos devanciers avaient connu, aimé, célébré si longtemps (3), et qui, si nous sommes bien informés, était exceptionnellement cher au clergé du Diocèse.

Nous l'avons fait avec d'autant plus de solli-

(1) Voir le savant travail de M. Salmon. *Histoire du Chef de saint Jean-Baptiste*, Amiens, 1876.

(2) M. Salmon, même ouvrage, page 93.

(3) On trouve, en effet, cet office indiqué, comme un semi-double, sur tous les anciens livres liturgiques d'Amiens depuis le XIII^e siècle, et notamment sur l'*Ordinarium liber Ecclesie Ambianensis*, manuscrit daté de 1291, conservé à la Bibliothèque d'Amiens ; sur le Bréviaire manuscrit du XIV^e siècle, conservé à la Bibliothèque d'Amiens sous le No. 113 ; — sur le Bréviaire ms. du même siècle appartenant à la Bibliothèque de l'Evêché ; — et sur tous les imprimés du XVII^e siècle et des siècles postérieurs.

citude que Nous savions répondre ainsi à l'un des vœux les plus chers de Mgr Boudinet, Notre pieux prédécesseur, qui, pendant tout son épiscopat, n'eut rien plus à cœur que de développer à la Cathédrale le culte et les hommages dus à saint Jean-Baptiste (4).

La réponse ne fut pas d'abord encourageante. On nous opposa la décision contraire de 1853 et les motifs qui la justifiaient. Nous fines valoir les graves raisons qui militaient en faveur d'un examen plus attentif. Des documents nouveaux et d'une particulière importance furent joints à notre requête. On promit de remettre la question à l'étude, mais on ne Nous laissa guère d'espoir en faveur de la solution si vivement désirée.

C'est la Providence, Messieurs et chers Coopérateurs, qui se chargea de faire tomber les obstacles.

Rentré depuis quelque temps de notre voyage de Rome, au moment où Nous pensions devoir renoncer à une faveur que Nous considérions comme une consolation pour vous et un nouveau titre de gloire pour le Diocèse, une communication inespérée nous arrive du collège des Bénédictins Anglais de Douai. Le R. P. Prieur (5), qui s'était vivement intéressé au succès de nos démarches, nous envoyait un volume dans lequel se trouvait imprimée une Conférence faite à Londres en 1861 par le célèbre Cardinal Wiseman. Or cette Conférence traitait précisément des trois prétendus Chefs de saint Jean-Baptiste. Vous serez d'autant plus heureux, Messieurs et chers Coopérateurs, d'avoir sous les yeux le texte français du passage qui a pour vous et pour Nous un si particulier intérêt, qu'en confirmant l'authenticité de la Face de saint Jean-Baptiste vénéré à Amiens, il réduit à néant l'objection parfois soulevée de l'existence simultanée de la même relique dans des églises différentes.

L'illustre Cardinal commence par citer le témoignage d'un célèbre voyageur anglais, John Maundeville, qui vers l'an 1366 avait parcouru et visité l'Orient. Cet écrivain raconte dans ses ouvrages qu'étant à Sébaste, la ville même où primitivement était, dit-on, conservé le Chef de saint Jean-Baptiste, on lui affirma que ce Chef vénéré avait été divisé en trois parties, et qu'il était de tradition dans tout le pays que l'une de ces parties était à Rome, l'autre à Gènes et la troisième à Amiens en Picardie.

« D'où l'on peut conclure avec certitude, ajoute Son Eminence, que, dès la plus haute

(4) Voir M. Salmon, ouvrage déjà cité, page 187.

(5) R. P. O'Gorman, magister generalis dans la Congrégation des Bénédictins anglais. Qu'il reçoive, ainsi que MM. les C^{rs}. Duval et Jourdain, l'expression de notre reconnaissance.

antiquité, on était persuadé en Orient que le Chef du saint Précurseur avait été divisé en trois parties, et que c'est l'Europe qui les possédait toutes trois.

Continuant sa dissertation, le savant Prélat corrobore par un fait personnel le récit du voyageur anglais.

Parlant du Chef de saint Jean-Baptiste si longtemps conservé à Rome dans l'église de Saint-Sylvestre *in Capite*, il rappelle par quelques douloureuses circonstances cette Relique dut être transportée dans le monastère de Sainte-Prudentienne. Les religieuses, dans des jours néfastes, avaient été chassées de leur couvent de Saint-Sylvestre et avaient dû emporter à Sainte-Prudentienne le précieux trésor confié à leur vénération et à leur sollicitude.

On sait que chaque nouveau Cardinal a, dans la Ville éternelle, une église titulaire qui lui est désignée, lors de son élévation, par le Souverain Pontife lui-même. A Mgr Wiseman échut précisément l'église de Sainte-Prudentienne. C'est ainsi qu'il fut appelé à visiter cette pieuse maison lorsqu'il vint à Rome pour recevoir le chapeau.

Laissons-le rendre compte lui-même, de cette visite, à ses nombreux auditeurs de Londres :

« Votre Eminence, me demandèrent les religieuses, désire sans doute voir notre relique de saint Jean ? — Oui, très-volontiers, leur répondis-je ; jamais occasion plus favorable ne s'en présentera pour moi. (Je ne crois pas qu'en effet depuis plus de cent ans le Chef du Précurseur eût jamais quitté l'église de Saint-Sylvestre). — Dans l'intérieur de leur couvent existe une chapelle que la Communauté a en particulière vénération à cause d'un tableau qu'on dit miraculeux et qui est de leur part l'objet de la dévotion la plus tendre. C'est là qu'elles conservaient le précieux reliquaire. Je le considérai, je l'examinai avec soin, et je constatai parfaitement qu'il n'y avait du Chef vénéré que la partie postérieure. John Maundeville avait dit déjà que c'est à Rome que se trouve le front du grand Saint : Ce qui s'y trouve en réalité, c'est le sommet de la tête et tout l'occiput. Le reste est rempli d'étoiles recouvertes d'un voile de soie. De sorte que les religieuses n'ont que la deuxième partie du Chef et que les touristes sont dans une erreur évidente lorsqu'ils prétendent qu'elles possèdent la tête entière. L'examen attentif que j'en ai fait me permet de dire, sans crainte de me tromper, que c'est bien la partie postérieure du Chef que j'ai eue sous les yeux, en réalité la plus précieuse puisque c'est elle qui a reçu le coup du martyr. Je ne saurais dire jusqu'à quel point j'ai été heureux de trouver une telle occasion de reconnaître et d'honorer cette relique si digne à tous égards de la vénération du monde.

« Peu de temps après, je me trouvais à Amiens. Le nouvel évêque (1), qui m'honorait de son amitié, me reçut à l'évêché où je restai plusieurs jours. Un matin, il me posa aussi cette question : Vous serait-il agréable de voir notre relique de saint Jean-Baptiste ? — Je lui répondit que j'en avais le plus vif désir. — Et bien, attendons que le déjeuner soit terminé. Je veillerai alors à ce que les portes de la Cathédrale soient fermées, et nous pourrons ainsi plus commodé-

ment examiner ce que je considère comme notre principal trésor.

« De fait, le repas fini, nous nous rendîmes à la chapelle où se trouvait la Sainte-Reserve. La Relique était exposée, entourée de cierges allumés, selon la règle. Nous fîmes notre prière, la Face vénérable me fut présentée, je la reçus dans mes mains émuees. C'est bien la face, et ce n'est que la face. Rien ne s'y trouve de la partie tout-à-fait supérieure du front ni de l'occiput. Ces sacrés ossements sont d'ailleurs dans un tel état de conservation qu'il semble facile, par la pensée, de se représenter la physionomie, l'expression et les traits réels du visage. Quant aux proportions et à la couleur, elles répondent entièrement à celles du fragment que j'avais vu à Sainte-Prudentienne. Une remarque à faire, c'est qu'on y voit encore la trace du coup de stylet qu'a reçu après le martyr cet être trois fois vénérable. Il est en effet de tradition qu'Hérodiade, quand on la lui apporta, la prit dans ses mains et la perça d'un instrument effilé... c'est ce surcroît de cruauté que l'on peut constater encore aujourd'hui. On dirait presque qu'on voit vivre et respirer la victime.

« Quoique je n'aie point vu la troisième partie du Chef de saint Jean, j'ai la certitude morale qu'elle consiste dans un autre fragment considérable soit du menton, soit de la bouche. Amiens, en effet, n'a rien de la mâchoire inférieure puisqu'on n'y voit uniquement que la face. Gènes prétend avoir une relique de la face du Précurseur. Je n'y suis pas allé, mais tout nous donne maintenant le droit de conclure que cette ville ne possède que la dernière de ces trois parties si positivement signalées par John Laundeville (2). »

Traduire en langue latine la précieuse Conférence ; en expédier la copie à S. Em. le Cardinal-Préfet de la Congrégation ; dans une nouvelle lettre, faire ressortir la gravité d'un tel témoignage : tout cela fut l'affaire de quelques jours.

Grâce au ciel, Rome ne fit pas attendre sa décision, et six semaines ne s'étaient pas écoulées, que nous recevions la réponse suivante (9 Juillet 1878) :

« Après les savantes remarques du Cardinal Wiseman et celles de l'Eminentissime Bartolini qui a vu, tant à Amiens qu'à Rome, les deux parties du Chef de saint Jean-Baptiste, il ne reste aucun doute au sujet de leur authenticité, puisque la partie qui se trouve à Amiens est précisément celle qui manque au Chef de Rome. On pourra donc concéder pour le XVII^e Décembre l'office ayant pour titre : *Solennis commemorationis susceptæ partis capitis S. Joannis Baptistæ que profert venerandam ejus faciem.*

« Cependant les leçons du second nocturne devront être retouchées quant au style et modifiées dans quelques détails... La quatrième leçon demande à être entièrement supprimée. La sixième leçon deviendra ainsi la cinquième, et celle qui la remplacera devra rappeler l'histoire de cette sainte Relique dans la suite des siècles jusqu'à nos jours : en particulier, la reconnaissance qui en fut faite en 1604, les offrandes dont elle fut l'objet, la grande dévotion des peuples, les pèlerinages, les miracles et spécialement la délivrance de la peste d'Amiens ; comment enfin elle fut enlevée en 1793 et restituée depuis à la Cathédrale. L'assesseur aurait pu ici rédiger cette leçon, mais il vaudrait mieux et il sera plus régulier que toutes les leçons soient proposées par Mgr. l'Evêque d'Amiens.

(2) *Essays on Religion and Litterature by various Writers.* Edited by H. E. Manning, D. D. London 1855.—La Conférence a pour titre : *The truth of supposed legends and fables.*

(1) Mgr de Salinis.

“Elles seront alors approuvées sans difficulté par la Sacrée Congrégation.”

Le succès était complet.

Depuis, l'office a été modifié conformément aux instructions, et il nous est revenu revêtu de l'approbation si désirée. Vous en trouverez le texte aux dernières pages de la présente circulaire, ainsi que le Décret de la Sacrée Congrégation qui a daigné élever la Fête au rit double de seconde classe, avec préface propre pour toutes les fêtes de saint Jean.

Si les temps étaient plus favorables, Messieurs et chers Coopérateurs, ce serait là pour nous l'occasion d'une solennelle cérémonie en l'honneur d'un Saint que vous aimez tous, mais que ce privilège va vous rendre plus cher encore. En attendant que les circonstances secondent à cet égard votre piété et celle de vos dévotés paroissiens, joignez vos actions de grâce à celles de votre Evêque, et profitez de l'Octave consacrée au Précurseur pour venir entourer de plus d'hommages encore les restes sacrés de celui dont Jésus-Christ lui-même disait qu'il était «le plus grand des enfants des hommes (1).» Déjà depuis plusieurs années, de touchantes manifestations ont eu lieu à la Cathédrale chacun des jours de cette Octave bénie. Stimulés par votre zèle, les fidèles s'y porteront cette année plus nombreux et plus recueillis que jamais. Devant ce Chef tombé pour l'amour de la foi et du devoir, ils viendront puiser de nouvelles énergies contre les défaillances encore trop communes du respect humain. Ce débris du dernier Prophète et du dernier Martyr de l'Ancienne Loi leur apprendra à souffrir généreusement pour le ciel les épreuves si nombreuses de la vie présente; et de cette bouche muette mais toujours éloquentement sortira, comme un écho qui ne sera pas pour eux sans profit, la parole si souvent redite au désert par l'immortel Précurseur: «Hommes qui avez péché, l'expiation est un devoir: faites pénitence, *penitentiam agite* (2)!»

Glorieux saint Jean-Baptiste! Depuis le jour où Walon de Sarton, chanoine de Picquigny, remit au Pontife et au Chapitre d'Amiens la sainte Relique découverte par lui à Constantinople (3), nos chers populations de la Picardie n'ont point cessé de l'entourer de leurs hommages et de vous apporter le tribut de leur confiance, de leur dévotion et de leur amour. Des rois, des princes, de valeureux guerriers, d'illustres hommes d'Etat ont considéré comme une gloire de la venir contempler de leurs yeux et de lui rendre d'éclatants témoignages de foi et de piété. Grâce aux prières qui sont

tombées devant vous, dans la suite des siècles, des lèvres de tant de milliers de pèlerins; grâce à la puissante protection qu'en retour vous avez daigné nous accorder, que de malades ont été guéris, que de désastres prévenus, que de fléaux écartés! Grand Saint, il existe en ce moment des maladies plus redoutables que celles qui affligent le corps: ce sont les maïadies de l'âme, c'est le péché; ah! par votre intercession, daignez nous en délivrer! Il y a des désastres spirituels qui menacent l'Eglise, les familles, la liberté des consciences chrétiennes et jusqu'à la foi qui vit au cœur des petits enfants: par votre salutaire influence, écartez-les! Il y a des doctrines qu'on veut faire prévaloir et qui seraient mille fois plus funestes que tous les fléaux: prémunissez-en les âmes et faites-leur comprendre qu'en dehors de Dieu et de la vérité il n'y a ni repos, ni paix, ni bonheur pour l'homme (4). Veillez sur le Diocèse, divin Précurseur, préparez-nous à tous des voies plus fidèles, comblez les vallées, abaissez les montagnes et priez pour nous! Donnez-nous enfin d'imiter en ce monde vos héroïques vertus et de mériter la joie de vous retrouver dans l'autre!

A CES CAUSES,

Après avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de notre insigne Eglise Cathédrale et Basilique,

Vu le décret de la Sacrée Congrégation des Rites en date du 19 Décembre 1878:

Le saint Nom de Dieu invoqué,

NOUS AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT :

ARTICLE PREMIER.—La fête de la Réception de la Face de saint Jean-Baptiste est rétablie dans le Diocèse.

ART. 2.—Cette fête qui a pour titre: *Solemnis commemoratio susceptræ partis capitis S. Joannis Baptista quæ præfert venerandam ejus Faciem*, sera inscrite chaque année dans l'Ordo, sous le rit double de seconde classe, et célébrée le XVII décembre (*scrivatis rubricis*), date de la réception à Amiens de la glorieuse Relique.

ART. 3.—Nous déclarons obligatoire, pour tous les Ecclésiastiques séculiers du Diocèse qui sont tenus au bréviaire, l'office qu'ils trouveront imprimé ci-après et qui a été approuvé par la Sacrée Congrégation des Rites.

Donné à Amiens, en notre Palais Episcopal, sous Notre seing, le seau de Nos armes, et le contre-seing du Secrétaire-général de notre

(1) Matt. XI, 11.

(2) Matt. III, 2.

(3) Voir M. Salmon, ouvrage déjà cité, page 29.

(4) Is. XLVIII, 22.

Evêché, le quatorzième jour du mois d'Avril de l'an de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-dix-neuf.

† LOUIS, EVÊQUE D'AMIENS.

Par Mandement de Monseigneur :

J. DUCLERCQ, *Ch., Secrétaire général.*

IV.

Ne croyant pas utile de reproduire ici l'Office sus-mentionné, nous nous bornons à la reproduction du Décret de la Sacrée Congrégation dont il est mention dans la Circulaire de Mgr. d'Amiens :

Decretum.

AMBIANEN.

Sanctissimus Dominus Noster LEO Papa XIII ad enixas preces Rmi Dni Ludovici Desiderati Bataille Episcopi Ambianen, a subscripto Sacrorum Rituum Congregationis Secretario relatas, benigne concedere dignatus est, ut ab universo Clero Dioceseos Ambianen. Diocesanio Kalendario utente, recolet voleat die XVII Decembris sub ritu duplici secunda classis Festum Solemnis Commemorationis susceptae partis Capitis Sancti Joannis Baptista, quae praesert venerandam ejus Faciem, cum officio et Missa nec non Praefatione propriis, ab eodem Sacra Rituum Congregatione revisis atque emendatis, uti superiori in exemplari extant; dummodo Rubricae serventur. Contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 19 Decembris 1878.

D. Cardinalis BARTOLINI'S, S. R. C. Praefect. Loco † Sigilli

Plac. RALLI, S. R. C. Secretarius.

* *

L'hon. M. Trudel, dans son *ETUDE*, ajoutait : « Ces quelques détails fort incomplets, que nous donnons au meilleur de notre mémoire, pourront-ils aider d'autres recherches plus complète? C'est là notre désir. Car, il nous semble que rien de ce qui concerne le saint Précurseur, notre patron, ne saurait nous être indifférent. »

Grâce à la Providence, — comme nous venons de le voir, — un nouveau rayon de gloire vient de briller avec une éblouissante splendeur sur la personne sacrée de St. Jean-Baptiste, et réjouir le cœur des Canadiens-Français, dont l'amour pour le fils d'Elizabeth et de Zacharie ne saurait être surpassé dans le monde.

STANISLAS DRAPEAU.

Collaboration.

(Pour la *Lyre d'Or*)

LA GASPÉSIE.

*J'ai vu,
Je me souviens,
Je raconte!*

Vicomte WALSH.

Aux lecteurs de la *Lyre d'Or*.

Il n'y a pas longtemps, j'allais revoir la Gaspésie, ce coin de terre béni de Dieu, que j'avais habité autrefois, mais que je n'avais pas revu depuis un bon nombre d'années. C'est ce voyage que je vais raconter, disant sur les hommes et les choses tout ce que je pense, sans crainte et sans partialité.

Prologue.

Il faut bien en convenir : nous sommes drôlement bêtis. Plusieurs d'entre nous ont visité l'Europe, parcouru les prairies du « Grand Nord-Ouest », se sont assis sur les pics les plus élevés des montagnes de la Californie ; et combien, parmi ces voyageurs en pays lointains, qui connaissent notre pays et peuvent en parler sciemment ? . . . Peu, bien peu.

Combien de nos compatriotes qui ont vu Paris, Londres, etc. et qui ignorent à peu près où se trouve la Gaspésie ? qui n'ont même jamais pensé à aller admirer ses beautés naturelles, si nombreuses, si grandes, si sublimes ! Combien ont voulu s'assurer par eux-mêmes des ressources que renferme la péninsule gaspésienne sous le rapport de l'agriculture, de la colonisation et des pêcheries ? . . . Il faut le dire à notre honte . . . peut-être pas un sur cent.

Et, pourtant, la Gaspésie n'est pas plus éloignée de nous que l'Europe, le Nord-Ouest et la Californie, puisque l'on peut se rendre de Québec au chef-lien du comté de Gaspé, Percé, dans deux jours. Est-ce que ce serait alors le prix d'aller et retour qui nous retient ? . . . Evidemment non, puisque le trajet se fait agréablement et pour une bagatelle. Que serait-ce donc ? . . . Je vais vous le dire en deux mots : c'est notre indifférence impardonnable pour tout ce qui touche à notre pays ; et je trouve à ce propos que Boileau a eu bien raison de dire :

« De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
« Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme. »

Rien de plus beau, cependant, que de visiter nos campagnes durant la belle saison ; rien de plus agréable que de voyager sur les eaux de la Baie-des-Chaleurs et d'admirer, du pont du bateau, le panorama que présentent les paroisses échelonnées sur la rive canadienne ! Si le lecteur veut bien me suivre, nous pourrions faire ce voyage ensemble, jouir ensemble des beautés sans nombre parsemées sur cette route, et remercier Dieu ensemble de nous avoir donné, pour notre héritage terrestre, un aussi beau pays.

Avant de nous mettre en route, nous pouvons obtenir tous les renseignements, pour la partie que parcourt l'*Intercolonial*, au bureau de cette voie ferrée établi sur la rue Dalhousie, à Québec. Nous demandons à voir M. Théophile Laverdière, l'agent. C'est un homme poli, affable, obligeant, qui nous renseigne avec plaisir. Dire que M. Laverdière a commencé au plus bas de l'échelle dans les positions que peuvent offrir nos chemins de fer, et qu'il occupe le poste actuel, c'est dire, en même temps, qu'il a son mérite et qu'il ne doit rien au favoritisme. Après avoir fait son apprentissage au premier échelon, M. Laverdière a été chef de gare à la station de la Chaudière, à celle de la Rivière-du-Loup (en bas) etc., et sa dernière promotion a été la conséquence naturelle de ses aptitudes et de sa fidélité dans l'accomplissement de ses devoirs.

I.

Nous voilà sur le *Polaris*, non pas pour nous rendre au pôle, mais en deçà : à Lévis, où un convoi de l'*Intercolonial* nous attend pour nous transporter jusqu'à Campbelltown, à 105 lieues de Québec, ou 315 milles.

Depuis quatre ans, le convoi ne suit plus la route de la Chaudière, sur la voie du Grand-Tronc. On part, comme ci-devant, de la gare de la pointe Lévis, puis, au lieu de se diriger vers l'Ouest, on va vers l'Est. On arrête, à un mille plus loin, à la première station située en face du débarcadère, là-même où se trouvait la salle Lauson. Après le temps d'arrêt nécessaire aux voyageurs et leurs bagages, on se remet en route sur les quais, sur le bord du fleuve et au pied des falaises de Lévis, qui, à certains endroits, surplombent, et dont la masse énorme et menaçante nous fait mieux sentir notre faiblesse et notre néant. La locomotive geint, tousse et nous traîne sur les hauteurs des paroisses de Lévis et Beaumont, d'où la vue s'étend sur le saut Montmorency, sur l'île d'Orléans (*l'île des sorciers*), avec ses jolies paroisses, sur le fleuve et sur un de ces horizons que l'œil ne saurait se lasser d'admirer,

et comme il y en a tant sous le beau ciel de notre pays.

Nous venons d'apercevoir, à droite, sur le commencement des hauteurs, l'église de Saint-Joseph de Lévis, avec son couvent et son village coquet à demi caché dans un nid de verdure. C'est un de nos beaux villages canadiens. Nous saluons en passant le digne curé de cette ancienne paroisse : M. l'abbé Ed. Fafard, un camarade bien-aimé du collège de Sainte-Anne de la Pocatière. Avant d'être ici, il a été longtemps missionnaire de la côte de Gaspé, avec résidence à Douglstown. Il a laissé là de précieux souvenirs.

La paroisse de Lévis a des registres qui remontent à 1679. Un des fils de Pierre Boucher, de mémoire vénérée, gouverneur des Trois-Rivières et fondateur de la paroisse de Boucherville, fut le premier curé de Lévis.

Le chef de train (ce que nous voulons toujours appeler *conducteur*, pris de l'anglais *conductor*) vient interrompre notre rêverie : il faut exhiber sa carte de voyage. Le hasard, cet être chimérique, voulut que nous eussions pour chef de train M. Eugène McKenna, homme de confiance, poli, obligeant. Plût à Dieu que tous les employés de nos voies ferrées voulussent se mouler sur les formes de la politesse !

A propos, je désire dire ici quelques mots au sujet des chefs de train de l'*Intercolonial*. Voici les noms de ceux qui voyagent sur le convoi de grande vitesse : MM. Ls. Couturier, Geo. Walker, Eug. McKenna, dont je viens de parler, et Letarte.

Sur le train de vitesse local, il y a MM. Geo. Lévesque, F. Derouin et J. Barry. Il y a de plus M. J.-Bte Paulet, pour la malle d'Europe. Lui et M. Couturier sont, je crois, les doyens des chefs de train.

Il y a encore, sur le train du marché, MM. Louis Couture, J. Huppé et Ben. Walker.

Sur ces onze employés, il y en a dix qui comprennent l'importance des devoirs attachés à leur position en se montrant polis et pleins d'égards pour les voyageurs avec lesquels ils sont journellement en contact. Ces dix employés ont compris, depuis longtemps, que la politesse des manières doit distinguer tout homme qui a à répondre au public, et qu'elle doit être, de plus, l'apanage de celui qui veut passer pour avoir été bien élevé.

* * *

Après avoir admiré à vol d'oiseau les beautés naturelles que l'œil découvre des hauteurs de Lévis et de Beaumont, nous entrons dans une savane de quelques milles d'étendue ; nous traversons, au moyen d'un remblai solide, un

fort joli petit lac, puis, deux minutes après, nous sommes à Saint-Charles.

La gare est à l'extrémité nord-ouest du village. Cette ancienne paroisse de Saint-Charles de Bellechasse a perdu, il y a quelques années, un saint prêtre, lorsque la mort lui enlevait son curé bien-aimé: M. Martineau, qui a eu pour vicaire un frère de Sir A.-P. Caron.

Le chef de gare, ici, est un bien excellent homme: M. Gastonguay. Je remarque, en passant, que son vrai nom est *Guay*. D'un *Gaston Guay* quelconque, on a fait, depuis longtemps, un seul nom, et cette erreur se continue. Nous avons au Château-Richer, chef-lieu du comté de Montmorency, des *Jobidon*, dont l'ancêtre se nommait *Job Bidon*; et cette réunion de deux noms en un seul existe pour plusieurs autres noms de nos familles canadiennes.

En arrière de Saint-Charles, à deux lieues, est située la paroisse de Saint-Gervais, et c'est d'ici que venaient, autrefois, les *quêteurs* qui parcouraient par bandes les paroisses d'en bas. Aujourd'hui, Saint-Gervais est une grande et riche paroisse ayant pour curé M. Nérée Gingras, ancien missionnaire de la Gaspésie et demeurant à Percé. Son souvenir vit encore parmi les pêcheurs gaspésiens, qui ont mesuré leur amour pour lui sur son mérite réel.

A l'est de Saint-Gervais, se trouve la paroisse de Saint-Raphaël, dont le curé, M. Paradis, est un enfant de Kamouraska. M. Paradis a reçu en partage des talents supérieurs unis à une grande humilité.

Le comté de Bellechasse, où nous sommes maintenant, n'a pas été toujours heureux dans le choix de ses députés aux législatures. Deux surtout auraient dû ne jamais sortir de leurs sphères respectives: principalement le plongeur. Elire ces deux hommes, après avoir élu comme mandataire des intérêts du comté le grand et le vertueux A.-N. Morin, après avoir eu l'intelligent et vaillant J.-G. Blanchet, c'était évidemment reculer, dégénérer. Depuis, cependant, les électeurs du comté de Bellechasse ont racheté en partie leurs bévues du passé en confiant leurs intérêts politiques à M. Faucher de Saint-Maurice, qui, par ses talents brillants, peut faire honneur à n'importe quel aréopage politique, comme il fait honneur aussi aux lettres canadiennes par ses écrits nombreux. C'est à M. Faucher de Saint-Maurice et à M. Guill. Amyot que nous sommes redevables de l'embranchement dit de Saint-Charles.

* * *

La locomotive nous entraîne rapidement vers Saint-Thomas de Montmagny. Nous passons à toute vapeur les stations de Saint-Michel, de

Saint-Vallier, de Saint-François et de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, la patrie des Blanchet. C'est à Saint-Michel que naissait, en 1803, le Canadien le plus richement doué de son époque: Augustin-Norbert Morin.

Montmagny, qui rappelle le deuxième gouverneur de la Nouvelle-France, est un grand village agréablement situé à l'encoignure formée par la rivière Montmagny et par le fleuve Saint-Laurent. Cet endroit renferme les restes mortels d'un de nos Canadiens les plus éminents: c'est ici en effet que dort de son long sommeil Etienne-Pascal Taché.

“ Enfin, je te vois apparaître,
Noble Sir ETIENNE TACHÉ,
Cher au pays qui te vit naître,
Toujours à sa gloire attaché !
Par la plus légère souillure
Ton mérite n'est point taché ;
Ta vertu resta toujours pure.”

(Dict. Généalogique).

M. Philippe-Aubert de Gaspé a placé ici une de ces scènes émouvantes qu'on ne se lasse jamais de lire: c'est, je le crois, la plus belle page de toutes les belles pages que sa plume facile a écrites.

Saint-Thomas a eu le triste honneur de devenir, il y a une quarantaine d'années, le théâtre d'un meurtre commis sur la personne de la propriétaire du pont de péage.

On trouve ici deux académies de garçons, deux institutions d'un grand mérite. L'une, située au village, est sous la direction d'hommes d'un ordre religieux dont le nom m'échappe; et l'autre, à 30 arpents à l'ouest du village, est dirigée par M. Dufresne, qui a de longs états de service dans l'enseignement.

* * *

Après Saint-Thomas viennent successivement les stations du cap Saint-Ignace, de l'Anse-à-Gilles, de l'Islet, des Trois-Saumons, de Saint-Jean-Port-Joli et de Saint-Roch des Aulnaies, où les convois de grande vitesse n'arrêtent pas.

Le cap Saint-Ignace possède, depuis plusieurs années, un prêtre qui fut et mon co-paroissien et mon camarade de collège à Sainte-Anne: M. Sirois, ce curé modèle, qui a fait ériger dans sa paroisse une des plus belles églises du pays.

Au sud de cette paroisse, l'œil découvre, assise au milieu du fleuve et semblable à une corbeille de verdure, l'Isle-aux-Grues, véritable Eden, à la belle saison, et qui a donné le jour à M. Painchaud, fondateur du collège de Sainte-Anne, à Mgr. Baillargeon, d'illustre et sainte mémoire, et à plusieurs autres compatriotes distingués. Le malheur, sous forme de maladie

eruelle, la surdité, frappait tout à coup, il y a quatre ans, le curé de l'île, M. Plamondon, qui compte beaucoup d'amis.

Le cap Saint-Ignace a eu, à venir jusqu'à 1831, un homme remarquable par son esprit d'entreprise et de philanthropie chrétienne : M. Léandre Méthot. La mort de ce grand propriétaire de scieries fut un rude coup pour la classe ouvrière du Cap et des paroisses environnantes.

L'Anse-à-Gilles et le cap Saint-Ignace sont deux endroits où la population est formée, pour un bon tiers, de Bernier. Elles y sont tellement nombreuses, les familles de ce nom, qu'on est obligé d'avoir recours à une foule de surnoms ou de sobriquets pour les distinguer entre elles. Le premier Bernier, dit *Jean de Paris*, et l'ancêtre de M. le curé Bernier, de Saint-Épiphanie de Témiscouata, est venu au pays peu de temps après la fondation de Québec. Chose rare et remarquable, la terre défrichée par ce Jean de Paris, il y a comme deux siècles et trois quarts, n'a jamais sorti des mains de ses descendants en ligne directe : la possession en est passée de père en fils sans aucune interruption.

* *

En passant à l'Islet, nous ne pouvons nous empêcher d'accorder un souvenir à une des plus belles figures de notre clergé : Messire Delige, décédé il y a à peine deux ans, à un âge patriarcal et après 55 ou 56 ans de prêtrise. Les paroissiens de l'Islet n'oublieront pas de sitôt ce vénérable vieillard qui fut leur meilleur ami. Il a laissé derrière lui plusieurs monuments de son zèle, entre autres le couvent et l'académie de l'Islet. Cette dernière, placée dès sa fondation sous la direction des frères des Ecoles chrétiennes, a déjà rendu des services inappréciables sous la surveillance du cher fr. Chrysothème.

Trois-Saumons est un endroit situé entre l'Islet et Saint-Jean-Port-Joli. Ce nom se trouve associé d'une manière inséparable à celui des de Gaspé, seigneurs, et leurs descendants. C'est là qu'était leur manoir, à une petite distance de la rivière des Trois-Saumons et du fleuve Saint-Laurent. Et Trois-Saumons avec son lac, ses légendes, ses histoires du bon vieux temps, tout cela est devenu familier à celui qui a lu les *Mémoires* de M. Philippe Aubert de Gaspé, le dernier des seigneurs de cette localité. Et quel est le Canadien qui n'a pas lu et relu ce charmant livre dû à la plume du vieux gentilhomme canadien ?

* *

Il y a une cinquantaine d'années, le petit village des Trois-Saumons acquérait une triste célébrité. Dans une maisonnette isolée et située sur le bord du fleuve, par une nuit de tempête épouvantable, le Dr. Marois, connu sous le nom de docteur *l'Indienne*, assassinait avec un sang-froid révoltant et à coups de marteau le colporteur Guillemette, afin de s'emparer de son argent. Pendu pour son crime, son squelette devint la propriété du Dr. Painchaud, demeurant sur la rue de l' Arsenal, Québec. Plusieurs ont pu voir là, comme j'ai pu le voir, enfant, les ossements montés de ce scélérat avec son marteau dans la main droite.

* *

Saint-Jean-Port-Joli a pour curé M. Lagueux. Un de mes frères a reçu l'eau sainte du baptême dans l'église de cette paroisse. C'était du temps de M. Boissonnault, curé et homme de poids : il pesait plus de 300 lbs, et le cœur de ce prêtre regretté était en proportion de la grosseur de son enveloppe.

Un de mes camarades de collège a été seigneur de Saint-Roch des Aulnais : M. Amable Dionne, mort dans toute la vigueur de l'âge.

C'est ici qu'un jour John Nesbitt, de Québec, fatigué du règlement du collège de Sainte-Anne, fut découvert dormant sur un fenil. Il désertait et se rendait à pied sous le toit paternel, lorsque la fatigue l'avait engagé à récupérer ses forces au moyen d'un bon somme sur un lit de foin. C'est là que le propriétaire du fenil le livra à Fournier, de Madonaska, coureur à jarrets d'acier et que l'on avait mis sur la piste du déserteur.

Mais nous voici à Sainte-Anne !

* *

Sainte-Anne de la Pocatière est pour moi un souvenir du cœur. C'est là, dans cette institution dont vous apercevez le dôme dominant la montagne, que j'ai puisé mon éducation ; c'est là que j'ai ri de ce rire franc que l'on retrouve si rarement dans le monde ; c'est là que j'ai connu toutes les douceurs de l'amitié pure, franche et exempte de toute arrière-pensée, et

"L'amitié, charme de la vie,
"Peut seule du malheur alléger le fardeau."

Je redis encore tous les noms de mes professeurs et de mes camarades, dont le plus grand nombre n'est déjà plus !

Cette paroisse compte un siècle et trois quarts d'existence régulière. C'est à Sainte-Anne que se publie, pour le plus grand bien de la

classe agricole, la *Gazette des Campagnes*. Cette feuille fut fondée du temps que le collège avait l'avantage d'être dirigé par un prêtre doué d'un rare esprit d'entreprise : M. l'abbé F. Pilote, dont M. l'abbé Charles Trudelle fut le digne successeur. La *Gazette*, fondée par M. Pilote, passa, peu de temps après sa naissance, entre les mains de M. Firmin Proulx, homme de grand mérite caché sous une plus grande modestie.

C'est à Sainte-Anne, chez un hôtelier du nom de Clermont, que l'assassin du seigneur Achille Taché venait, il y a près d'un demi-siècle, se *reposer* la première nuit après son crime, si toutefois le *repos* est possible à celui qui a les mains teintes du sang de son semblable. C'est chez Clermont que l'assassin Holmes dut trouver son premier mensonge pour expliquer la présence du sang dans sa voiture et sur ses peaux de buffle.

* * *

Le convoi file toujours vers la Gaspésie et nous arrête à la Rivière-Onelle, autre paroisse remplie de souvenirs bien doux à celui qui écrit ces lignes. C'est ici que mon père a « fait l'école » durant plusieurs années et qu'il a eu, parmi ses élèves, les deux frères Letellier, MM. Luc et Charles, dont le premier a été lieutenant gouverneur, et M. Jean-Charles Chapais, mort sénateur. Quelques années auparavant, mon père avait compté au nombre de ses écoliers, à Saint-Antoine de la rivière Richelien, celui qui fut, plus tard, le distingué George-Etienne Cartier; et, quelques années après, il avait pour élève, à Kamouraska, M. J.-C. Taché, un de nos quelques savants, écrivain sérieux et de haute portée.

La Rivière-Onelle possède un des anciens couvents établis en bas de Québec : il est sous la direction des filles de la sœur Bourgeoys.

Voici la date de fondation de ces anciennes maisons d'éducation qui ont formé, « dans la côte du Sud, » tant de mères chrétiennes :

1°. Le couvent de la Sainte-Famille, sur l'île d'Orléans, fondé en 1686. On voit encore là une partie des murs et un escalier de la première maison sanctifiée par la présence de la sœur Bourgeoys et de sa compagne, la sœur Barbier.

2°. Vient ensuite le couvent de Saint-François de la rivière du Sud, fondé en 1765, ou cinq ans seulement après la cession du pays à l'Angleterre.

3°. Le couvent de la Rivière-Onelle dont la date de fondation remonte à bien près de quatre-vingts ans : en 1809.

Le nom de Marguerite Bourgeoys, cette femme possédée de Dieu et venue dans la

Nouvelle-France en 1653, restera comme un diamant dans l'écrin de nos annales religieuses. Elle fonda en 1659, à Montréal, la Congrégation de Notre-Dame, qui possède, aujourd'hui, comme 90 établissements et donne l'instruction à près de 25,000 jeunes filles.

Cette ancienne paroisse de la Rivière-Onelle a eu pour curés plusieurs prêtres distingués, entre autres et parmi ceux que j'ai connus, M. Bégin, remarquable par sa charité et sa modestie. Le curé actuel est M. Elói Dion, mon camarade et mon meilleur ami de collège. Que de beaux instants nous avons passés ensemble à parler de *nos*... non, de *mes* escapades d'écolier ! En passant, je cite à son intention ce vers célèbre d'Horace :

« *Mitto tibi noxam sine proâ puppique carentem.* »

C'est à la Rivière-Onelle qu'est né M. l'abbé Casgrain, qui a écrit de fort belles légendes sur sa paroisse natale.

(A suivre.)

LE SANCTUAIRE

DE

SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ.

PAR

Mad. A. VINCELETTE, de Lowell.

I.

L'humble village de Beaupré a acquis pendant ces dernières années une grande réputation au Canada, aux États-Unis et en Europe, grâce aux nombreux miracles qui ont été opérés par Ste. Anne, la glorieuse Thaumaturge du Canada.

Beaupré se compose d'une rue principale s'étendant au pied d'une colline couverte d'arbres fruitiers qui se chargent, à l'automne, d'une moisson abondante.

De chaque côté de cette rue s'élèvent les maisons, à deux étages, des habitants du village, et à quelques pas de là, coule tranquillement vers la mer le St. Laurent, dont les eaux bleues relèvent encore la beauté de ce charmant petit village.

Le premier miracle opéré par Ste. Anne de Beaupré fut en faveur de quelques marins surpris par l'orage et en danger de perdre leur

vies. Ils firent vœu de construire une chapelle en l'honneur de Ste-Anne, si cette grande sainte les sortait de cette situation dangereuse.

Leur prière fut exaucée, la tempête s'apaisa, et les matelots mirent pied à terre sains et saufs. En regardant autour d'eux, ils aperçurent au nord les Laurentides, au sud le St-Laurent, et à l'est une petite rivière, maintenant appelée la Ste. Anne, et qui sépare Beaupré de St. Joachim, la paroisse voisine.

Ce fut à cet endroit qu'ils construisirent la première chapelle dédiée à Ste. Anne de Beaupré.

Au bout de quelques années, cependant, les fondations du petit édifice furent minées par les flots du St. Laurent, et il fut jugé nécessaire de le reconstruire à une plus grande distance du fleuve.

Ceci fut fait en 1660, et en 1694 cette chapelle fut agrandie, et finalement presque complètement rétablie en 1787.

D'année en année, Ste. Anne continua à répandre ses faveurs sur les pieux pèlerins qui visitaient son sanctuaire, et la dévotion à cette sainte augmenta dans une proportion telle que l'église fut bientôt trop petite pour contenir le grand nombre des âmes dévotes qui venaient chaque année, de toutes les parties du pays, solliciter les grâces du ciel.

II.

Le 12 mai 1872, les évêques de la Province firent un appel aux fidèles et leur demandèrent d'aider à construire une nouvelle église en l'honneur de la Patronne de la Province de Québec.

La population répondit généreusement à cet appel, et, en moins d'un mois, le curé de la paroisse avait en mains des fonds suffisants pour lui permettre de creuser les fondations du nouvel édifice. Ce bon prêtre se fiait entièrement sur les souscriptions pour continuer à construire, mais il était sûr que Ste. Anne viendrait à son secours ; et il ne se trompait pas, car les fidèles de tous les diocèses semblèrent rivaliser de zèle pour lui envoyer leurs généreuses offrandes.

La nouvelle église, qui mesure cent cinquante pieds de longueur sur soixante et quatre de largeur, contient douze chapelles latérales appartenant à différents diocèses et sociétés.

Le grand Autel est dédié à Ste. Anne, et au-dessus on voit une peinture attribuée à Lebrun. A droite est l'autel du Sacré-Cœur, à gauche, celui de Notre-Dame du Perpétuel Secours, au-dessus duquel est un tableau donné par Léon XIII.

Cette église a donc quinze autels, et ce n'est pas trop, car les grands pèlerinages sont sou-

vent accompagnés de cinquante à soixante prêtres.

Une magnifique statue de Ste. Anne orne le sanctuaire. Elle est entourée d'une grille à laquelle les pèlerins infirmes, guéris miraculeusement, suspendent leurs béquilles. On en compte une centaine chaque année.

Les *ex-votos* sont un des caractères intéressants de ce sanctuaire. Le tableau de Lebrun représente deux pèlerins agenouillés aux pieds de Ste. Anne, et fut donné en 1660 par le marquis de Tracy, alors vice-roi de la *Nouvelle-France* (Canada.) Etant dans un danger imminent, le pieux gentilhomme promit de faire une riche offrande au sanctuaire de Sainte-Anne, s'il était assez heureux pour parvenir au but de son voyage.

Plus tard, en 1706, le grand héros d'Iberville, désirent montrer sa reconnaissance pour les faveurs qu'il avait reçues, enrichit le sanctuaire d'un crucifix en argent solide. Ce crucifix est magnifiquement ouvragé et porte l'inscription suivante: «Donné par d'Iberville, 1706.»—Jusqu'à ces dernières années, il est toujours resté sur le tabernacle du grand autel.

L'*ex-voto* de mademoiselle Bécancour, dans la vieille chapelle, est aussi très-intéressant. C'est une peinture représentant la jeune fille agenouillée devant Ste-Anne, les mains jointes, une simple robe grise entourant de ses plis gracieux ses formes délicates. Dans ses yeux levés au ciel, il y a un regard d'ardente supplication. Un bonnet de dentelle ne cache qu'imparfaitement ses beaux cheveux, qui retombent en boucles autour de sa tête.

Mademoiselle Bécancour était la fille du Baron Robineau de Bécancour, le riche et puissant seigneur de Portneuf. Bien qu'elle se sentit appelée à la vie religieuse, elle hésita cependant entre le cloître et le monde. Elle eut alors recours à Ste-Anne, et sa confiance fut bientôt récompensée, car ses doutes furent dissipés, et elle obtint la grâce de se séparer courageusement des liens qui l'attachaient à la terre. Elle entra au convent des Ursulines, où elle mourut le jour de la fête de sa patronne, le 26 juillet 1743.

III.

Il y a aussi deux peintures par le Frère Lac LeFrançois, franciscain, mort en 1665.

Parmi les autres trésors de l'église, on remarque une chasuble, brodée par Anne d'Autriche, et donnée par elle à la *bonne Sainte Anne*. Cette chasuble, magnifiquement travaillée en aiguillette rouges, bleues et noires, et brodée richement en or et en argent, sert dans les grandes fêtes.

Un cadeau qui vaut la peine d'être mentionné, c'est la bannière présentée à l'archevêque de Québec, en 1875, par le lieutenant-gouverneur Caron. Cette bannière est d'un très-beau dessin et a été faite par les sœurs Grises de Québec. On s'en sert à Beaupré deux fois par mois, à la procession solennelle qui se fait dans l'église.

Par l'intermédiaire de Mgr. de Laval, le sanctuaire fut enrichi d'une précieuse relique de la glorieuse *Thaumaturge*. Elle fut exposée pour la première fois le 12 mars 1670. Il existait parmi les habitants de Beaupré une curieuse croyance, lorsque la relique fut transportée de la vieille chapelle à la nouvelle. On pensait qu'elle déserterait l'église et retournerait prendre sa place dans la chapelle. Ce fait extraordinaire ne s'est pas encore produit.

La grande place en face de l'église est ornée d'une fontaine dans les eaux de laquelle les pèlerins ont grande confiance. Le fait est que plusieurs ont été guéris par son usage. Le bassin de cette fontaine est en pierre grise, et mesure huit pieds de diamètre. C'est, en vérité un spectacle bien édifiant que de voir les pèlerins au moment où ils approchent en procession, du sanctuaire, les yeux baissés et la prière aux lèvres. Mais il est bien plus touchant encore de voir le pèlerin volontaire qui arrive au sanctuaire fatigué, les pieds endoloris, après avoir marché pieds nus l'espace de plusieurs milles afin de rendre ses actions de grâce pour les faveurs reçues, ou demander de nouvelles. On voit tous les jours des pèlerins allant de Québec à Beaupré, distance de vingt-un milles, et qui ne mangent que ce qu'ils obtiennent, sur la route, de la charité des cultivateurs. Des personnes pieuses appartenant aux hautes classes de la société font souvent le pèlerinage de cette manière.

Il y a quelques années, l'auteur de cet article en route pour le *Sanctuaire des miracles*, vit une femme paraissant très aisée, et qui se rendait à Beaupré pieds nus. Comme *Ste. Anne* doit avoir regardé avec tendresse sur cette âme pieuse ! Combien nombreuses ont dû être les bénédictions qu'elle a répandues sur cette fervente chrétienne qui, par amour pour elle, avait bravé la chaleur torride d'un jour d'été, et n'avait pas craint les cailloux et les pierres qui déchiraient ses pieds ! Lorsque la faim et la soif se faisaient trop fortement sentir, qu'elle humilité dans cette demande : Un morceau de pain et une tranche de lard pour l'amour de Dieu et de la bonne *Ste. Anne* !

VI.

Les cultivateurs ne refusent jamais de venir

au secours des pèlerins fatigués, et se sentent heureux à la pensée qu'ils ne seront pas oubliés au sanctuaire de leur *Protectrice*.

Quand les pèlerinages se font par eau, on peut voir les bateaux à une certaine distance de Beaupré ; ils ont généralement un air de fête, avec leurs drapeaux aux couleurs brillantes qui flottent à la brise.

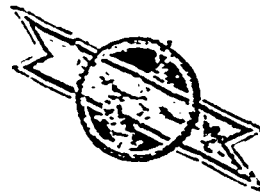
Le bateau, pendant quelque temps, semble converti en chapelle. Quelques pèlerins sont occupés à prier et à faire des lectures pieuses, d'autres sont au confessionnal, tandis qu'un grand nombre chantent les *litanies* de la *Ste. Vierge* et de *Ste. Anne*. Souvent le son des hymnes est porté par le vent jusqu'au village, lorsque le bateau est à une assez grande distance.

Après avoir mis à terre, les pèlerins marchent en procession vers l'église, où ils entendent la messe et reçoivent la sainte communion. À la fin de la messe, ils vénèrent les reliques, boivent à la fontaine, puis se dispersent dans les différents hôtels pour le déjeuner.

Plus tard, ils se réunissent de nouveau à l'église, pour rendre hommage à *Ste. Anne* et recevoir une dernière bénédiction.

Le cœur content, ils retournent aux foyers, bien résolu de visiter de nouveau, l'année suivante, le sanctuaire béni.

En 1879, les Pères *Rédemptoristes* prirent charge de la paroisse de *Ste. Anne* de Beaupré, et depuis ils travaillent sans relâche pour le bien de leurs paroissiens et sont infatigables dans leurs efforts pour répandre la dévotion à *Ste. Anne*.



Corbeille Poétique.

(Pour la *Lyre d'Or.*)

Les Parfums de l'Histoire.

Moïse.

Au frontis-jice auguste et sacré de l'histoire
Est gravé, respendit le nom, la majesté
Du génie inspiré d'immortelle mémoire,
Des archives du temps, arbitre incontesté ;
Au milieu de la nuit répandant la lumière,
Jusqu'au sein du chaos portant sa course altière
Au royaume du temps, monarque glorieux,
A ses pieds contemplant l'admiration des âges,
Dans ses mains soutenant les plus sublimes pages
Qui proclament Moïse "historien des Cieux."

Israël.

Comme un fleuve léni l'humanité s'écoule,
Roulant partout, toujours de magnifiques flots,
Ces peuples, ces nations, cette innombrable foule,
Ces pays que le Ciel leur réserva pour lots.
Dans ces flots une perle aux regards s'offre, brille,
Le plus suave lot est pour une famille,
Dont la gloire inonda les bords de l'univers,
Terrassa Pharaon, illumina Ninive,
Fut vue à Babilone un court instant captive,
Emerveilla Cyrus par ses rayons divers

Cyrus.

Un nom majestueux sur le luth de Solyne
Résonne sous les doigts que dirigent les cieux
C'est un héros chanté dans un hymne sublime
Par Isaïe ainsi l'exposant à nos yeux :
"Les cités devant lui brisent leurs gonds, leurs
portes,
"Son approche dissout les plus belles cohortes,
"Sa sagesse connaît les mystères du cœur,
"L'Euphrate à son pouvoir soumet ses fiéres ondes,
"La reine des cités se livre au roi des mondes,
"A Cyrus d'Israël point le Christ ! le Sauveur !

Une Constellation.

L'histoire dans les Cieux compte d'illustre gloire,
Sur nos fronts projetant de splendides rayons ;
Mémorable faisceau de grandeurs, de victoires,
Et-elles sans déclin, nobles Constellations.
Tel apparaît ce sol, témoin de grandes choses,
Où les muses, l'honneur firent de longues pauses,
Berceau de la bravoure et des Léonidas !
Se mariant aux héros de la brillante Athènes
Se riant de l'Asie et de son roi, ses chaînes,
Qu'Alexandre tenait sous ses agiles pas.

Les Aigles.

Ce seul coup de pinceau nous rappelle, retracer
L'essor hardi, voulant pour frontière les Cieux ;
La majesté tourant, pour léger, nulle place,
Le Laurier couronnant le front victorieux,
Et me, ce Panthéon de toutes les noblesses,
Ce cèdre triomphant de toutes les fureurs,
Ce sein riche, fécond s'admirant dans ses fils,
Illustrant la charrie aussi bien que le glaive,
Aigles qu'un vol puissant de la terre soulève
Dans la vertu, la force élevés et nourris.

La Croix.

C'est l'étendard nouveau d'une nouvelle terre,
Flottant sur la montagne, illuminant les Cieux,
L'Autel, où s'accomplit le douloureux mystère,
Et l'Arbre de la vie aux fruits délicieux !
Le signe séparant les élus des profanes,
La marque distinguant les hautes, grandes âmes,
Le Laborum, guidant au combat la Valeur,
L'Arme aux mains du Croisé, brisant le cimenterre,
Cette décoration si chère au militaire,
La Croix distribuant le mérite, l'honneur.

La Barque.

Vaisseau prédestiné ! Coursier divin ! sublime !
Sous ton poids l'Océan courbe sa majesté !
Tu montes, sans trembler, sur sa houleuse cime !
A ton bord le salut toujours cinglé, est resté !
Jéhovah te lança pour traverser les âges,
Recueillir ses enfants nés sur tous les rivages,
Déconcerter l'orage ébahi devant toi,
Devant ta longue course, apparente faiblesse,
Devant ton front serein, apparente tristesse,
Barque, des Océans portant le Dieu, le Roi !

Les Pilotes.

Quelle chaîne d'anneaux brillants, incomparables,
De pilotes soudés à l'immortalité !
Quelle suite de noms, de splendeurs admirables,
Que de rayons sortis de votre humanité.
Nous contemplons dans vous, ô successeurs de Pierre,
Dans des siècles sans fin, poussant votre carrière,
Célestes marinières, respectés des Autans,
Fendant en vain sur vous des cavernes d'Éole
O Vicaires du Christ, infailible Boussole,
Que ne troublent jamais les caprices du Temps.

(A continuer.)

(Pour la *Lyre d'Or.*)

Sonnet

A mon jeune ami, EDGAR DOUBEC.

Je ne saurais, enfant, discerner l'harmonie
Qui s'échappe à flots d'or sous ton archet vibrant ;
Mais mon âme sensible à son charme enivrant
Sait goûter sa douceur et sa grâce infinie.

Je ne saurais, non plus, dire si le génie
A touché ton beau front de son doigt inspirant ;
Mais quand ton violon s'éveille en soupirant,
Dans mon cœur, à l'espoir, la joie se réunit.

Est-ce le feu sacré qui fait briller tes yeux
Si noirs et si rêveurs, d'un reflet radiéux,
Et qui prête à ta main la souplesse magique ?

Je ne sais, mais ces sons, purs et mélodieux,
Vibrent jusque dans l'âme et font penser aux cieux,
Et l'esprit reposé goûte un calme mystique.

ANNA M. DEVAL.

New-York, juin 1888.

Chant des Hirondelles.

Envolons-nous à tire-d'aile,
Vers nos séjours chéris;
Envolons-nous à tire-d'aile,
Le zéphir nous appelle
Dans les vallons fleuris.

La brise doucement s'élève,
Profilons de la nuit;
La brise doucement s'élève,
De la lointaine grève
Nous la suivrons sans bruit.

Chantons des hymnes, des berceuses,
Les chansons du retour;
Chantons des hymnes, des berceuses,
Nous revenons joyeux,
Aux premiers feux du jour.

Filles de l'air, voilà l'aurore,
Saluons le matin;
Filles de l'air, voilà l'aurore,
Qui vivement colore
Ses ailes, de carmin.

Voilà des bosquets, des prairies;
Un ruisseau qui s'ensuit;
Voilà des bosquets, des prairies,
Vers ces touffes fleuries
Dirigeons-nous sans bruit.

D'un crin, d'une plume soyeuse,
Traçons nos frais séjours;
D'un crin, d'une plume soyeuse,
Sous la feuille dormeuse
Protégeons nos amours!

CHS. M. DUCHARME.

Joie et Tristesse.

I.

Un soir, l'âme souffrante et la paupière humide,
Je regardais couler du fleuve l'eau l'impide
Et je me rappelai qu'à cette place, un jour,
A Laure je promis un éternel amour!
Oh! reviens donc encore,
Gracieux souvenir!
Lorsque je pense à Laure,
Je me sens rajeunir....

II.

Laure avait dix-huit ans; elle était blonde et belle.
Le prêtre allait m'unir à cette demoiselle,
Quand l'infâme destin—jaloux de mon bonheur—
Changea mon rêve d'or en cuisante douleur!
Reviens, reviens encore,
Douloureux souvenir!
Car en pensant à Laure
Je me sens rajeunir....

III.

Aujourd'hui.... mais, silence! elle dort sous la
[terre,
A l'ombre des cyprès, dans un lieu solitaire....
Je prie en attendant le moment solennel
Où nos cœurs s'uniront aux pieds de l'Éternel!
Oh! oui, reviens encore,
Triste et doux souvenir!
Je veux penser à Laure
Jusqu'au dernier soupir!....

J. B. CAOETTE.

SACHONS AIMER.

C'était un jour de fête, un de ces jours brillants
Qui marquent une époque et restent pour la vie.
Le soir était venu.—Les astres scintillants
Semblaient darder sur nous un long regard d'envie

J'étais seul, quand soudain j'aperçus une enfant,
Dont les grands yeux rêveurs se perdaient dans l'es-
[pace!
Enfant! que fixes-tu dans le bleu firmament?
D'un souvenir perdu chercherais-tu la trace?

Quel rêve, quelle voix, quels chants harmonieux
Attirent tes regards aux sphères éternelles?
Voudrais-tu t'envoler dans l'infini des cieux?
Attends-tu pour partir qu'on apporte des ailes?

Non, dans l'azur profond, dans l'azur étoilé
L'enfant ne cherchait rien que l'étoile immortelle
Où son regard vainqueur attendait, dévoilé,
Le regard inconnu qui monterait vers elle.

Et j'étais là, cherchant à travers le ciel bleu
L'étoile solitaire où s'attardait son âme.
Je l'aperçus enfin! elle était tout de feu
Jetant un vif éclat, comme un regard de femme.

C'était l'heure où les bruits s'apaisent de partout,
Où le cœur se détache et cherche autre soi-même:
Heure mystérieuse où notre sang qui bout
Augmente de nos cœurs la puissance suprême.

Je m'approchai craintif et lui dis mon émoi....
Son grand regard serein eut troublé tout mon être.
Et je sentis l'espoir qui descendait en moi!
Un amour mutuel, profond, venait de naître.

Puis ce fut un concert de mots harmonieux.
De serments échangés—de paroles d'ivresse—
Et longtemps dans la nuit, sous l'arcade des cieux
Nos cœurs se sont plongés dans des flots de ten-
[dresse.

Et lors, à l'horizon l'étoile déclina,
Nos regards enlacés la virent disparaître—
Et ses mains sur mon cœur longtemps elle vouta
Les serments répétés que l'amour faisait naître:

« Enfant je veux t'aimer d'un amour infini
Et mettre à ton bonheur une immense tendresse,
Afin que ton regard ne soit jamais terni
Des pleurs que tout veuve le doute et la tristesse,

Et dans un même amour—n'ayant qu'un même
[cœur!
Nous regarderons la vie à travers un sourire....
.....
Voilà le rêve à deux, voilà le vrai bonheur
Que j'entrevois pour vous et qui vient me sourire!

Ah! sachons nous aimer d'un amour noble et fort,
Et gardons jusqu'au bout l'illusion du rêve.
L'amour est tout-puissant: il a vaincu la mort,
Que nos cœurs enlacés se soutiennent sans trêve

Et lorsque sur nos fronts luira le dernier jour,
Que votre dernier cri soit un cri d'espérance,
L'espérance de vivre et d'aimer sans retour
Dans un monde meilleur où tout est jeunesse!

CHS. A. GAUVREAU.

Meditations.

LES SECRETS

DES

TROIS MIROIRS.

Une jeune fille élevée dans de pieux sentiments mais chez qui, cependant, des pensées légèrement empreintes de vanité ou de coquetterie surgissaient parfois, écrivit un jour à sa mère :

« Maman, — Je désirerais bien avoir un miroir de toilette ; c'est un objet à peu près indispensable, qui me fait plus d'une fois défaut. Je compte donc sur ta bonté, et j'attends, non sans quelque impatience, je te l'avoue avec toute sincérité, l'envoi de ce petit objet, qui a bien son utilité. »

Le lendemain la jeune fille reçut de sa mère cette réponse :

« Ma chère enfant, — Non-seulement j'enverrai le miroir que tu me demande, mais au lieu d'un que tu sollicites de moi, ta en recevras trois..... »

— Trois !... dit la jeune fille en interrompant sa lecture. Qu'est-ce que cela signifie ? ... Et poursuivant sa lecture, elle vit ces lignes :

« Dans le premier miroir tu verras *ce que tu es* ; dans le second, *ce que tu seras* ; dans le troisième, enfin, *ce que tu dois être*. »

La jeune fille marchait de surprise en surprise. Quand elle eut achevé sa lecture, elle donna un libre cours à ses conjectures ; mais rien ne la satisfait ; force lui fut donc d'attendre, et l'attente est bien longue à seize ans ! Aussi compta-t-elle les jours, les heures et les minutes, qui s'écoulèrent entre la réception de la lettre et l'envoi qu'elle annonçait. Enfin, après trois longs jours (trois siècles) une boîte arriva à l'adresse de la jeune fille ; aussitôt qu'elle l'eut reçue elle s'empressa de l'ouvrir.

Un premier paquet soigneusement enveloppé, et portant le No. 1, frappa d'abord ses regards ; elle l'ouvrit avec précaution. Le cœur lui battait avec force ; qu'allait-elle trouver ? ... Elle trouva d'abord un modeste et fidèle miroir qui, selon les promesses de sa mère, lui montra *ce qu'elle était* ; sa jeunesse, ses agréments, les charmes du printemps de la vie. « Oh que ma mère est bonne ! » dit l'enfant. Et, dans sa joie, dans sa reconnaissance naïve, elle donna un baiser au miroir.

Puis, que pouvait contenir le deuxième pa-

quet, qui semblait plus gros. Elle l'ouvrit avec anxiété, et y trouva... une *tête de mort* ; autre miroir non moins fidèle de *ce qu'elle serait un jour*.

La vue d'un tel objet était propre à faire réfléchir. La jeune fille commença à comprendre la leçon que voulait lui donner sa mère, et elle regarda plus longtemps le second miroir que le premier.

Restait le troisième paquet. On comprend que, après le deuxième, l'enfant dut éprouver quelque crainte à l'ouvrir ; cependant, elle se dit qu'il ne pouvait pas contenir un objet plus effrayant et sa main défit l'enveloppe.

Un cri de joie lui échappa, en trouvant sous une soyeuse étoffe, une délicieuse statuette représentant la *Vierge Marie*, type et modèle de toute vertu. Voilà *ce que je dois être* ! s'écria-t-elle, et à qui je dois ressembler avec la grâce de Dieu. Elle s'agenouilla et pria longtemps.

AMOUR ET CHASTÉTÉ

CONSEILS

AUX

JEUNES GENS.

Heureux celui qui n'a point livré sa jeunesse au vice, et dont le cœur n'a point été flétri de bonne heure par la volupté !

Car lorsque le temps d'aimer sera venu pour lui, il apportera à la femme que son cœur aura choisie des os encore verts, des désirs jeunes et chastes, de fraîches espérances et des amours non encore attiédés.

Son âme s'épanouira sous le regard de sa bien-aimée comme la fleur sous l'œil de feu de l'aurore ; et toutes les affections de son cœur, et toutes les pensées de sa tête exhaleront un parfum d'innocence et de paix.

Et leurs yeux pourront s'aimer sans faire rougir leurs fronts ; et leurs âmes pourront se comprendre sans pécher : et le remords ne se glissera point dans leur cœur, après que leurs premiers aveux se seront échappés de leurs lèvres.

Mais leurs amours et leurs pensées reposeront en paix au fond de leur âme, et leurs chastes désirs tressailleront sous l'aile des anges.

La sainte tendresse de la vierge bénit et pu-

rifie l'homme, et l'amour de l'homme chaste soutient et appuie le cœur de la femme.

Pose ton âme sous l'aile de Dieu, jeune homme dont le cœur se lève pour aimer ; et approche tes désirs de la sainte lumière, de peur qu'ils ne s'égarerent dans les ténèbres, ou ne se perdent dans la vague.

Rafraichis ton amour dans la prière et la foi ; et mets les résolutions de ta volonté autour des affections de ton cœur, afin qu'elles ne se dissipent point, comme une eau sans rivages.

Pense et prie avant de choisir : choisis avant d'aimer, et ne confie à tes lèvres le secret de ton cœur qu'après en avoir causé longtemps avec Dieu et avec ceux qui t'aiment.

Et si Dieu et ceux qui t'aiment approuvent ton amour, noue-le par le lien de la promesse au cœur de ta fiancée, de peur qu'il ne tombe de ta main, comme les choses qui ne tiennent point.

Et quand tu lui aura donné ta foi, et que tu auras reçu la sienne, que ton âme ne craigne point de se réchauffer à la douce lumière de son regard, et de se délecter dans les chastes suavités de son sourire.

Ne ferme point tes lèvres aux pensées de ton cœur, et laisse ta fiancée appuyer sa vie sur ton bras et ses espérances sur ton amour.

Que Dieu soit toujours présent dans vos entretiens et dans votre amour, et que vos cœurs ne se rencontrent jamais hors de sa pensée.

Adorez-le ensemble, afin que vous reposiez dans la même prière, comme deux colombes reposent dans le même nid ; et parlez souvent ensemble le langage que parlent les anges.

Et Dieu descendra au milieu de vous, et il viendra, comme aux premiers jours, se promener dans le paradis de votre amour, et il causera familièrement avec les pensées et les désirs de vos âmes.

Et le ciel où l'on aime sans fin ni mesure s'inclinera devant vous, et les anges prendront vos cœurs dans leurs mains, et les aideront à s'aimer.

Malheur à l'homme qui souille la virginité du front de sa fiancée par un baiser sans chasteté, et qui inquiète les timides pudeurs de son regard trop hardi !

Jeune homme, n'effeuille point les chastes grâces qui fleurissent sur les traits de ta bien-aimée par des paroles indiscrettes, et ne fais point déflorir les saintes beautés de son sourire par d'équivoques plaisanteries.

Choisis ton serviteur entre cent, ton ami entre mille, ta femme entre dix mille ; car vous serez attachés toute votre vie au même joug.

CHARLES SAINTE FOI.

LA JEUNE FEMME.

CONSEILS

Aux Femmes Chrétiennes qui vivent dans le monde

I

La famille offre mille charmes à l'épouse qui les y cherche, et surtout si on les compare aux vains plaisirs dont on jouit au milieu du tourbillon du monde. Ici tout est réel, tout est selon le cœur et la raison ; là, tout est inutile, factice et ne peut laisser à l'âme que d'importuns souvenirs, que de trompeuses illusions, dont l'esprit ne saurait jamais se nourrir sans danger, et ne sont propres qu'à nous éloigner des occupations qui nous conviennent et de la pratique des vertus qui nous gagnent le cœur de ceux que nous aimons. La femme est destinée à s'occuper sans cesse du bonheur de ceux qui l'entourent. C'est de son mérite, de ses prévenances, de la sûreté comme de l'agrément de son caractère que dépend d'abord la félicité de ses parents, et ensuite celle de son époux. Les charmes extérieurs qu'il trouve en elle regoivent, il est vrai, son premier hommage ; mais si elle ne savait qu'être belle, elle n'obtiendrait de lui qu'un sentiment passager.

Pour conquérir toute son affection et sa confiance, il faut qu'elle possède des avantages que le temps ne puisse détruire ; il faut que, sans chercher à briller par l'esprit, elle s'efforce de lui être toujours agréable, qu'elle étudie ses goûts, qu'elle paie à la vertu le premier tribut d'admiration, qu'elle s'associe à ses revers, qu'elle soit enfin sa meilleure, sa plus constante amie.

Comme mère de famille, la mission de la femme ici-bas est encore plus sacrée, car c'est presque toujours de l'éducation et des exemples qu'elle donne à ses enfants que dépend leur avenir, c'est d'elle qu'ils doivent apprendre à pratiquer tous les devoirs que la religion et la société imposent ; et ces devoirs elle ne saurait les étudier au milieu des vains prestiges du monde.

Elle ne doit jamais chercher que les plaisirs purs que lui offre l'intérieur de la famille. La vie de la femme, cette vie toute d'amour, d'abnégations et de sacrifices, ne doit être que là, que l'obscurité dont elle s'environne prête un nouvel éclat à ses vertus.

Heureuse, oui, mille fois heureuse une mère qui peut graver de telles leçons dans le cœur de ses enfants, et leur montrer les dangers du

monde et les écueils qu'ils peuvent y rencontrer.

Heureuse l'épouse si, missant l'esprit aux qualités extérieures, elle sait parler à l'âme de son mari, l'élever, l'épurer, le grandir sans qu'il puisse jamais croire qu'elle a connaissance de ses erreurs, car l'homme fuit instinctivement celui qui n'a point de crainte de le faire rougir. Je le répète ; la femme a une grande tâche en ce moment ; elle doit s'oublier elle-même et consacrer à ceux qui l'entourent toutes les facultés, tous les moyens dont la nature l'a dotée, sans quoi sa mission sur la terre n'est qu'imparfaitement remplie.

Beaucoup de jeunes filles inconsidérées pensent avoir tout fait lorsqu'elles ont consenti à changer de nom, et ne se doutent pas à quoi les engage cette communauté d'existence qu'elles acceptent. Le mariage est un état grave où l'on ne saurait jamais apporter trop de réflexion. Se reposer sur sa jeunesse, sur ses agréments extérieurs pour y trouver une félicité durable, est une grave erreur. Heureuses les femmes chez lesquelles la pensée et le cœur, guidés par un esprit éclairé, sont tournés de bonne heure vers le côté grave de la vie ! Leurs idées s'élargissent et franchissent heureusement cette barrière qu'une éducation trop frivole apporte à leur perfectionnement.

II

Devoir d'une Femme Chrétiennes envers elle-même.

En nous-mêmes, nous portons l'image de Dieu, caractère si grand, qu'un homme ne saurait avilir son semblable ; il ne peut que l'outrager. Cette divine ressemblance est le principe du respect que vous devez à votre personne. Le corps du chrétien, consacré par le baptême au culte du Seigneur, doit être révérent à peu près comme les vases du sanctuaire. Vous ne voudriez pas les profaner en les employant à un vil usage, pourriez-vous sans profanation traiter irrespectueusement votre corps dont la présence de Jésus-Christ que vous recevez si souvent à la Sainte Communion, fait une sorte de ciboire aux yeux des anges.

Vous devez à votre dignité personnelle une égalité de caractère, une manière d'être toujours noble, douce et ferme, une certaine régularité dans vos habitudes qui n'abandonne pas à l'imprévu le gouvernement de vous-même. Une femme manque de dignité quand elle a autant de physionomies qu'elle a de robes.

Négligez pas avec une précipitation qui vous ferait accuser d'irréflexion ; mais évitez la nonchalance dans vos actions ; ne laissez pas remarquer que vous ne trouvez d'activité que

pour les choses qui vous plaisent. Empruntez à votre amour pour Dieu le secret d'une exquise amabilité dans votre langage et vos manières. Opposez aux menues contradictions des détails de la vie, une sérénité qui ne se démente pas, et la patience, cette force invincible dont l'âme chrétienne est armée pour triompher de toutes les difficultés.

Ne sortez jamais de votre chambre et ne paraissez jamais devant votre mari, vos enfants et vos domestiques que décentement et convenablement vêtue. Faites promptement et complètement votre toilette sans que rien en vous soit apprêté ou négligé. Il n'y a point de recherches excessives en fait de propreté, ni rien de choquant dans une simple propreté. Par devoir, cherchez à plaire à votre époux ; qu'il ne puisse vous adresser aucun reproche mérité sur le désordre ou l'inharmonie de votre toilette.

Quand vous êtes seule à recevoir des visites, que vos rapports soient graves et courts. En leur donnant ces trois qualités, vous serez certaine d'éviter autant que possible les occasions dangereuses ; car il est recommandé de fuir jusqu'à l'ombre du péril. La pureté du cœur est le premier pas vers la sainteté. Toute votre personne doit réfléchir la pureté de votre âme.

LES HUIT REGLES DE LA VIE

D'UN

HONNÊTE JEUNE HOMME,

ÉTANT MARIÉ.

SI J'ÉTAIS MARIÉ,

je renoncerais à toutes ces extravagances qui marquent chaque jour la vie d'un garçon ; à ces dépenses folles, qui n'ont souvent que de tristes résultats ; à ces parties de plaisir qui fatiguent le corps et appesantissent l'esprit.

SI J'ÉTAIS MARIÉ,

je voudrais aimer ma femme, car je crois que ce doit être un supplice continu de vivre avec une femme que l'on n'aime point. Je sais bien qu'il y a beaucoup de ménages où les époux sont indifférents l'un pour l'autre ; mais il me semble qu'il doit être plus doux de chercher sa femme que de l'éviter.

SI J'ÉTAIS MARIÉ,

je voudrais que ma femme ne fût citée ni pour

sa figure, ni pour sa toilette, ni pour ses manières, et cependant je voudrais qu'elle eût tout cela bien.

SI J'ETAIS MARIÉ,

on ne me rencontrerait pas sans cesse aux théâtres et aux promenades. Je ne craindrais pas d'être vu avec ma femme à mon bras, je craindrais encore moins le ridicule que les sots et les fols veulent jeter sur les bons maris; les trois quarts de ces gens-là ressemblent au renard de la fable; ils ne peuvent pas atteindre le bonheur et tâchent de se venger en se moquant des gens heureux.

SI J'ETAIS MARIÉ,

je voudrais avoir beaucoup d'enfants, car les enfants forment la chaîne qui enlace plus étroitement la femme et le mari.

SI J'ETAIS MARIÉ,

je n'aimerais que ma femme, mais je fâcherais d'être aimable auprès des autres, afin de les rendre jalouse de son bonheur. Je rechercherais la société d'un sexe que j'aimerais toujours, et ma femme ne s'en fâcherait pas, parce que tout en ne cueillant qu'une fleur, il est permis de respirer le parfum des autres.

SI J'ETAIS MARIÉ,

je ne serais point jaloux, car la jalousie donne de l'humeur, et l'humeur fait fuir les amours; je ne serais pas non plus trop confiant, car les femmes prennent souvent notre grande confiance pour de l'indifférence, et elles n'ont peut-être pas tout-à-fait tort.

SI J'ETAIS MARIÉ,

je choisirais avec soin les personnes que je recevrais chez moi; je congédierais bien vite ces messieurs qui viennent toujours *par hasard*, à l'heure où le mari est sorti. Je ne laisserai jamais aller une femme avec un autre qu'avec moi: je n'aurais pas de ces amis complaisants qui sont toujours prêts à offrir leur bras, car je me rappellerai toujours ce que je faisais étant garçon.

PENSÉE.

Gravez dans votre mémoire, écrivez même les conseils et les préceptes que vous entendez ou que vous lisez: puis, allez de temps en temps consulter ce recueil que vous aimerez d'autant plus que vous l'aurez fait vous-mêmes.

UN CRI D'OUTRE-MER

A L'ADRESSE DES

JEUNES DEMOISELLES ANGLAISES.

—

Nous empruntons au *Magasin Pittoresque*, de Paris, la rude apostrophe suivante, adressée aux jeunes demoiselles de l'Angleterre, par une de ces Dames auteurs qui composent des nouvelles pour la jeunesse:

Vous, chères petites, vous, élevées pour le mariage!..... Allons donc! pas plus qu'une pauvre poulette pour conduire quatorze poulets.

Chères filles! que savez-vous de la cuisine? vous qui savez tant pour le salon!

Où prenez-vous de l'exercice, vous qui usez tant de sophas?

Croyez-moi, apprenez moins de piano et sachez au moins faire un *pudding*; ayez plus de franchise et moins de fausse modestie; déjeunez bien et serrez-vous moins.

Ah! combien j'aimerais ces bonnes filles enjouées et bruyantes, à l'œil brillant, aux joues roses, au large corsage, qui peuvent repriser les bas; tailler leurs robes, raccommoder les habits; faire manœuvrer un régiment de marmites et de casseroles; traire les vaches; engraisser les oies, fendre du bois et abattre un canard sauvage comme la duchesse de Malborough, et qui n'en savent pas moins tenir leur place dans les salons.

Mais vous, avec votre air de *Mater dolorosa*, votre moue dédaigneuse et votre mine de prude; avec votre taille de guêpe, votre teint plombé: vous, lectrices insatiables de romans et de contes bleus, esclaves de la mode et enfants de la paresse, croyez-vous que vos semelles de papier, vos bas de soie et vos jupes de mousseline vous tiennent lieu de mérite?

Non, non, ce n'est point parmi vous que je vois des futures épouses et des mères de famille pour la vieille Angleterre!

Non, non.

PENSÉE.

De toutes les merveilles de la nature, la plus admirable création, c'est l'homme assurément. Mais dans cette production merveilleuse, on peut dire que le chef-d'œuvre c'est le cœur d'une mère.



Melanges.

ORIGINE

DE LA

MARSEILLAISE.

(1792.)

Les chants nationaux ne sont que l'inspiration cadencée du cœur de la nation. Comme les vagues de l'Océan qui fondent sur un promontoire avec des sons solennels et écumants, la tempête populaire arrache au cerveau poétique un ton, un vers, une ligne qui donne au nom du verbe, une renommée immortelle.

Tous ceux qui désirent s'asseoir sur le trépied d'Apollon ne sont pas des poètes. Une bien grande âme doit animer celui qui s'expose à cette épreuve céleste—une âme musicale; elle transporte les masses et les esprits prophétiques; elle pénètre le cœur et remplit l'intelligence du chansonnier.

Les occasions, les scènes, les dangers de la révolution Française ont prêté leur grandeur sublime, leur terreur, effervescence, leur appel à la chanson des chansons Française: la *Marseillaise*.

* *

Le long du Rhin, dans une des villes qui couvrent les frontières de la vieille France, vivait en garnison un jeune officier d'artillerie, nommé JOSEPH ROUGET DE L'ISLE, né à Lons-le-Saulnier, dans les montagnes du Jura, et qui mourut en 1836. Il était musicien, compositeur et poète. De tous ses ouvrages poétiques il ne reste qu'un chant, de ces compositions musicales, il n'y a plus qu'un *morceau*. C'est tout un arsenal. Il fait explosion comme de la poudre, il a la souplesse de l'acier, la fermeté du fer, il crie honte aux traîtres et appelle la vengeance sur les têtes des gouvernants coupables.

C'était en 1792 ROUGET DE L'ISLE avait l'habitude de fréquenter la maison du maire de Strasbourg, M. Dietrich. Les braves et jeunes Français accouraient au secours de leur patrie. Dietrich résolut de leur donner un banquet avant leur départ.

Dévouée aux idées Américaines de Lafayette, le maire patriotique, secondé par ses filles, sollicita leur hôte et ami de composer une chanson qui enflammerait d'enthousiasme les cœurs des jeunes recrues, et en même temps

jetterait la terreur au milieu de leurs ennemis. ROUGET écrivit ou plutôt improvisa les mots du *Chant du Rhin*, le nom par lequel l'antienne nationale fut d'abord connue.

Un corps de jeunes enthousiastes venant de Marseille traversait toute la France, répétant dans leurs marches les couplets qui ont remué tant d'âmes. Ainsi, les voix consacrèrent en même temps la vogue de la chanson et de la célébrité de l'auteur. Tel est l'origine du titre de *La Marseillaise*.

* *

Le lendemain, à la fin du banquet, M. Dietrich appela ROUGET DE L'ISLE qui, accompagnant sa voix forte du piano, commença à chanter les premiers vers de sa composition de la nuit précédente; ce fut comme une charge sur l'ennemi:

Allons enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé;
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé.
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, et vos compagnes.

Aux armes citoyens! formez vos bataillons!
Marchons! Marchons!
Qu'un sang impur abreuve nos sillons!

Et avec l'accent de la plus profonde indignation, ROUGET continua:

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés?
Français, pour Lous, ah! quel outrage!
Quels transports il doit exciter!
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage!

Touchant encore sur la même note, De L'ISLE, avec plus d'enthousiasme:

Quoi! ces cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers?
Quoi! des phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers?
Grand Dieu! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient?
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées!

La voix de Rouget était pleine d'indignation; tout-à-coup elle devint menaçante: Ecoutez-le!

Tremblez, tyrans ; et vous perfides,
L'opprobre de tous les partis,
Tremblez ? vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix !
Tout est soldat pour vous combattre ;
S'ils tombent nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux
Contre vous prêt à se battre !

A ce point, le poète prévoyant la possibilité que la coalition pourrait vaincre les armées Françaises et parcourir sa chère patrie, faisant appel à la jeunesse de France, il ajouta ces vers :

Nous entrerons dans la carrière,
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus !
Bien moins jaloux de les survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre !

Et d'une voix tremblante d'émotion, l'artiste inspiré, chanta la strophe suivante, dans laquelle l'esprit de la révolution y est peint en lettres livides.

Français, en guerrier magnanime,
Portez où relenez vos coups ;
Épargnez ces tristes victimes
À regret s'armant contre nous,
Mais ces despotes sanguinaires,
Mais les complices de Bouillé,
Tous ces tigres sans pitié
Déchirent le sein de leur mère.

Maintenant, cria ROUGET DE L'ISLE, à son audience toute transportée : à genoux !
Il est instinctivement obéi.

Seul, ROUGET demeure debout, pose un de ses pieds sur une chaise comme s'il voulait monter les dalles du temple de la liberté. Alors levant ses deux bras vers les cieux, il chanta ces lignes, une invocation à la Liberté et à la Victoire—un vers qui dans une classe la plus humble, aucun Français ne chante sans se découvrir :

Amour sacré de la Patrie
Conduits, soutiens nos bras vengeurs ;
Liberté, Liberté chérie
Combats avec tes défenseurs !
Sous nos drapeaux que la Victoire,
Accours à tes mâles accents :
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !

Ces sept strophes furent les canons rayés qui balayèrent devant eux les antagonistes de la France, gagnèrent des victoires, emportèrent bien des forteresses qui avaient résisté à la

science militaire. C'est le cri de ralliement de toutes les révolutions en France : les opprimés de toutes les nations murmurent son nom et jettent ces mots terrifiants à la face de leurs oppresseurs.

G. BATCHELOR.

LE CENTENAIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Au moment où l'on s'apprête à célébrer en France le centenaire de la Révolution, sous le spécieux prétexte d'une Exposition universelle en 1889, nous croyons utile de rappeler aux lecteurs de la *Lyre d'Or* que plusieurs ouvrages viennent de paraître, relatant des faits de ces années néfastes que l'histoire a nommées irrévocablement le *Temps de la Terreur*.

Les trois ouvrages suivants :

Qu'est-ce que la Révolution ? par le R. P. FÉLIX ;

Une page de la Révolution, par le R. P. de BERGERAC ;

Le Frère Arsène et la Terreur, par de MARGERIE, peuvent s'obtenir en s'adressant à l'administration de la *Lyre d'Or*. Le coût du premier ouvrage est de 50 centimes, et 75 centimes, pour chaque volume des deux autres ouvrages, tous frais compris.

Puisse ces œuvres contribuer à éloigner de la France le retour des Jacqueries de 1789, des massacres de 1792 et des crimes de 1793.

Ce sont de terribles leçons dont il ne faut pas détourner les regards de la nation française, pour l'endormir dans la fausse sécurité que lui donnent des espérances généreuses. En effet, trop souvent fatigué de son repos, le peuple se plaît aux révolutions. Une fois lancée dans cette voie, il croit qu'il ne dépassera pas le but, mais les rapides fortunes l'exaltent, les obstacles l'irritent ; il trouve dans son sein des monstres pour recommencer les crimes qu'il voyait jadis à l'anathème de l'humanité. Les mêmes lâchetés courbent humblement la tête ; elles doivent être flétries par l'histoire, car dans ces pages déshonorantes, si l'exécration est pour les bourreaux, le mépris doit être pour ceux qui les supportent.

D'après une dépêche transmise à la presse, le cabinet espagnol a décidé que l'Espagne ne serait pas officiellement représentée à l'exposition de Paris, en 1889. Il y aura d'autres protestations aussi éclatantes qui viendront se produire d'ici à quelque temps.

Recreations

Histoire de Revenants.

Au moyen-âge on croyait si bien aux rapports entre les vivants et les morts qu'on a été jusqu'à autoriser des mariages entre des personnes mortes et des personnes vivantes.

J'ai dit que j'avais eu raison de croire aux apparitions, et je vais vous le prouver.

C'était en 1866 ; j'étais alors au collège de . .

Une nuit d'automne, dans le grand dortoir, faiblement éclairé par une veilleuse, tout le monde dormait excepté moi.

Depuis longtemps je me tournais et me retournais dans mon lit, sans pouvoir clore l'œil, énervé que j'étais par une grande fièvre que j'avais prise, à la récréation du soir, dans une partie de barres où j'avais lutté comme un fou.

A un certain moment, je crus que j'allais m'endormir, mais tout à coup je me sentis pris de douleurs dans la poitrine.

Bientôt ces douleurs devinrent très violentes, et, craignant quelque chose de sérieux, je m'habillai et me dirigeai vers la chambre du maître du dortoir pour lui demander s'il n'aurait pas un pain-killer quelconque à me donner.

Malheureusement le maître était absent.

Voulant à tout prix du soulagement, je fis un effort, et je me décidai à aller trouver le directeur de l'établissement, qui était probablement l'homme le moins abordable que j'aie jamais rencontré.

Pour aller du dortoir à la chambre du directeur, il fallait traverser un long corridor.

Malgré l'obscurité, je m'y engageai hardiment, et le temps de le dire, j'étais rendu.

J'eus beau frapper à sa porte elle resta fermée.

Dormait-il trop profondément ou était-il absent ? Je ne l'ai jamais su.

Comme j'allais, découragé, retourner au dortoir, l'idée me vint d'aller m'adresser à mon maître de classe.

Ce qu'il y avait alors d'embarrassant pour moi, c'est que j'ignorais où mon professeur était logé.

Dans mon embêtement je résolus d'aller fapper à la première porte venue, et je me remis à marcher à tâtons.

Tout à coup j'aperçus une porte entrebaillée.

Certain qu'il y avait quelqu'un derrière cette porte, je la poussai du bras. . .

O surprise indicible ! O terreur inénarrable ! Devant moi j'aperçus, vis-à-vis une fenêtre éclairée par la lune, un cercueil recouvert d'un drap blanc et sur ce drap un bénitier dans lequel il y avait une petite branche de rameau . .

A cette apparition je poussai un cri, je sentis mes jambes céder sous moi, mes dents s'entrechoquèrent et après . . je ne vis plus rien.

Le lendemain je m'éveillai à l'infirmerie, entouré de plusieurs de mes camarades.

Ceux-ci m'apprirent que j'avais été ramassé mourant dans un corridor, par le portier qui avait été éveillé en sursaut par un grand cri.

Ils me dirent aussi que je devais avoir eu alors une attaque d'épilepsie.

Je leur racontai ce qui m'était arrivé, mais ils ne m'écoutèrent pas, et crurent que je divaguais.

J'eus beau leur expliquer comment il s'était fait que j'avais quitté le dortoir, ils me rirent au nez.

Je demurai deux jours à l'infirmerie, après quoi je fus envoyé dans ma famille pour me distraire.

Je me remis bientôt du choc nerveux que j'avais éprouvé, mais cependant durant bien longtemps après mon retour au collège, il m'arriva souvent de m'éveiller la nuit avec des frayeurs mortelles, croyant voir partout dans les ténèbres des cercueils recouverts de draps blancs.

Il y a longtemps que cette aventure m'est arrivée, et rien qu'à y songer je me sens horripilé.

C'était la fièvre qui vous avait donné ce cauchemar, direz-vous.

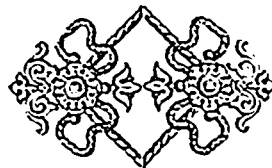
Pas du tout, messieurs les incrédules.

Le cercueil n'était rien autre chose que deux poëles bout à bout, mis là pour être brossés.

Le drap, celui du lit d'un écolier malchanceux que l'on faisait sécher.

Pas l'écolier, le drap.

Le bénitier, était une soucoupe dans laquelle l'on avait délayé la mine de plomb qui devait servir aux poëles.



HISTOIRE

DE LA

Belle Princesse Grecque.*(Conte Turc.)*

Il y avait une fois en Chine un puissant empereur nommé Faghfur. Son premier vizir était un homme sage et savant, qui pouvait à toute heure entrer dans la chambre de son souverain. Un jour qu'il usait de ce privilège, Faghfur, endormi sur un divan, se réveilla tout à coup, et, dans un accès de fureur, se précipita l'épée à la main sur son ministre.

Bientôt pourtant il se calma, et dit au vizir : « Je faisais dans mon sommeil, un rêve délicieux. Je voyais une jeune fille si belle, qu'il ne peut rien y avoir de si beau dans le monde. En entrant, vous m'avez réveillé. Mais, cette charmante image est encore devant mes yeux, et j'en ai le souvenir dans le cœur. »

Le vizir était doué d'un esprit et d'un savoir extraordinaires. De plus c'était un peintre de premier ordre. Aux figures qu'il peignait, il donnait la vie.

Désireux de rendre service à son maître, il le pria de lui décrire de nouveau minutieusement ce qu'il avait vu dans son rêve, et, à mesure que Faghfur faisait cette description, l'habile artiste, ayant pris une toile blanche, des couleurs et des pinceaux, peignait les traits de la jeune fille et le palais où elle était apparue.

Quand son tableau fut achevé, il le fit placer dans un caravansérail, à la porte de la ville par laquelle passaient les caravanes, et le gardien du caravansérail demandait à tous les étrangers qui s'arrêtaient là, s'ils connaissaient ce palais et cette jeune fille :

Un jour arrive d'un pays lointain un voyageur qui, en contemplant le tableau s'écrie :

« C'est étonnant ! Je connais cette figure. »

On le conduit près du vizir, qui se hâte de l'interroger.

L'étranger répond :

« L'image que je viens de voir est tout à fait semblable à la fille de l'empereur grec. Cette princesse est d'une beauté merveilleuse. Mais elle ne veut absolument pas se marier, par une raison singulière. Un jour elle était dans son jardin, observant dans un bosquet un nid où reposaient un paon et une paonne avec leur couvée. Tout à coup le fen éclate dans ce bosquet. Le paon aussitôt s'enfuit. La paonne ne veut pas abandonner ses petits, et, ne pouvant les emporter elle reste avec eux ; elle périt avec eux dans les flammes. Cette trahison

du mâle et ce dévouement de la femelle ont fait faire à la princesse de graves réflexions. Elle en est venue à croire que ce qu'elle a vu dans le monde des oiseaux est un exemple de ce qui se passe dans le monde des humains. Elle est persuadée que l'égoïsme et l'infidélité sont les traits distinctifs de notre sexe.

Elle ne veut avoir aucun homme et refuse absolument de se marier. »

Le vizir recueillit avec joie ces renseignements, et les transmit aussitôt à Faghfur.

Puis il dit :

« Comme mon maître est devenu amoureux de cette jeune fille, il faut qu'elle devienne amoureuse de lui. »

Il demanda un congé, comme un simple bourgeois, partit pour le lointain empire avec le voyageur qui avait reconnu l'image de la princesse, et tous deux accomplirent leur long trajet heureusement.

À son arrivée à Constantinople, le vizir se fit conduire dans les jardins de la résidence impériale et vit le palais, tel que Faghfur l'avait vu en rêve, tel que lui-même l'avait peint. Il avait ainsi tout lieu de croire que l'image de la princesse était également exacte, et que cette princesse était la fille de l'empereur grec. Il aspirait à la voir, et, pour y parvenir. Il imagina de s'établir peintre dans un caravansérail.

Bientôt il s'acquit un grand renom, et l'on parla de lui avec enthousiasme à la cour impériale.

La princesse qui avait le goût des arts, supplia son père d'employer cet artiste qui venait de si loin et dont les œuvres étaient si admirées.

L'empereur le fit venir, lui commanda plusieurs peintures et lui fit préparer un atelier dans son palais.

Le vizir charma tous les regards par la finesse de son travail, et lorsque sa tâche fut accomplie, il demanda la permission de décorer la porte de la chambre habitée par la jeune princesse. Là, il peignit un vaste jardin où l'on voyait de grands arbres chargés de fruits, des corbeilles de roses épanouies au milieu du jardin, et des rossignols chantant sur les rameaux verts. Au milieu de ce jardin, il peignit un kiosque, et, dans ce kiosque, l'empereur Faghfur dans tout l'éclat de sa puissance et de sa beauté. Au delà de cette magnifique enceinte, on voyait une prairie traversée par une rivière limpide, une antilope mâle noyée avec son petit, et, auprès de là, une antilope femelle savourant l'herbe fraîche.

La princesse fut émerveillée à l'aspect de ces tableaux. Après les avoir quelques instants contemplés en silence, elle demanda au vizir où était ce jardin, qui était ce jeune homme

assis sur un trône, et ce que signifiait ce groupe d'antilopes.

Le vizir espérait bien que ces questions lui seraient adressées, et ses réponses étaient d'avance préparées.

« Vous voyez là, dit-il, le jardin du palais de l'empereur de Chine. Ce beau jeune homme assis sur un trône, c'est l'empereur lui-même. Il est seul. Il n'a jamais voulu se marier. Un incident dont il a été le témoin lui a fait prendre en haine le sexe féminin.

— Quel incident? demanda vivement la princesse.

— Un jour, il était selon sa coutume assis dans son kiosque, lorsqu'il vit deux antilopes, le père et la mère, qui venaient avec leurs petits boire à la rivière. Le petit glissa dans l'eau et fut emporté par le courant. Le père aussitôt se précipita vers lui pour le sauver, et fut comme lui noyé. Sa mère, ne pensant qu'à elle-même, s'écarta de la rivière et s'en alla paître en un bon lieu. Cette froide indifférence apparut à Faghfur comme un exemple du caractère féminin. Il se dit que, sans doute, toutes les femmes étaient ainsi infidèles et égoïstes. Il ne voulut pas avoir aucun rapport avec elles, et résolut de ne pas se marier.

La princesse écouta ce récit avec une profonde attention, et songea qu'elle s'était trompée en refusant à l'homme les vertus qu'elle attribuait à la femme; puis elle dit au vizir :

« Votre empereur me plaît. C'est sans doute par une volonté providentielle que j'ai refusé toutes les propositions de mariage. J'épouserais volontier un tel souverain et je crois que je suis digne de lui. »

Elle alla aussitôt trouver son père, et le réjouit en lui annonçant son idée de mariage.

L'empereur grec écrivit à Faghfur, il choisit pour lui porter sa lettre un des principaux personnages de sa cour.

Le vizir partit avec cet envoyé, et tous deux arrivèrent sans accident en Chine.

On peut se figurer avec quelle joie amoureux Faghfur écouta le récit de son habile ministre, et avec quelle distinction il reçut l'ambassadeur grec. Sa réponse fut bientôt faite, il épousa la belle princesse, et tous deux vécurent heureux jusqu'à la fin de leurs jours.

XAVIER MARMER.

POUR FINIR.

Le comte d'Estaing, qui s'était distingué dans la guerre d'Amérique, se montra patriote dès le principe de la révolution. Cité devant le tribunal révolutionnaire, et interrogé sur son nom : « Il est assez connu, » répond Estaing ;

« peut-être me méconnaissez-vous, mais quand vous m'aurez fait couper la tête, envoyez-la aux Anglais, ils ne me méconnaîtront pas. »

Un orateur récitait un panégyrique d'un grand homme, l'élevait, selon le style ordinaire, au-dessus de tous les autres grands hommes. Il parcourt toute l'histoire, mais en vain, il ne peut se résoudre à assigner une place à son sujet; il trouve toujours des vertus qui le distinguent des autres. Chacune de ces périodes était terminée par cette exclamation : *Où le mettrons-nous cet homme extraordinaire?*

Un auditeur, dont la patience à la fin était usée, lui dit, en se levant : « Puisque vous êtes si embarrassé, mettez-le à ma place, car je m'en vais. »

Un autre orateur, non moins er-ruveux, avait divisé son discours en trente-deux points. Un de ses auditeurs se leva aussitôt. On lui demande où il veut aller? Je vais, cher-cher mon bonnet de nuit, car je prévois que nous coucherons ici.

Effectivement, l'orateur ayant perdu le fil de ses subdivisions, ne put jamais trouver la fin de son discours.

Les auditeurs perdant enfin patience, et voyant la nuit qui s'approchait, défilaient l'un après l'autre.

L'orateur qui avait la vue basse, ne s'apercevait pas de cette désertion, et continuait à s'escrimer dans la tribune, lorsqu'un petit enfant, qui restait, lui cria : Monsieur, voici les clefs de la salle, quand vous aurez fini, vous aurez soin de la fermer.

Lorsque Walter Scott écrivit son histoire de Napoléon, il vint en France, comme on sait, pour recueillir des documents, ou plutôt des calomnies sur son héros, peut-être devrions-nous dire sur la victime de sa plume.

Le duc de Tarente (Macdonald), pair de France, lui fit proposer des documents que lui-même avait à donner, et certes la mine était abondante et précieuse. Walter Scott répondit par un refus : Je prends toujours mes renseignements dans les bruits populaires, dit-il.

Nous n'ajoutons aucune réflexion à ce mot, l'histoire qu'il a faite, y répond pour nous.

Terrainons par un calembourg.

— Quel est le nom de cette comtesse qui dispute toujours?

— C'est la comtesse Tation (contestation).

Comme elle se trouvait en compagnie avec M. Plaisantin, qui vantait le climat de la Grèce :

— Je n'aime pas la graisse (Grèce), dit-elle, mais j'aime la fricassée (l'Afrique assez).

**COLLABORATEURS DE LA
"LYRE D'OR."**

Amyote, (Guillaume)—Québec.
Aube, (Ed.)—Journaliste.—Ottawa.
Bechard, (A.)—Ottawa.
Bruyere, (Boucher de la)—St. Hyacinthe.
Caouette, (J. B.)—Québec.
Champagne, (N.)—Ottawa.
Charland, (J. Hermas)—Journaliste.—Montréal.
De Celles, (A. C.)—Ottawa.
De Montigny, (B. A. Testard)—Chevalier de Pie IX.—St. Jérôme.
Desaulniers, (F. L.) M. P.—Yamachiche.
Dionne, (Dr. N. E.)—Québec.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Ducharme, (Chas. M.)—Montréal.
Duval, (Vlle-Anna M.)—New-York.
Faucher, (de St. Maurice)—Québec.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Gauvreau, (Chas. A.)—Isle Verte.
Gellinas, (Sévère)—Ottawa.
Genest, (Arthur)—Ottawa.
Gladu, (R. P.)—Oblat—Québec.
L'Ecnuyer, (Eugène)—Notaire—St. Raphaël.
Legendre, (Napoléon)—Québec.
Le May, (L. Pamphile)—Québec.
Levasseur, (N.)—Québec.
Lusignan, (A.)—Ottawa.
Montpetit, (J. N.)—Montréal.
Molin, (Joseph)—Ottawa.
Poirier, (Don. Pascal)—Sénateur.—Shédiac, N. B.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Renault, (Raoul), fils—Montmagny.
Rouillard, (Eugène.)—Journaliste.—Québec.
Roy, (Elzébert)—Ottawa.
Smith, (Chevalier Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benjamin)—Ottawa.
Sylvain, (L. P.)—Ottawa (Bibliothèque Fédérale.)
Tache, (Louis-H.)—Ottawa.
Thibault, (Charles)—Ottawa.

LA LYRE D'OR.

Comme les beaux anges de Millon, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Revue puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

OTTAWA,

1er Juillet ISSS.

A nos Lecteurs.

Un Supplément de trois pages de la *Lyre d'Or* a été adressé, le mois dernier, à MM. les Maîtres de Postes franco-canadiens, les priant de faire circuler autour d'eux, dans leurs paroisses respectives, ce Supplément-Circulaire, dont voici la teneur, et que nous soumettons à l'attention de nos abonnés réguliers.

Au Public.

Ayant été sollicité par un grand nombre des membres du clergé et autres citoyens distingués, de publier une Revue mensuelle telle qu'étaient autrefois l'*Album des Familles*, afin d'offrir aux familles catholiques une saine et bonne littérature, ainsi que d'autres écrits intéressants, j'ai cru devoir me rendre à ce patriotique désir en commençant dès le mois de janvier dernier la publication d'une Revue mensuelle illustrée, ayant pour titre: la *LYRE D'OR*.

Comme le prospectus du mois de janvier l'exprimait, on constate qu'un grand nombre de fervents catholiques, de bons pères et de pieuses mères de familles s'alarment à la vue de tant d'ouvrages condamnés, de romans licencieux, de feuilletons impies qui, d'une manière ou d'une autre, attaquent la religion, le sacerdoce, la morale et les bonnes mœurs de la société, et cependant un trop grand nombre demeurent indifférents, apathiques, lorsqu'il s'agit d'encourager une publication fondée expressément pour combattre le mal et apporter un remède contre ce poison, en offrant une lecture intéressante, morale et religieuse tout à la fois, et telle qu'on peut s'en convaincre par la lecture des six fascicules déjà publiés de la *Lyre d'Or*.

Comme l'exprimait si énergiquement Mgr. l'Archevêque de Bourges, dans un Mandement: « On ouvre sa bourse et sa maison à ces feuilles légères, indifférentes, dangereuses, mauvaises, qui déversent le ridicule, l'injure et le mépris sur ce qu'il y a de plus vénérable et de plus saint, sur les mystères sacrés de notre foi et les institutions de l'Église!... et l'on trouve impossible de souscrire aux journaux qui donnent tous leurs soins à soutenir et à défendre la doctrine, les droits de l'Église et les bonnes mœurs. »

Espérons que ce conseil sera entendu, médité, et que tous se convaincront de la nécessité qu'il y a de s'unir pour former tous ensemble une armée dévouée et toujours prête à aider de son influence et de sa bourse les œuvres utiles à la société comme à la religion.

II.

La partie littéraire de la *Lyre d'Or* a pour but d'offrir, sous divers aspects, d'utiles productions, pleines de fraîcheur et de grâce, qui répondent aux vœux et aux besoins du temps.

La partie historique vient signaler les faits les plus imposants de l'histoire, où l'on est appelé à apprécier les hommes par les sacrifices qu'ils ont accomplis pour le bien de la patrie.

La partie scientifique vient dérouler les connaissances acquises par des observations précises

dans les arts comme dans les sciences et l'industrie.

La partie agricole a pour but de propager les notions théoriques et pratiques les plus accréditées, afin de faire progresser la cause agricole du pays, dont les destinées exigent la prompte transformation de nos vastes forêts en riches moissons et en verdoyantes prairies.

La Tempérance et le Luxe occupent également l'attention des rédacteurs de la *Lyre d'Or*, lesquels s'efforcent de faire toucher du doigt l'état actuel de ces deux grands maux, qui causent tant de désastres et d'angoisses au sein d'un grand nombre de familles.

III.

Nous avons soutenu depuis six mois, presque à nos propres frais, cette publication de la *Lyre d'Or*, et nous continuerons de le faire également durant les six mois qui restent à s'écouler d'ici au 1er janvier prochain.

Si l'appel que nous faisons présentement à pour effet de nous assurer une clientèle suffisante pour subvenir aux frais de la publication l'an prochain, alors elle sera continuée, car nous offrons notre travail gratuitement, et entièrement destiné pour le soutien de cette œuvre importante et qui doit être commune à tous.

En effet, quel est le prêtre placé à la tête d'une paroisse, le magistrat, le conseiller municipal, le commissaire d'école, l'homme de profession, le cultivateur, l'industriel, tous chef de famille qui, voyant la propagande que les aristocrates font avec une constance et une énergie diabolique resteraient s'en s'emouvoir à la face du danger qui menace tant d'âmes chancelantes, et ce que nous avons de plus cher au monde, l'intégrité de notre foi religieuse !

Il faut donc opposer le mal par le bien, et propager autant que possible la bonne lecture dans les familles, dans les paroisses rurales, dans les villes, et partout.

C'est donc dans le calme de l'esprit, maintenant, que nous attendrons le résultat de nos efforts pour assurer l'existence future de l'œuvre en question, et que nous verrons jusqu'à quel degré de sacrifice elle sera soumise.

IV.

Afin de donner une impulsion active à la circulation de la *Lyre d'Or* dans toutes les parties du Canada et des États-Unis, j'invoite donc tous ceux qui peuvent nous aider à former dans leur paroisse ou centre respectif

Une Liste de Nouveaux Abonnés.

Pour ce travail obligeant, nous leur accorderons une gratification de 25 centimes par chaque souscripteur obtenu, à part une Commission égale pour les abonnements collectés, ce qui fera 50 centimes par abonné.

Cette commission devra être retenue de suite par celui qui nous transmettra sa liste de nouveaux abonnés, ou il recevra à titre de gratification la *Lyre d'Or*, à son choix.

Nous espérons qu'il se trouvera, dans chaque paroisse, au moins une personne disposée à nous aider ainsi, afin d'étendre partout la circulation de la *Lyre d'Or* pour le bien de la Religion et des familles.

Prière de nous écrire au plus tôt, afin que nous ordonnions le tirage exact du nombre additionnel d'exemplaires qu'il faudra faire imprimer.

Stanislas Drapeau,
Editeur-Propriétaire,
P. O. Boite, 1062, Ottawa.

DISCOURS

DE

S. S. LEON XIII

sur la

LIBERTÉ LÉGITIME DE L'ÉGLISE.

PRONONCÉ DANS LE CONSISTOIRE DU 1ER JUILLET.

Vénérables Frères,

Par une faveur particulière de Dieu et une intention spéciale de la Providence, il a été donné de contempler dans le monde entier pendant toute cette année du cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce, un admirable spectacle de foi et de piété publique.

Nous avons été entouré chaque jour d'une affluence de pèlerins qui avaient peine à trouver place ; Nous avons reçu les hommages de toutes les classes sociales et dans les formes les plus variées et les plus imprévues. Outre les milliers et milliers de personnes venues de toutes l'Europe, Nous avons reçu dans ce palais un grand nombre d'hommes émerqués par leur vénération des contrées les plus éloignées d'Amérique et, en dernier lieu d'Afrique.

Dans cette adorable et très noble émulation de piété filiale, vous avez pu voir, vénérables

frères, quelle place se sont faites les populations d'Italie, qui ont attesté par des témoignages manifestes et multiples leur ancien et constant dévouement pour le Siège apostolique. Il paraissait convenable, et la sagesse même et la politesse le voulaient ainsi, de ne pas faire entendre de note discordante au milieu de toutes ces voix de louange. Le désaccord n'a pourtant pas manqué dans la maison ; bien plus, la haine des plus implacables ennemis de l'Eglise semble s'être accrue par l'éclat même des honneurs rendus au Pontife romain, et, pendant tout ce temps là, leur hostilité s'est manifestée d'une manière plus insolente que jamais en mêlant les menaces aux outrages.

Et ces hommes parce qu'ils sont plus puissants, annoncent maintenant leurs projets avec plus d'audace, et en multipliant de toute manière les entraves, ils méditent d'enchaîner de plus en plus l'Eglise dans des liens plus resserrés. De ces intentions il ne serait pas besoin d'autres preuves que le code pénal actuellement en discussion dans l'Assemblée législative. Nous voulons parler de ces dispositions de lois qui visent directement le clergé catholique, et qui atteignent d'une manière détournée les droits du Siège apostolique. Et comme la chose est de grande importance, Nous avons voulu, vénérables frères, Nous en expliquer en peu de mots devant vous.

Voici, en résumé, ce qu'est cette loi ; on y invente des délits de lèse-patrie qui sont punis de peines excessives, sans même être définis. Pareillement, sous prétexte de dangers à réprimer, qu'on dit particulièrement à craindre en raison de la puissance du clergé, on y sévit très sévèrement contre les prêtres qui seraient convaincus d'avoir fait ou conseillé quelque chose contre les lois, contre les institutions civiles, ou contre les actes de la puissance publique, ou même contre la tranquillité domestique et la fortune de chacun. On ne voit que trop, vénérables frères, à quoi tendent en réalité de pareilles lois, surtout quand elles sont votées conjointement avec d'autres du même genre, et lorsque d'ailleurs les desseins de leurs auteurs sont assez connus. Avant tout, ils veulent empêcher, par la crainte des peines, la revendication des droits du Pontificat romain.

Mais il est à peine besoin de dire combien il est inique de permettre aux uns d'attaquer les droits les plus sacrés qui se rattachent le plus essentiellement à la liberté légitime de l'Eglise, et d'interdire même aux autres de la défendre.

Or, comme il importe extrêmement à tous les catholiques que ces droits soient sauvegardés, il n'est pas douteux qu'il ne se trouve dans le monde entier des hommes pour prendre librement la défense du Siège apostolique,

alors que les catholiques italiens seuls, qui le devraient plus que tous les autres, ne le pourraient pas légalement. Et cependant, ce qui est le plus à considérer, comme Nous l'avons souvent fait, c'est que la condition des Souverains Pontifes, qui est nécessaire à la sauvegarde de ces droits, loin d'être préjudiciable aux intérêts de l'Italie, leur est de la plus grande utilité, en sorte que tous ceux qui revendiquent cette liberté, loin de paraître des ennemis de leur patrie, doivent être considérés comme les meilleurs et les plus fidèles citoyens.

En second lieu, ces mêmes lois, sous le couvert de l'intérêt de l'Etat, cachent en réalité la servitude de l'Eglise.

Et, en effet, comme c'est le devoir et le ministère très saint de l'Eglise d'enseigner avec fermeté et de défendre, même malgré les hommes, tout ce que Jésus-Christ lui a commandé d'enseigner et de défendre, il s'ensuit que, s'il y a dans les lois et dans les institutions des Etats quelque chose de contraire aux préceptes chrétiens touchant la foi et la morale, le clergé ne peut ni l'approuver ni le couvrir de son silence ayant devant lui, l'exemple des Apôtres qui répondaient intrépidement aux magistrats qui leur ordonnaient de ne point parler de Jésus-Christ ni de la doctrine ; "Jugez vous mêmes s'il est juste, au regard de Dieu, de vous écouter plutôt que Dieu." Quelle eût donc été la doctrine du christianisme, si l'Eglise eût approuvé les institutions politiques, quelles qu'elles fussent de tous les peuples ; si elle eût obéi aux ordres de tous les magistrats, sans discernement du bien et de l'injuste ? Sans aucun doute, l'antique superstition aurait subsisté par la protection des lois, et le genre humain ne se serait jamais élevé à la lumière de l'évangile.

Mais quoi de plus injuste que cette nécessité qu'on invoque de préparer des armes contre l'Eglise pour se défendre ? Qu'en est-il ? l'Eglise est la maîtresse et la gardienne de toute justice ; elle est faite pour supporter l'injustice, non pour la causer. D'ailleurs, il est aussi contraire à la vérité qu'à l'équité de faire retomber sans juste cause de si graves soupçons sur l'ordre tout entier des clercs. Et on voit par quel motif il y a d'édicter contre eux de nouveaux décrets. En quel temps, en quel lieu le clergé italien a-t-il nui au salut commun ou à la paix publique ?

Que si on s'élève à des considérations plus hautes, on voit combien ces articles de lois sont contraires aux plus saintes institutions de l'Eglise. Car l'Eglise, par la volonté de Dieu, est une société parfaite ; et de même qu'elle a ses lois, elle a ses chefs, distincts les uns des autres par l'ordre de la hiérarchie, et dont le premier de tout est le Pontife romain, préposé

de droit divin à l'Eglise universelle, et ne se relevant que de la puissance et du jugement de Dieu seul.

Ceux donc qui complotent contre les institutions de l'Eglise, commettent des injustices, bien plutôt qu'ils n'en empêchent. En cela ils le font dans une loi spéciale, avec une rigueur préméditée, et non en termes précis et certains, mais d'une manière vague et indéfinie, en sorte qu'il n'y a aucune audace d'interprétation qu'on ne puisse se permettre. Il n'est donc pas étonnant que l'indignité d'une pareille loi ait déjà soulevé tant de réprobations et de réclamations.

Nous n'ignorons pas que, chez d'autres nations aussi, des lois contre le clergé ont été promulguées. Mais ces exemples étrangers ne rendent pas moins blâmables celles que nous déplorons, et, raison plus décisive encore, l'Eglise n'a consenti en aucun pays et sous aucune forme ou manière à de telles lois, mais elle s'y est opposée toujours et constamment de tout son pouvoir.

On ne doit pas non plus omettre de dire que de telles lois ont été sanctionnées alors que les passions étaient le plus excitées contre la religion catholique, et qu'à ce moment-là l'impartialité manquait aux esprits comme la tranquillité à l'Etat. Les esprits, une fois revenus au calme, de meilleurs conseils prévalurent dans plus d'un pays, et nous voyons aujourd'hui l'odieuse oppression de ces lois cesser, en partie, de fait, et, en partie, disparaître par une législation contraire.

Pour ces raisons, Nous avons le devoir le plus absolu d'élever Notre voix apostolique et de déclarer ouvertement comme Nous le faisons, que les lois dont Nous venons de parler portent atteinte aux droits et au pouvoir de l'Eglise, qu'elles sont opposées à la liberté de son ministère sacré et constituent une atteinte à la dignité des évêques, de tout le clergé, et surtout du Siège apostolique, en sorte qu'il est absolument illicite de les établir, approuver et ratifier.

Et nous ne faisons pas entendre ces plaintes parce que Nous craignons d'avoir à supporter les assauts d'une guerre plus violente encore.

L'Eglise a vu déjà bien d'autres orages, et de tous elle est sortie non-seulement victorieuse, mais plus belle et plus forte. La grâce du Seigneur la garantit contre toute violence humaine. Nous connaissons les évêques et tout le clergé italien; s'ils se trouvaient être placés entre la désobéissance aux hommes et le manquement à leurs devoirs saint et sacrés, Nous savons fort bien ce qu'ils feraient.

Mais ce qui Nous afflige amèrement, c'est de voir que l'Eglise et le Pontificat, attaqués avec plus d'aclarnement que jamais en Italie,

alors que les Italiens, en grande majorité restent attachés et dévoués avec une admirable fidélité à l'Eglise et au Pontificat, auxquels leur patrie est redevable d'innombrables bienfaits. De même Nous souffrons à la pensée que l'on s'efforce par tous les moyens, selon les vœux des sectes impies, d'arracher ce peuple des bras de l'Eglise, lui qui s'est nourri à son sein maternel et qui y a grandi.

Nous ne sommes pas moins attristé de voir comment, de propos délibéré, on travaille à aggraver et à prolonger le dissentiment avec l'Eglise, et que Nous voudrions, dans l'intérêt même de l'Eglise et par amour pour la patrie, comme Nous l'avons si souvent dit, voir disparaître conformément à la justice et aux droits du Saint Siège.

Vouloir que les Etats soient en lutte perpétuelle avec l'Eglise, c'est une pensée folle et préjudiciable à l'intérêt public et plus préjudiciable encore à la nation italienne qu'à toute autre.

D'autre part, puisque Nous ne pouvons pas faire plus, Nous recourons à Dieu par de ferventes et assidues supplications afin qu'il daigne regarder favorablement l'Italie et lui procurer des temps meilleurs et Nous lui demandons, en particulier, qu'il accorde à ce peuple de conserver à jamais intacte la foi catholique jointe à l'amour pour ce Siège Apostolique, et d'être disposé à tout endurer et à tout faire pour conserver de si précieux biens.

Aux Retardataires,

Nous prions de nouveau ceux de nos abonnés qui sont en retard, dans le paiement de l'abonnement annuel, de bien vouloir penser à nous durant ce mois. Un reçu leur sera expédié par le retour de la maille.

Faites enregistrer vos lettres.

Nous recevons, depuis quelque temps, des lettres venant des Etats-Unis dans lesquelles on nous informe qu'il s'y trouve le prix de l'abonnement annuel à la *Lyre d'Or*, et cependant ces lettres ne renferment aucune valeur.

Ces choses-là sont fort regrettables pour l'abonné comme pour l'éditeur, et il n'est pas possible ni à l'un ni à l'autre de découvrir la fraude, tandis qu'en faisant enregistrer une telle lettre, on peut suivre la trace de la route parcourue d'un lieu à l'autre, et arriver à une connaissance assez exacte sur l'affaire. Avis à qui de droit.

Un Numéro double.

Afin de permettre à l'éditeur-proprétaire de la *Lyre d'Or* de prendre un congé de quelques semaines, le cahier du 1er Août paraîtra avec celui du 1er Septembre, formant un Numéro double de 96 pages.

Quant aux lettres, journaux, correspondances, etc. le tout devra être adressé, à Ottawa, comme à l'ordinaire.

Des mesures ont été prises pour que l'éditeur-proprétaire réponde sans retard aux lettres qui lui seront adressées pendant son absence d'Ottawa, laquelle durera depuis le 15 juillet jusqu'au 15 août inclusivement.

RECTIFICATION.

Nous avons publié dans le 5e fascicule de la *Lyre d'Or*,—1er mai 1888, page 230,—un entre-filet relatif à la publication très récente d'un ouvrage intitulé : *Histoire Chronologique de la Nouvelle-France*, édité par M. Eug. Reveilland, de Paris.

L'éditeur de cet ouvrage soutient que le manuscrit qu'il a découvert aux archives de Seine-et-Oise, maintenant imprimé, a pour auteur le R. P. Xiste le Tac, récollet.

On sait que le P. Xiste le Tac, de l'ordre des Récollets, habita le Canada depuis le 9 juillet 1676 jusqu'en 1689. Il mourut en France le 6 juillet 1699.

L'un des collaborateurs de la *Revue Canadienne*, M. A. Bouchard, qui a sous la main un exemplaire de ce livre, vient de publier (livraison du 25 juin) une critique aussi savante que raisonnée de cet ouvrage, et met le public en garde contre cette publication, qui ne saurait être, pensons-nous, l'œuvre du Récollet dont on invoque aujourd'hui le nom.

Quoiqu'il en soit, nous avons maintenant une idée assez générale du volume en question, grâce à la critique de M. Bouchard, pour déclarer que nous regrettons infiniment l'insertion dans la *Lyre d'Or* du paragraphe susmentionné, et que nous n'entendons pas donner suite à notre proposition d'aider à la diffusion de cet ouvrage en Canada.

LES BIENS DES JÉSUITES.

RÈGLEMENT FINA

ACCEPTATION DE \$400,000 PAR LES RR. PP. JÉSUITES.

I.

Cette question, grosse de difficultés et qui a été si longtemps débattue,—dit le *Canadien* du 20 juin,—est à la veille de recevoir une solution.

Cette solution donnera-t-elle satisfaction à toutes les parties intéressées? C'est ce que nous n'avons point à décider. Nous enregistrons purement ce fait que le gouvernement de Québec a voulu en finir avec ce litige qui menaçait de s'éterniser.

Les conditions dans lesquelles doit s'effectuer le règlement définitif de la question des biens des Jésuites, sont exposées au long dans une série de propositions préparées par le cabinet et qui ont été soumises à la législature.

Nous croyons de première importance de faire connaître ici les dernières communications qui ont précédé le règlement final. Il est entendu que nous ne faisons qu'analyser.

Le 14 mai 1888, le premier ministre informait le procureur des Pères Jésuites que le gouvernement était prêt à recevoir sa demande par écrit quant à la compensation à être accordée. Il espérait que cette demande serait raisonnable et modérée, vu les difficultés financières de la province et autres.

Le procureur des Pères Jésuites, le R. P. A. D. Turgeon, répond en substance :

« D'après les rapports officiels que vous avez eu l'extrême obligeance de me communiquer, je constate que les biens des Jésuites sont évalués à la somme de \$1,200,000. Ce n'est qu'une valeur approximative, et je la crois bien inférieure à sa valeur réelle. Des hommes compétents que j'ai consultés à Québec, Montréal et aux Trois-Rivières, n'hésitent pas à affirmer que les biens des Jésuites valent au moins \$2,000,000.00. Ils calculent ainsi :

1. Les seigneuries et fiefs à.....\$500,000.00
2. La propriété au centre de la ville de Montréal, d'une étendue de 330,000 pieds, peut être évalué à \$3.00 du pied—des évaluateurs autorisés prétendent même que le prix est de \$6.00 du pied, comme il l'est de \$10 sur la Place d'Armes, et de \$16.00 au carré Victoria—représentant une somme de..... 990,040.00

3. A Québec, le terrain de l'ancien collège est évalué, dans les rapports officiels, à un prix variant de \$50,000.00 à \$200,000.00 disons....	100,000.00
4. Les revenus depuis 1867 ont atteint le chiffre de	400,000.00
5. Le capital des lots et ventes est de.....	92,570.00
6. Une propriété, Notre-Dame-des-Anges, a été vendue.....	18,200.00

Ce qui donne un total de plus de . . . \$2,000,000.00

“Remarquez, monsieur le ministre, qu'aucune mention n'est faite des intérêts, même depuis la confédération. C'est donc en présence de ses documents que je dois faire la demande d'une compensation raisonnable et modérée, avant de mettre le gouvernement dans la pleine jouissance et la légitime possession de tous les biens des jésuites en Canada. Or, ma proposition raisonnable et modérée, la voici: je demande au gouvernement de la province de Québec la moitié de la valeur réelle d'une seule des propriétés que nos Pères ont achetées de leurs propres deniers, de notre propriété de Montréal, c'est-à-dire \$990,000.00 et les Pères jésuites abandonneront toutes les autres propriétés.”

II.

Un statut de 1824 passé sous le règne de George IV, énumère, d'après une évaluation remontant à 1787, une liste des propriétés appartenant aux révérends pères jésuites.

Cette liste est conçue comme suit :

1°. Six arpents en superficie sur lequel le collège de Québec et l'église sont bâtis, donnés pour l'instruction des habitants.

2°. Les deux Lorettes ou la Seigneurie de Saint-Gabriel.

3°. La péninsule de Lavacherie.

4°. Sillery, près du Cap Rouge.

5°. Bélar.

6°. Cap de la Magdelaine, près des Trois-Rivières.

7°. Baptiscan.

8°. L'île de Saint-Christophe, près des Trois-Rivières.

9°. Laprairie de la Magdelaine.

10°. Un lopin de terre à Saint-Nicolas.

11°. Onze arpents de terre à la Pointe Lévis.

12°. L'île aux Reaux, en bas de l'île d'Orléans.

13°. Six arpents à Tadoussac.

14°. Le fief Pachériguy, près des Trois-Rivières.

15°. Un autre lot au même endroit.

16°. Un lopin de terre s'étendant à une petite rivière près du lac St-Pierre.

17°. Un certain nombre de lots en la cité de Québec, maintenant bâtis, ou utilisés pour les rues publiques.

18°. Le terrain utilisé par l'église et la Maison de la Mission de Montréal, etc.

L'étendue des terres que possédaient les jésuites était de 48,000 acres pour le district de Montréal; de 449,000 pour le district des Trois-Rivières et de 125,500 acres dans le district de Québec.

III.

Ici, le procureur des Pères fait observer qu'il ne demande que la moitié d'une seule propriété; que les dettes actuelles des RR. Pères s'élèvent à \$2,000,000; que pour leurs trois maisons d'études et de formation, il ne faut pas moins de \$30,000 de revenus annuels; que pour faire les réparations urgentes qu'exigent leurs maisons de Québec, Trois-Rivières, Montréal, Sault-au-Récollet et du lac Nominingue, il ne faudrait pas moins de \$205,000.

Le premier ministre répond en disant qu'après avoir pris en considération la demande des P.P. jésuites, le cabinet en est venu à la décision de leur faire les offres suivantes :

“10. Vu les difficultés qui entourent le règlement de cette question et vu la situation de la province, nous sommes obligés, à regret, de vous dire que nous ne pouvons vous offrir plus de \$400,000.00.

“20. Pour arriver à ce chiffre, nous ne prenons pas pour base la valeur intrinsèque des biens, attendu que depuis longtemps les autorités religieuses ont abandonné la demande de restitution en nature, et se sont contentées invariablement de réclamer une indemnité. Le montant de cette indemnité a même été indiqué par les autorités religieuses de ce pays, à Rome, lesquelles autorités se sont déclarées prêtes, dans différentes occasions, à accepter \$400,000.00.

“30. Il nous est en conséquence impossible d'aller au-delà de ce montant. Nous sommes prêts à vous offrir aux conditions posées dans ma lettre du 1er mai dernier.

“40. De plus, comme commémoration de ce règlement, nous vous rétrocéderons les droits que le gouvernement possède sur la commune de Laprairie? Ces droits, minimes il est vrai, sont toutefois les mêmes que les Pères jésuites s'étaient réservés par l'acte de concession aux habitants de Laprairie de la Madeleine reçu le 19 mai 1694, devant M^{rs} Adl.émar, notaire royal de l'île de Montréal, moins les quelques changements faits à ces droits par actes de la Législature. Voilà, très révérend Père, les offres que mes collègues m'ont chargés de vous faire. Espérant que vu les circonstances exposées ci-haut, vous pourrez les accepter.

“J'ai l'honneur d'être votre tout dévoué,

(Signé)

“HONORE MERCIER,
“Premier-ministre.”

Suit la lettre d'acceptation du R. P. Turgeon, qui est conçue en ces termes :

Québec, 8 juin, 1888,

" L'honorable Honoré Mercier,
" Premier Ministre,

" Province de Québec.

" Monsieur le Ministre,

" En présence de votre lettre du 4 juin courant, déclarant qu'il est impossible au gouvernement d'offrir plus de \$400,000; en présence des raisons que vous donnez et des difficultés que vous alléguiez, je crois remplir le mandat dont je suis chargé et entrer dans les vues du Saint-Siège et des supérieurs de la Compagnie de Jésus, qui ont à cœur de voir disparaître le malaise causé par cette question en ce pays, en acceptant vos propositions, si minimes qu'elles soient, et en espérant que le Saint-Siège les aura pour agréables et daignera les ratifier.

" J'ai l'honneur d'être,

" Monsieur le Ministre,

" Votre très humble serviteur

" (Signé) A. D. TURGEON, S. J.,
Procureur des Jésuites.

Les résolutions du gouvernement comportent encore un certain nombre d'autres pièces officielles, puis enfin les conclusions suivantes qui vont être soumises à l'approbation de la chambre :

Attendu qu'il convient de mettre fin au malaise qui existe dans cette province, relativement à cette question des Jésuites, en la réglant d'une manière définitive.

Il est résolu :

1o. Quo les conventions susdites, arrêtées entre le premier ministre et le révérend Père Turgeon, sont ratifiées par les présentes et que le lieutenant-gouverneur en conseil est autorisé à les mettre à exécution dans leur forme et teneur.

2o. Le lieutenant-gouverneur en Conseil est autorisé à payer, à même tout argent public à sa disposition, la somme de quatre cent mille piastres, de la manière et dans les conditions mentionnées dans les documents ci-dessus cités, et de faire tout acte qu'il jugera nécessaire pour la pleine et entière exécution des dites conventions.

3o. Le lieutenant-gouverneur en Conseil est autorisé à céder à la Compagnie de Jésus, société incorporée en vertu de l'acte de cette province, 50 Victoria, chapitre 28, tous les droits de cette province sur la Commune Laprairie.

4o. A l'occasion de ce règlement le lieutenant-gouverneur en Conseil pourra payer à même tout argent public à sa disposition, une somme de soixante mille piastres aux différents universités et maisons d'éducation protestantes et dissidentes de cette province, suivant le mode de distribution qui sera préalablement fait par le

comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

5o. Le lieutenant-gouverneur en Conseil est autorisé, à faire valoir, auprès de qui de droit, toute réclamation qui pourra échoir au gouvernement de cette province par suite de l'exécution des dites conventions.

6o. Le lieutenant-gouverneur en Conseil est autorisé, par les présentes, à disposer, de la manière qu'il croira la plus avantageuse à la province, de tous les biens, meubles, immeubles, intérêts et droits généralement quelconque de la province sur les dits biens appelés " Biens des Jésuites." Et l'acte de cette législature, 48 Vict. ch. 10. n. notwithstanding, la section 5 du dit acte ou autre loi à ce contraires, s'appliquera aux biens, dont le produit pourra être employé, notwithstanding toute loi à ce contraire pour les fins ci-dessus mentionnées ou pour toutes autres fins approuvées par la législature.

La Fédération Impériale.

I.

La politique coloniale anglaise a été, depuis vingt ans, la politique du *laissez-faire*. Cette politique a créé la *colonie libre*.

La colonie libre! vous entendez bien, Français qui nous faites l'honneur de nous lire, et avez peine à le croire! Etat intermédiaire absolument délicieux pour les colonies, et qui se résume en ce partage inégal: tous les droits pour la colonie, tous les devoirs pour la Métropole.

C'est le parfait bonheur; et cependant, il ne suffit pas à tout le monde.

Des esprits aventureux se sont dit: ce n'est pas assez que les colonies se gouvernent elles-mêmes; il faut encore qu'elles gouvernent l'Angleterre, ou, si mieux l'on aime, qu'avec leur aide, nous gouvernions l'Angleterre. Et ils ont inventé la fédération impériale!

C'est à dire, en réalité, le droit pour les colonies d'être représentées au Parlement impérial et d'y déplacer, au besoin, la majorité, d'apporter par exemple, un appoint à l'Irlande, d'intervenir par exemple, dans les questions étrangères, sans préparation suffisante, et de brouiller l'Angleterre avec ses voisins, sans y songer.

L'invention avait d'abord paru innocente. Elle avait même un côté grandiose qui pouvait flatter l'amour-propre national. L'esprit public anglais, néanmoins, est resté en défiance, et l'idée n'a guère fait de chemin. La conférence coloniale s'est réunie l'année dernière, et la question n'a pas fait un pas.

1. était évident, pour tout observateur sérieux, que le gouvernement impérial y était hostile. Il n'ignorait pas le péril de cette conception fantaisiste. En voyant, des deux extrémités de l'Empire, les représentants de l'Australie et ceux de Terre-Neuve s'unir pour déclarer la guerre à la France, lord Salisbury aurait perdu toute envie de mettre l'Angleterre à la remorque des colonies, si jamais il l'avait crue,

Aujourd'hui, l'extravagance du projet éclate à tous les yeux. S'inspirant évidemment de la pensée du cabinet anglais, lord Lansdowne, dans le discours d'adieu qu'il a prononcé avant de quitter Ottawa, s'est exprimé à ce sujet de la façon que voici :

« La fédération impériale est une idée qui peut créer beaucoup de périls.

« Une diminution des droits actuellement reconnus aux colonies ne serait pas supportée par les intéressés.

« Tout changement qui tendrait à priver le Parlement canadien du contrôle absolu et exclusif sur les affaires purement canadiennes serait la cause d'une vive irritation.

« Il n'est pas sage de demander aux colonies de prendre à l'avance l'engagement de participer aux guerres impériales.

« L'union commerciale entre l'Angleterre, d'une part, et ses diverses colonies, de l'autre, est matériellement impossible et serait repossée à la fois, comme une utopie ruineuse, par le Parlement impérial et par les divers parlements coloniaux. »

II.

L'attitude prise par les divers Etats de l'Australie dans la question de l'émigration chinoise et le danger d'une rupture avec la Chine à laquelle l'ostracisme prononcé contre les colons chinois expose l'Angleterre, achèvent de porter à la Fédération impériale un coup dont elle ne se relèvera pas.

Le *Spectator*, de Londres, dont l'autorité est fort grande, tire de l'incident la morale que voici :

« Disons-le, en bon Anglais, les colonies sont bien plutôt prêtes à se battre que nous. Elles sont jeunes, très sensibles à l'endroit de leur dignité, et elles ne sont pas arrêtées dans leur élan par cette perception du caractère complexe des affaires, qui fait hésiter les hommes d'Etat anglais lorsqu'il s'agit de provoquer des crises. »

La fin de l'article est à reproduire tout entière :

« Nous nous tirerons de nos embarras coloniaux comme des autres ; mais nous désirons

que ceux qui recommandent des *plans insensés*, comme celui de la fédération, veuillent bien les examiner d'un peu plus près qu'ils ne le font. Notre peuple pourrait tolérer certaines législations pour les affaires intérieures dans les provinces fédérées, contrairement à ses convictions, à ses intérêts et même à ses sentiments de moralité ; mais il se laisserait bientôt de grandes guerres, entreprises pour des causes qui ne le toucheraient pas directement. D'un autre côté, comment de grandes guerres pourraient-elles être évitées si les trois Dominions étaient représentés au Parlement, étaient en situation d'aiguillonner le secrétaire pour des affaires étrangères à propos de la première querelle venue, et envoyaient à la Chambre des Communes, même aujourd'hui, plus de députés que l'Irlande ?

Sous le régime fédéral, nous serions exposés à partir en guerre dès aujourd'hui contre la France, l'Allemagne, les États-Unis et la Chine, à la fois ; et à voir toute notre politique intérieure paralysée par un parti résolu, à n'importe quel prix, à obliger notre ministre des affaires étrangères à sortir victorieux de ces quatre disputes, dont les frais, et les pertes, et les ennuis tomberaient presque entièrement sur nous. Un gouvernement quelconque serait-il possible en de pareilles conditions, ou aurions-nous même jamais l'apparence d'une paix assurée ?

Nous croyons qu'après ce double arrêt, motivé de cette façon, il n'y a plus qu'à prier les promoteurs de la Fédération impériale de se disperser, en les dispensant généreusement du soin de s'inscrire sur le registre mortuaire.

(*Paris-Canada* du 7 juin 1888.)

La Convention de Nashua.

OUVERTURE OFFICIELLE.

Premier Jour.

Cette convention générale de nos compatriotes des États-Unis s'est ouverte mardi, le 26 juin, dans la grande Salle Franklin.

Environ 750 délégués, venus de toutes les parties du pays, depuis les plaines lointaines de l'Ouest jusqu'aux endroits les plus reculés du Sud et du Mississippi, ont assistés à ce patriotique Congrès.

Nashua est un véritable bouquet de verdure.

Les parcs sont des plus gentils ; les rues sont larges et propétes. Il y a des arbres partout en abondance. Les édifices publics, les grands hôtels, les magasins, les manufactures sont tous construits de briques rouges. Le commerce est très actif.

Environ 7,000 canadiens-français se trouvent groupés ici. La plupart travaillent dans les manufactures, mais le nombre des commis dans toutes les branches du commerce est considérable.

Nashua est certainement l'un des plus jolis endroits du New-Hampshire. Elle est coupée en deux par une rivière qui porte son nom et qui en augmente la beauté par ses gracieuses sinuosités. Cette rivière fournit le pouvoir moteur aux nombreuses fabriques échelonnées sur ses bords.

L'hôtel de Ville est un assez joli édifice en brique rouge à plusieurs étages, orné d'un dôme blanc que surmonte l'aigle américain les ailes toutes grandes ouvertes. Le drapeau étoilé y flotte en permanence depuis l'ouverture de la convention. Un autre pavillon américain sur lequel on a inscrit les noms Cleveland et Thurman, et qui est attaché à une ficelle tendue d'une fenêtre de l'hôtel de ville à l'autre côté de la rue, se balance ainsi au gré des vents.

Des drapeaux, des bannières, des banderoles, il y en a partout, jamais Nashua n'a vu pareil déploiement et une aussi grande effusion de patriotisme.

M. Faucher de St-Maurice et M. L. O. David sont arrivés ce soir pendant la séance du Congrès. Ils furent l'objet d'une réception chaleureuse, M. Dubuque, avocat de Fall River, leur souhaita la bienvenue dans des termes éloquents.

Les délégués de la législature de Québec remercièrent l'assemblée de l'ovation qui leur était faite, puis la séance se continua.

La Convention actuelle est, au dire de tous ceux qui s'intéressent au développement de notre race en Amérique, la plus importante et la plus nombreuse qui aient jamais été tenues. Le comité d'organisation qui travaille sans relâche depuis 6 mois a fait un travail considérable et ses efforts ont eu un résultat efficace.

Les prêtres assistent en grand nombre aux délibérations de la Convention. Ils prennent une part importante au débat, et quelques-uns d'entre eux, MM. Gaboury, curé de Salem ; Nougaret, curé de Minneapolis ; Chagnon, de Champlain, N. Y., etc., sont de véritables orateurs.

d'une invasion : l'invasion de la langue française. Les hôtels sont remplis jusqu'au grenier ; on est même obligé de se parquer par trois, quatre, cinq jusqu'à huit dans les chambres qui gagneraient beaucoup à être un peu plus confortables. Et pardessus le marché on nous charge des prix à faire pâlir d'horreur le moins économe des journalistes. Mais il faut se conformer aux exigences de la situation, et malgré tout se réjouir avec nos nationaux qui remplissent les hôtels, les rues, la ville entière de leur gaieté française et d'un entrain inaccoutumé.

Les américains sont étonnés de la bonne mine de nos gens, de leurs éclats de voix, de leurs rires joyeux. On entend que clameurs canadiennes, refrains populaires : « O Canada, mon pays, mes amours. » « Brigadier. » « Un Canadien errant, » Allouette gentille allouette, » etc.. etc.

Le banquet national qui a eu lieu le 27, au *Nashua Theatre*, a été un succès sans précédent dans les annales de la belle petite ville de Nashua, qui, depuis deux jours, retentit des patriotiques démonstrations de nos compatriotes.

A la santé porté au « Canada Français, » M. Faucher de St. Maurice a fait un discours brillant, ainsi que M. L. O. David, qui, tous deux étaient les délégués de la Législature de Québec.



Deuxième Jour.

Il y a tant d'étrangers en ville qu'on dirait

SOMMAIRE.**Littérature.**

- Le Château des Abîmes, par Raoul de NAVERY,
(Suite)..... 289

Souvenirs.

- Le Journal d'une femme de cinquante ans, par
Madame Mathilde BOURDON..... 295
Le Monde, par MASSILLON..... 299

Tribune Sacree.

- Le dogme de l'Enfer, par le R. P. SCHOUFFE, Jésuite,
(Suite)..... 300

Etude Historique.

- L'Ancien Testament et les Livres sacrés Chinois,
par Raoul RENAULT..... 303

Monographie.

- Eclaircissements relatifs au Tombeau et la Tête de
St. Jean-Baptiste, par Stanislas DRAPEAU..... 305

Collaboration.

- La Gaspésie, par A. BÉCHARD..... 309
Le Sanctuaire de Ste. Anne de Beaupré, par
Madame A. VINCELETTE..... 313

Corbeille Portique.

- Les Parfums de l'histoire, par ***..... 316
Sonnet, par Mlle. Anna M. DUVAL..... 316
Chant des Hirondelles, par Chas. M. DUCHARME... 317
Joie et Tristesse, par J. B. CAQUETTE..... 317
Sachons Aimer, par Chas. A. GAUVREAU..... 317

Meditations.

- Secrets des Trois Miroirs..... 318
Conseils aux Jeunes Gens..... 318
Conseils aux Femmes chrétiennes qui vivent dans
le monde..... 319
Conseils envers elle-même..... 320
Les huit règles de la vie d'un honnête jeune
homme, étant marié..... 320
Un cri d'outre-mer à l'adresse des jeunes Demei-
selles anglaises..... 321

Pensees.

- Pensées diverses..... 321

Melanges.

- Origine de la *Marseillaise*, par Geo. BATCHELOR... 322
Le Centenaire de la Révolution Française... 323

Recreations.

- Histoire de Revenants..... 324
Histoire de belle Princesse Grecque, par Xavier
MARNIER..... 325
Derniers traits, pour en finir..... 326

Chronique Generale.

- A nos Lecteurs..... 327
Discours de S. S. Léon XIII, sur la liberté légitime
de l'Eglise..... 328
Aux Retardataires..... 330
Enregistrement des lettres d'argent..... 330
Un Numéro double..... 331
Rectifications..... 331
Les Biens des Jésuites..... 331
La Fédération Impériale..... 333
La Convention de Nashua..... 334
Sommaire..... 336

AUX AMIS

DE LA

LYRE D'OR.*Grande chance pour tous de faire de l'argent!*

Voulant donner une impulsion active à la circulation de la *Lyre d'Or* dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, j'invite tous ceux qui peuvent aider, à former

Une Liste de Nouveaux Abonnés, dans leur paroisse respective. Une gratification de 25 centins par chaque souscripteur obtenu, à part une Commission égale pour les abonnements collectés, est offerte, ce qui fera 50 centins par abonné.

Cette commission devra être de suite retenue par celui qui nous transmettra sa liste de nouveaux abonnés, ou recevra à titre de gratification la *Lyre d'Or* pendant une année, à son choix.

Un autre commission de 10 par cent sera également accordée aux zéloteurs pour les Annonces qu'ils nous transmettront pour être insérées sur le Couvert de la *Lyre d'Or*, suivant le tarif inséré à la 2e. page du Couvert de notre Publication.

Nous espérons que dans chaque paroisse il se trouvera au moins une personne disposée à nous aider ainsi, afin d'étendre partout la circulation de la *Lyre d'Or* pour le bien de la Religion et des Familles.

PREX DE L'ABONNEMENT \$3 PAR ANNÉE.

S'adresser à

STANISLAS DRAPEAU,

Editeur-Propriétaire de la *Lyre d'Or*,

P. O. Boite 1069, Ottawa.